

Simplon : un quartier en renouveau

(Pages 12-13 et 27)



DU MOIS

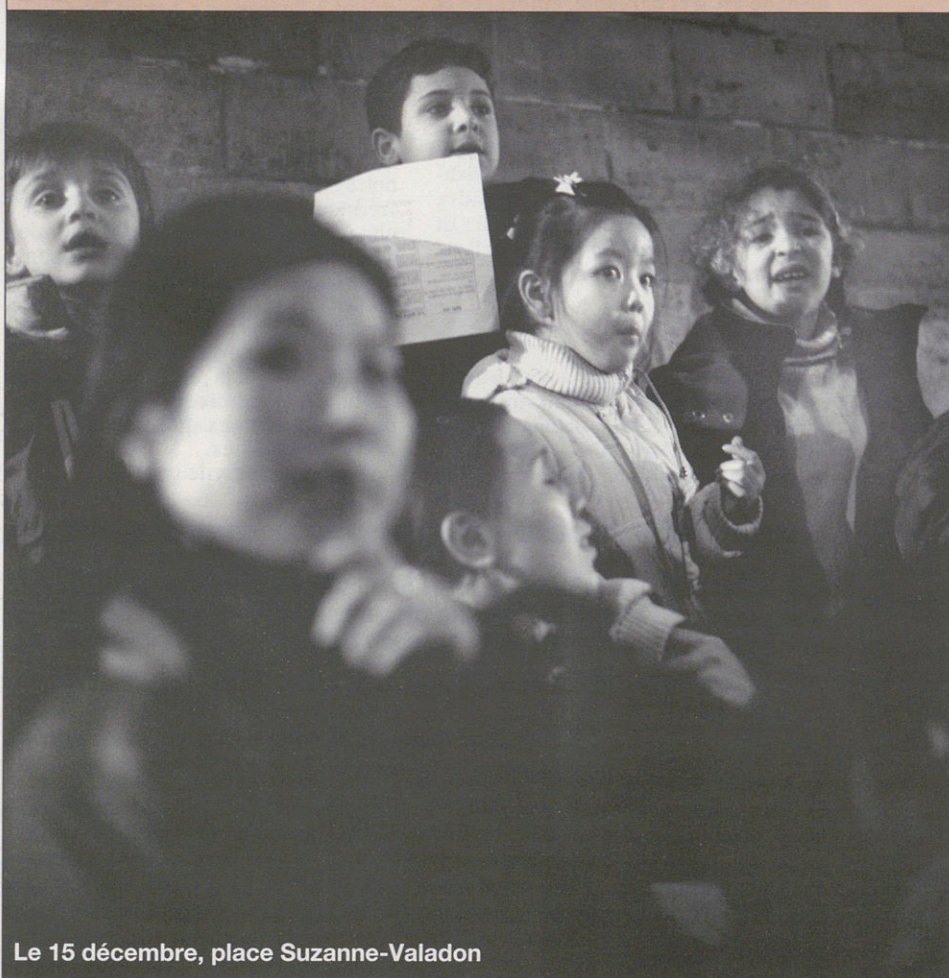
JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 135 - JANVIER 2007 - 2,20 EUROS

Qui sont les nouveaux Français

Pour la première fois, les habitants du 18e naturalisés dans l'année (il y en a eu environ 300 en 2006) ont été invités à la mairie pour une cérémonie d'accueil. Quelques portraits de ces nouveaux Français.

(Page 7)

Chorale d'enfants en soutien à leurs camarades sans-papiers (Page 6)



Le 15 décembre, place Suzanne-Valadon

Le LMP et l'Olympic-café fermés 9 jours par le préfet

(Page 3)

Chambres d'hôtes à Paris 18

(Page 4)

Portraits de jeunes électeurs

(Page 5)

Un immeuble en péril rue Tholozé

(Page 9)

Subvention controversée pour la crèche Loubavitch de La Chapelle

(Page 14)

Une boîte de production de films à la Goutte d'Or

(Page 16)

Menaces d'expulsion rue Stephenson

(Page 18)

Les 20 ans de la Halle St-Pierre

(Page 22)

Le bulletin d'abonnement est en page 26.



Le débat sur le "quartier vert"

Le dispositif "quartier vert Montmartre" continue à provoquer des polémiques. Jean-Louis Maussert nous a fait parvenir le texte d'une lettre ouverte qu'il a envoyée au maire du 18e à propos de la demande, faite par des habitants de la rue Lepic, d'un changement de sens de la rue Tourlaque ou de la rue Joseph-de-Maistre (voir à ce sujet notre article en page 9).

«Ces habitants (...) tentent de dénaturer le projet de "quartier vert" au profit de leur seul confort, écrit M. Maussert. La satisfaction de la demande de cette minorité conduirait à la relance d'une circulation de transit permettant d'éviter le boulevard de Clichy, cet abandon partiel du projet de "quartier vert" concentrerait de graves conséquences au détriment des habitants du bas de la rue Lepic et des rues adjacentes...»

Autre son de cloche : M. Maurice Leconte, habitant de la rue Girardon,

se pose, lui, en opposant au "quartier vert" et nous écrit :

«Montmartre est un village ancien. Il a eu le temps de réfléchir à son propre fonctionnement... Mais voici qu'arrive l'An Vert. On multiplie les sens interdits, les non-sens, etc. Mais qui vit sur ces nouveaux parcours ? des habitants qui soudain voient se multiplier par dix le défilé des voitures (j'en ai compté douze à la minute l'autre jour au croisement rue Girardon - avenue Junot).

Enfin il y a le côté kafkaïen des mesures prises autour de la rue Yvonne-Le-Tac, de la rue des Abbesses et de la rue Durantin. Exemple : mon épouse ayant du mal à se déplacer, nous avons dû prendre la voiture un soir pour nous rendre au théâtre de l'Atelier. Mais pour revenir, il nous a fallu suivre un itinéraire incroyablement compliqué [M. Leconte nous joint un plan]. De quoi se prendre la tête...»

au croisement des rues Doudeauville, Poissonniers et Poulet, a été sauvagement coupé par les travailleurs du gaz. L'arbre, la seule belle chose à regarder dans ce coin, aurait mérité d'être déplacé plutôt que détruit.

Au vu de mon indignation, la seule réponse que j'entends de la part d'un commerçant du quartier, c'est «Ah, vous êtes écologiste ?». Écologiste, non, mais n'a-t-on pas le droit de se fâcher face au peu de respect avec lequel nous sommes traités ? Nous sommes submergés par les réaménagements depuis des mois, voire des années. Aujourd'hui, c'est le gaz, demain l'électricité, dans six mois encore le gaz. Les différentes entreprises creusent et rebouchent nos chaussées fatiguées ici ou là à cause de "petits travaux", les piétons doivent vivre dans le bruit et éviter sans cesse tantôt un bout de rue, tantôt un autre.»

Mona Martin-Grondona

Réponse : Nous avons interrogé Dominique Lamy, adjoint chargé de la voirie, qui nous dit : l'arbre a été coupé parce qu'il était malade mais il sera remplacé. Il ajoute même que l'aménagement de ce carrefour (la fin des travaux en est programmée à la mi-février) prévoit la plantation de trois ou quatre arbres à cet endroit.

Le bout du mail

«J'espère que les maires de Paris et du 18e lisent votre journal. Je vais commencer par leur dire comme nous avons été satisfaits de la transformation du quartier de la Moskova : joli square, maisons neuves "sociales", et les enfants peuvent profiter du mail qui recouvre l'ex-voie ferrée de ceinture. Cette promenade est très agréable, ombragée et fleurie. Malheureusement, le coin des rues Belliard et Damrémont n'est pas une réussite. Le trottoir trop large repousse les camions de livraison et rend difficile la traversée de la rue Damrémont. Quant au passage de la rue Belliard par temps de pluie, ou après lavage de la rue, c'est un lac : la moindre voiture repousse l'eau sur le trottoir ; Et l'escalier qui permet l'accès au mail est trop important...»

Denyse Paté

Bruits d'avions

«Depuis des mois, on voyait passer des avions, on les entendait sur le 18e. C'était épisodique. Mais depuis le retour des vacances, l'épisode se renouvelle matin et après-midi régulièrement. Est-ce qu'il y a eu changement sur les routes aériennes au-dessus de Paris pour les attentes ? Est-ce que, le trafic s'intensifiant à l'aéroport Charles-De-Gaulle pour certaines destinations, décollages et atterrissages se font au-dessus de nos têtes ? Merci de vous renseigner.»

C. M.

Réponse de la rédaction : C'est vrai que les bruits d'avions au-dessus de notre arrondissement sont devenus plus fréquents. Pourtant, a priori rien n'a changé dans le dispositif "circulation aérienne" depuis 2002, c'est la réponse de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). Celle-ci a mis en place, dans les maisons de l'environnement de Roissy et d'Orly, des contrôleurs aériens qui se tiennent à la disposition du public les lundis et mercredis de 10 h à 16 h pour répondre aux questions des riverains concernés. Voir le site : www.aviation-civile.gouv.fr

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christine André, Bénédicte de Badereau, Philippe Bergeron, Claire Besnier, Raphaëlle Besse-Desmoulières, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Edith Canestrier, Géraldine Chalencon, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Pat Cherqui, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Dominique Delpirou, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Laure Esnard, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Jacqueline Gamblin, Florian Gaudin-Winer, Michel Germain, Fouad Houiche, Benjamin Huguet, Prisca Leclercq, Bertrando Lofori, Pascale Marcaggi, Daniel Maunoury, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Thierry Nectoux, Élise Paillancy, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Jean-Louis Saux, Michèle Stein, Vain (Sylvain Gasnier). • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Guichets automatiques

«J'ai lu avec intérêt votre article sur les guichets automatiques qui remplacent peu à peu la vente des billets par les agents RATP. Vous dites : "C'est tant pis pour ceux qui n'ont pas de carte bleue", mais cela s'applique aussi à ceux qui ont oublié leur carte bleue chez eux... et à ceux qui, à cause de leur situation financière, n'ont pas la possibilité d'en posséder une. C'est surtout à cette dernière catégorie de personnes que je pense : la RATP affiche ici une pratique d'exclusion et de discrimination, car les interdits bancaires et les personnes n'ayant pas les ressources nécessaires pour avoir un compte en banque n'ont plus qu'à se débrouiller pour avoir

sur eux une cinquantaine d'euros en pièces (et s'armer de patience pour les insérer une à une) s'ils souhaitent acheter une carte orange mensuelle, puisque ces automates n'acceptent pas les billets.

Même constat pour le Pass Navigo : il permet certes de payer moins cher par rapport à l'achat des coupons de carte orange, mais ici encore ces avantages sont réservés à ceux qui possèdent un compte en banque (et la certitude de disposer chaque mois des fonds nécessaires pour couvrir le prélèvement automatique). Alors qu'au contraire, c'est aux personnes les plus démunies que la RATP devrait en priorité accorder ces réductions. Tout cela est-il normal de la part d'une entreprise qui est censée assurer un service public ?»

Angela Gosmann

Boulevard Barbès

«Notre copropriété (boulevard Barbès) est préoccupée par les dommages occasionnés par les travaux de voirie sur le boulevard. Je ne parle pas des désordres et pollutions sonores subis depuis plusieurs mois, lesquels seront, je l'espère, vite oubliés, mais de nuisances plus graves, des fissures aggravées à une vitesse inouïe et de nouvelles apparues pendant les travaux. Pour exemple, des fissures profondes se sont rouvertes dans une courette ravalée en 2003.

Avez-vous eu écho de ce type de problèmes ? Des actions ont-elles été déjà menées ? Si c'est le cas nous serions partisans de venir les renforcer. L'union fait la force.»

Martine Ross-Bodard

Réponse de la rédaction : Votre lettre est la seule que nous ayons reçue faisant état de tels dommages. Nous la portons à la connaissance de nos lecteurs : peut-être d'autres sont-ils concernés.

Un arbre arraché

«Je vous écris pour vous raconter un si petit mais triste incident. J'habite la Goutte d'Or, quartier soumis depuis quelque temps à la poussière des travaux. Que ce soit clair, j'aime bien les améliorations, le quartier qui change, "l'espace civilisé"... mais vendredi dernier, le petit ginkgo biloba du rond-point

PETITES ANNONCES

■ L'association **Espoir 18** cherche des bénévoles pour un accompagnement scolaire individuel ou collectif dans une ambiance conviviale. Veuillez contacter Sami au 01 42 09 79 20 ou Jérôme au 06 78 74 07 67

■ **Cours de chant** : prof. formation lyrique USA. Répertoire classique, chanson française. Tous niveaux, débutants appréciés. Technique, expression, mise en place musicale. Tél. 01 42 58 55 98.

TARIFS DES PETITES ANNONCES pour les rubriques : associations ; offres et demandes d'emploi ; immobilier ; ventes et achats d'occasion, troc, recherches ; stages, formations ; services divers ; messages personnels.

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir pour le 20 du mois précédant la parution.

L'ÉVÉNEMENT

Le LMP et L'Olympic-café fermés neuf jours par le préfet

Mais qui veut la peau du LMP et de l'Olympic ? La fermeture administrative annoncée le 30 décembre à leur responsable Hervé Breuil par le préfet de police, même si elle a des conséquences pratiques limitées, n'en est pas moins totalement injustifiée – et scandaleuse.

Noël Monie

Le théâtre du Lavoir moderne parisien (LMP) et le café à musique l'Olympic ont été frappés d'une fermeture administrative préfectorale pour neuf jours à compter du 30 décembre.

Ainsi la rue Léon est privée début janvier du LMP, au numéro 35 de la rue, seule salle de spectacles de la Goutte d'Or, et de son voisin si festif l'Olympic, au 20. Ça aurait pu être plus grave, durer plus longtemps, et alors les dix-sept salariés de Procréart, l'association qui gère les deux salles, se seraient trouvés au chômage et Hervé Breuil dans l'incapacité de contribuer à l'animation du quartier comme il le fait depuis des années et d'y apporter bonne humeur – et sérénité.

Mais, explique Hervé Breuil, « nous avions prévu quelques jours de congé et notre programmation ne va pas en souffrir. Cependant le procédé est extrêmement inquiétant et cet avis de fermeture immédiate sans le moindre délai est incompréhensible ».

Hervé Breuil, le maître des lieux, qui s'attendait à cette sanction, était convoqué le 2 janvier à la préfecture pour connaître la décision, mais un représentant de la police a préféré venir sur place la lui annoncer, le 30 décembre à 22 h 15 précisément, et lui dire narquoisement que s'il prévoyait une soirée de réveillon, c'était foutu.

Remontant à septembre

Que lui reproche-t-on ?

« D'avoir ouvert de façon illicite un nouveau débit de boisson, d'avoir suscité des tapages avec éclats de voix et musique enregistrée, audibles sur la voie publique, d'avoir occupé illicitement cette voie publique, entravant la libre circulation, et d'avoir porté atteinte à l'ordre, à la tranquillité et à la sécurité publiques ».

Qui a fait du préfet de police un juge ?

Disons un mot de la procédure, invoquée ici, de fermeture administrative des commerces et établissements divers. C'est le préfet de police seul qui prend cette décision, de manière discrétionnaire, avec la seule obligation d'entendre préalablement la personne menacée. Une telle fermeture administrative peut entraîner un préjudice très élevé.

Que l'autorité policière dispose de ce droit quand il s'agit de faire cesser un trouble manifeste de l'ordre public, cela peut se justifier. Mais il ne s'agit pas de ça dans le cas du LMP. Si "trouble" il y a (ce qui est contestable et contesté), ce "trouble" n'existe plus

Ce reproche est formulé à propos d'événements remontant à septembre. On avait alors brandi cette menace verbalement, mais c'est seulement le 22 novembre dernier qu'on lui a notifié par écrit ces "infractions" depuis le commissariat du 18e. Le courrier indiquait que cela entraînait une proposition de fermeture administrative, sans en préciser la durée... mais la vente illégale de boissons alcoolisées peut valoir jusqu'à trois ans de pénalisation !

Le 7 décembre, Hervé Breuil a été convoqué à la préfecture de police pour une audition contradictoire. Les accusations à son encontre maintenues, c'était au préfet de prendre une décision.

A quelle occasion Hervé Breuil, homme généralement pondéré, aurait-il ainsi "pété les plombs" ?

Toutes les autorisations

Procréart organisait cet été, du 14 juin au 16 septembre, la septième édition du Festival rue Léon avec théâtre, films, expositions, musique... et repas de rue les mercredis soir. Un festival muni de toutes les autorisations, demandées en temps utile à la préfecture de police, à la mairie, aux parcs et jardins, au commissariat... et obtenues en bonne et due forme, y compris le droit à organiser des animations de rue, d'y faire de la musique, d'y installer des tables, d'interdire le stationnement et limiter la circulation, sauf pour riverains et véhicules de secours, grâce à des barrières métalliques dont les organisateurs devaient assurer le contrôle – et qu'effectivement une vingtaine de

en tout cas depuis la mi-septembre. Il s'agit donc ici, non pas de le faire cesser, mais de le sanctionner. Et depuis quand, dans notre pays, est-ce l'autorité administrative qui dispose du pouvoir de sanctionner une infraction à la loi ? Normalement, cela relève des juges (et si, dans certains cas, en matière de circulation par exemple, la pratique d'amendes de composition est autorisée, le justiciable a toujours le droit de la contester et de faire appel à un jugement). Qui a nommé juge le préfet de police ?

Une telle pratique est, juridiquement, tout à fait anormale dans un système démocratique. ■



C'était, le 13 septembre dernier, la soirée du "festival rue Léon" au cours de laquelle fut dressé le procès-verbal.

bénévoles ont constamment contrôlés.

Trois de ces bénévoles, des élus du conseil d'arrondissement du 18e, ont d'ailleurs témoigné en faveur d'Hervé Breuil, témoignages rejetés par la préfecture sous prétexte qu'ils n'étaient « pas assermentés » !

Le contrôle de police qui fonde la procédure a été effectué mercredi 13 septembre, lors du dernier repas de rue d'un festival qui avait vu passer 25 000 personnes sans que jamais il n'y eût de débordements, sans la moindre plainte de riverains.

Le rapport ferait état de gens buvant dans la rue (ce serait cela l'ouverture illicite d'un débit de boisson, alors même que la licence "4" de l'Olympic permet la vente à emporter !) et reprocherait aux organisateurs d'avoir mis de la moquette sur la chaussée, sous les tables des quelques deux cents convives venus déguster les plats africains de ces repas de quartier.

Paranoïa

Une pétition lancée en faveur du LMP a recueilli plus de trois mille signatures dont celle de Christophe Girard, l'adjoint à la Culture de Bertrand Delanoë. Daniel Vaillant lui-même a dit être intervenu, ainsi que le cabinet du ministre délégué aux Collectivités territoriales. Rien n'y a fait.

Mais qui veut la peau d'Hervé Breuil ? Depuis vingt ans, le LMP, cet ancien lavoir du XIXe siècle, alterne représentations théâtrales et récitals de musique, organise des expositions ou des débats, tandis que son cadet de dix ans, l'Olympic-café, offre ambiance conviviale et concerts. Ce sont des lieux incontournables du quartier. Et la fête annuelle, loin de troubler la "tranquillité", contribue au contraire à

la sérénité d'un quartier parfois difficile. Pourquoi s'acharner à détruire tout cela ?

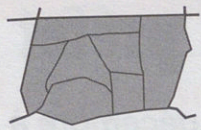
Hervé Breuil ne comprend pas, ou il comprend trop bien : « Comment un commissariat peut-il agir ainsi contre une fête voulue, missionnée même par les élus du 18e, soutenue par les ministères de la Culture et des Affaires étrangères, subventionnée par la Jeunesse et sports ? Dans ce quartier, la police pratique une dangereuse dérive, refusant les animations de proximité, paniquée quand la rue bouge, bunkerisée, paranoïaque, visant à faire de tout citoyen un délinquant en puissance, se jouant Fort-Alamo ».

Dénis de démocratie ?

Il ajoute : « Je ne veux pas d'affrontement avec la police du 18e ni avec le commissaire divisionnaire Pecquet qui affirme, me dit-on, qu'il ne me veut aucun mal. Mais il a dit vouloir "nettoyer le quartier", je me demande si je fais partie du nettoyage ».

« Lors de la première édition, se souvient-il, tout a été organisé en collaboration étroite avec le commissaire divisionnaire d'alors, M. Maucourant, qui venait au festival rencontrer les gens. La police était là pour nous aider, nous protéger. Le discours a changé. Résultat de la politique sécuritaire de Sarkozy ? »

Il s'inquiète : « Je vois mal la suite. Ils restent rarement sur une seule fermeture. Souvent, ils s'acharnent après encore et encore. J'ai vu des cafés du quartier fermés à répétition jusqu'à ce que le responsable abandonne. Si c'est ce qu'ils veulent, je n'entends pas faiblir et j'espère que le soutien ne faiblira pas non plus ».



Des chambres d'hôtes dans le 18e, "bed and breakfast" à la française

Huguette, Hélène, Francis ouvrent leur porte et proposent leurs chambres d'amis. Dormir chez eux, c'est dormir chez soi.

Préférer, en ville, la chambre d'hôte à l'hôtel, moins chère pour un confort parfois plus grand, plus conviviale aussi, ce concept venu des *bed and breakfast* anglo-saxons se développe en France et maintenant à Paris, fleurissant particulièrement dans le 18e, au pied de la Butte Montmartre, haut lieu du tourisme.

Certains propriétaires ouvrent leurs portes en individuels mais il existe aussi maintenant des structures de coordination. Ainsi, par exemple, pour répondre à ce nouvel engouement, Françoise Foret a développé un réseau original de chambres chez l'habitant et sert d'intermédiaire entre les visiteurs cherchant le contact humain et des particuliers mettant des chambres à leur disposition. Elle travaille sur tout Paris mais essentiellement sur Montmartre, très demandé. Son site internet (www.bed-and-breakfast.in.paris.fr) est de plus en plus fréquenté.

Déjà la Mairie de Paris a établi une charte de qualité pour les chambres d'hôtes de la capitale, à laquelle les propriétaires doivent se conformer pour obtenir le label. Pour les visiteurs, c'est une garantie, pour les Parisiens, une sorte de manuel du bien recevoir (voir ci-dessous).

Francis, nouveau Parisien

À deux pas du Marché Saint-Pierre, rue de Clignancourt, il faut passer le grand hall d'un bel immeuble, traverser un jardin arboré pour découvrir l'appartement calme et joliment décoré de Francis, 35 ans, monté du Sud-Ouest à Paris il y a deux ans.

Sa chambre d'hôte (70 € avec le petit-déjeuner) est actuellement occupée par une Américaine pour un mois. «*Je suis directement contacté ou bien Françoise Foret m'appelle*», confie ce nouveau Parisien.

Parlant espagnol, il aime le contact et le côté convivial de cette occupation. La venue de ses hôtes lui donne l'occasion de parler de ses activités de sculpteur et de peintre. Il reçoit de nombreux Américains, des Allemands aussi et il révèle que les bonnes périodes, celles à forte demande, vont de février à juin.

Huguette, jeune retraitée

Dans le quartier de La Chapelle, rue de Torcy, au huitième étage d'un immeuble moderne, Huguette, 60 ans, a ouvert il y a quelques mois son appartement cossu en y proposant trois chambres d'hôtes (60 €), totalement indépendantes avec douche et toilettes. Très clair grâce à ses larges baies vitrées, l'appartement s'ouvre au nord sur la proche banlieue avec vue sur le Stade de France. Au sud, il offre une vue magnifique et totalement dégagée sur le Sacré-Cœur, qui fait le bonheur des hôtes de passage dans la capitale.

«*Lorsqu'il fait beau, grâce à notre grande terrasse, ils apprécient de prendre le petit-déjeuner dehors et de pouvoir admirer à loisir la basilique*», souligne la propriétaire qui parle anglais.

Elle ajoute : «*Désormais à la retraite de la fonction publique, après la vie professionnelle il y a une autre vie, les enfants sont partis, j'aime les contacts et je dispose d'une certaine*

disponibilité. Je pense répondre à l'attente de personnes souhaitant ce type d'hébergement. Il faut que cela se développe sur Paris. Je reçois autant de Français que d'étrangers alors que le principe de la chambre d'hôte est plutôt dans la culture anglo-saxonne.»

Pour Huguette, le prochain aménagement de la ZAC Pajol est une motivation supplémentaire. «*En 2009, le collège, le gymnase, l'auberge de jeunesse, les différents lieux culturels donneront plus de mixité et de vie au quartier. Nous souffrons du manque d'espaces verts, cela ne sera plus le cas*», glisse Huguette qui éprouve beaucoup de plaisir à sa nouvelle activité sans toutefois abandonner la priorité à sa famille et à ses amis.

Hélène et son oasis

À un jet de pierre du Sacré-Cœur, rue André-del-Sarte, un joli immeuble en pierres de taille, orné de symboles maçonniques, attire le regard du promeneur. Hélène, 60 ans, l'a achetée en 1996, quasiment en ruine à l'époque, pour en faire, après deux ans d'énormes travaux, une maison d'hôtes d'une rare beauté, une véritable oasis de calme à deux pas de l'animation de Montmartre.

L'endroit, niché au pied de la Butte et abrité par ses jardins, est une étape confortable et paisible. Devant son jardin et sa courrette magnifiquement fleurie, Hélène accueille. L'hôte a le choix entre deux chambres, deux stu-

dios et une suite à la disposition des plus exigeants. Toutes les chambres sont d'un grand raffinement, décorées et personnalisées (60 à 150 €, petits-déjeuners à la demande). Cuisine design ouverte sur le jardin, piscine à toit de verre aux murs ornés de faïences.

«*Cette maison, je l'ai longuement pensée, j'en ai fait les plans, j'ai voulu la réaliser à mon goût*», déclare cette ancienne collaboratrice d'édition médicale, sculptrice par passion à ses heures, qui a ouvert en 2003. Hélène n'est pas peu fière de faire travailler trois personnes à l'entretien de cette vaste demeure. «*J'ai déjà revu plusieurs fois certaines personnes. Je reçois des Français, des Latins, des Anglo-Saxons mais aussi des Japonais. Le bouche-à-oreille fonctionne à merveille*», confie Hélène qui parle anglais et italien.

Hélène, qui doit refuser du monde, veut que dans cette maison l'on se sente chez soi. «*Ma plus belle récompense, je la trouve à travers les remerciements et les invitations que je reçois de mes hôtes*», tient-elle à souligner.

Michel Germain



Le jardin d'Hélène, rue André-del-Sarte.

Chambres d'hôtes, mode d'emploi : des guides, une charte de qualité à Paris

De plus en plus de propriétaires proposent leur(s) chambre(s) d'amis aux visiteurs français et étrangers. Depuis cinquante ans, le guide *Gîtes de France* contribue à cette tradition. Au fil des années, il s'est enrichi de nouvelles adresses pour en offrir dix mille dans sa dernière édition (trente mille chambres et quatre mille tables d'hôtes). Le guide s'adresse aussi bien aux voyages professionnels qu'aux courtes escapades. Le logo estampillé "Gîtes de France" au bord des routes est l'invitation à un certain art de vivre, de convivialité, d'accueil et d'authenticité dans la tradition.

Les chambres sont classées par épis de blés à l'instar des étoiles dans les

hôtels, selon leur confort (un à quatre épis), de la chambre simple à la demeure de caractère. Les prix, toujours petit-déjeuner compris, varient entre 40 et 60 € pour un hébergement traditionnel mais peuvent atteindre 100 à 150 € pour des lieux de prestige. Certaines maisons proposent sur demande la table d'hôte le soir et le guide mentionne les langues parlées par les propriétaires.

D'autres guides proposent des adresses aux adeptes de ces hébergements : le *Guide du routard*, le *Guide Michelin* ainsi que le *Guide des chambres d'hôtes secrètes* d'Hachette.

Il n'existe pas encore de guide sur Paris. Mais la mairie de Paris a élaboré une charte *Hôtes Qualité Paris*

établissant les critères pour obtenir un label, stipulant notamment que la chambre mesure au minimum 10 m² et définissant son bon état et son confort. Il est également rappelé l'interdiction de nuisances sonores permanentes.

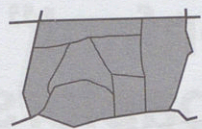
De plus, les professionnels proposant un choix de chambres et prenant les réservations s'engagent non seulement sur la transparence des prix et prestations (fumeurs ou non, enfants acceptés, animaux autorisés, présence d'une climatisation, d'un parking, d'une entrée indépendante) mais aussi sur la qualité de l'accueil et la capacité de l'hôte à informer le visiteur et l'aider à découvrir la ville.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



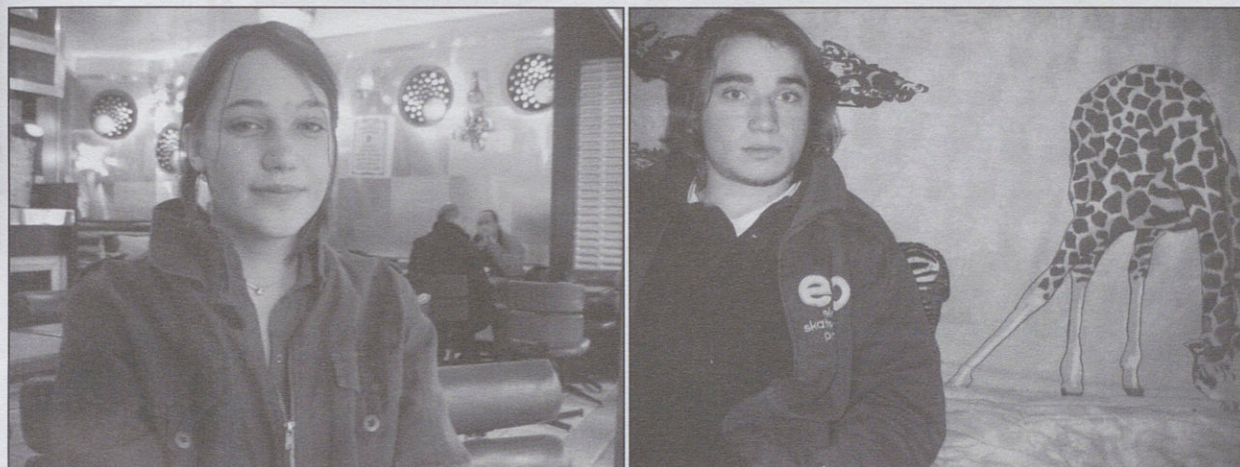
Milieu
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Portraits croisés de jeunes électeurs : motivés mais sans illusions

Les jeunes ont été nombreux à s'inscrire sur les listes électorales. Qu'attendent-ils du vote ? Quelques témoignages.



Photos Benjamin Huguet

Deux des jeunes interviewés : Elvire et François.

C'est parti ! Les querelles médiatiques, la farandole de promesses, du grand spectacle comme on aimerait parfois ne pas en avoir : c'est la campagne présidentielle ! Stratégie mobilisatrice classique, on souligne les problèmes : fracture sociale, insécurité, réchauffement planétaire, chômage... Et là, nous, on se dit : il ne fait pas très bon être jeune par les temps qui courent.

Alors ceux-là, les jeunes, comment voient-ils la politique ? Resistent-ils optimistes face à leur avenir ? Pensent-ils seulement que l'on peut encore changer les choses ?

Patchwork de nouveaux électeurs à travers le 18^e :

Myriam, boulangère, Martial, Farès et Florian, lycéens, François, en école de commerce, Elvire, stagiaire en communication. Ils n'ont jamais voté, ils ont l'opportunité de le faire pour la première fois en 2007... et alors ?

«Tous le même truc...»

Il fallait s'y attendre, la politique ne fait pas vraiment l'unanimité : Elvire n'a «pas une très bonne image des politiciens, j'ai l'impression que ce sont surtout des gens ambitieux et opportunistes», même si elle sait «qu'y en a qui sortent du lot... parfois». Pour Myriam, les politiciens ne lui «parlent pas trop. Je comprends pas ce qu'ils disent, ça sonne faux, c'est pas ce que je vis tous les jours.» «Je vois pas trop la différence, y a des affrontements dans les partis, mais Strauss-Kahn, Royal et Fabius, ils disent un peu la même chose...non ?»

Pour Martial, Farès et Florian, rencontrés pendant un entraînement

de foot : «Ça va jamais rien changer de voter ! T'es fou ! On est tellement à voter, une voix de plus, une voix de moins, c'est pareil ! ils disent tous les mêmes trucs, mais à la fin, ça change rien. On n'est pas du 16^e, nous, on est de la rue, le gouvernement, il fera jamais rien pour nous !»

Soit. Mais alors, jeunes gens, expliquez-moi pourquoi vous êtes-vous tous inscrits sur les listes électorales, en prévision du mois d'avril ?

«Bah... on sait jamais ! C'est quand même possible que ça change !». «Vu ce qui s'est passé [la crise des banlieues] l'année dernière, les jeunes, faut qu'ils fassent autre chose, au moins, s'ils vont voter, ils iront pas brûler des voitures, c'est une autre façon de s'exprimer.»

«Nos parents ont galéré...»

Pour les fils et filles d'immigrés, pouvoir voter trouve dans leurs réflexions une résonance particulière. Pour Myriam, «nos parents ont galéré pour avoir leur nationalité... Moi je l'ai eue directement, alors faut que j'aille voter, comme ça on l'aura pas eue pour rien. En plus, pour un immigré, si tu votes ça donne une bonne image, parce qu'après, ils voient que si tu votes, t'as envie d'être citoyen.» Pour Martial, «tes parents n'ont pas eu le droit de voter, toi si, faut montrer que t'existes».

Elvire : «C'est surtout ma mère qui m'a forcée à aller m'inscrire, mais je me serais inscrite quand même. C'est important d'accomplir son devoir de citoyen. Il y en a qui sont morts pour qu'on puisse mettre notre voix dans l'urne,

c'est le discours un peu facile et gentil qu'on nous répète à l'école, mais quand même ça reste vrai.»

François, lui, est philosophe : «Bah, en plus, y'a toujours quelque chose que t'aimes pas. Moi par exemple, je sais pas encore pour qui je vais voter, mais sûr, je sais pour qui je voterai pas, et rien que ça, bah, c'est une raison d'y aller... et puis ça ne prend pas longtemps, même si c'est un dimanche matin...»

«J'attends les débats.»

Ils le disent eux-mêmes, ils ne sont pas très informés, encore que, pour s'informer, c'est probablement l'envie qui doit primer. François résume : «La politique, c'est pas ma vie.»

Elvire reconnaît être peu informée, elle n'est «pas très branchée par la télé, je m'informe surtout avec internet. Aujourd'hui, tu te connectes, tu vas sur n'importe quelle page, même sans le vouloir, même sans lire les articles, avec les gros titres, tu sais ce qui s'est passé. Aujourd'hui, l'information vient à toi, toute seule... J'attends les débats pour me faire une idée, parce que, pour l'instant, je sais pas trop ce que sont les projets... Je me déciderai au dernier moment.»

Finalement, beaucoup d'indécision. Il faut dire que, si les choses n'ont pas changé depuis le temps où j'avais 18 ans, la seule émission qui leur parle est restée la même. Elvire me confirme : «Moi, c'est surtout les Guignols de l'Info qui font l'image que j'ai de la politique.»

Ces nouveaux votants s'informent principalement par le biais de l'humour : à défaut d'avoir un

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseils de quartier

- Conseil d'arrondissement, lundi 29 janvier à 18 h 30. (Prochaines réunions : 12 mars, 30 avril, 11 juin, 2 juillet.)
- Conseil de quartier Goutte d'Or, jeudi 25 janvier.
- Conseil de quartier conjoint Charles-Hermite-Evangile et Chapelle-Marx-Dormoy, jeudi 1^{er} février

■ L'expo Gustave Charpentier : jusqu'au 22 janvier

Dernières semaines pour l'exposition sur le compositeur Gustave Charpentier au Musée de Montmartre (voir *Le 18^e du mois*, septembre et octobre 2006) : elle prend fin le 22 janvier. (12 rue Cortot, du mercredi au dimanche, de 11 h à 18 h.)

■ 4 janvier : Fête du saké à Montmartre

Furumaizake (fête du saké) jeudi 4 janvier à la boutique Manekineko, 1 bis, rue Garreau (01 42 64 52 78). Tradition chez les commerçants japonais qui fêtent ainsi le début de l'année en offrant du saké et des maki-sushi aux passants, afin de partager avec eux les vœux du nouvel an. Une omikuji (carte porte-bonheur pour 2007) leur est aussi offerte.

■ 6 janvier : Vide-grenier de l'ADCLJC

L'ADCLJC, association de culture et loisirs pour ados à La Chapelle et la Goutte d'Or, organise un vide-grenier samedi 6 janvier de 10 h à 18 h dans ses locaux, 25 rue Léon. Les fonds recueillis serviront pour aider des jeunes à partir en vacances de février.

■ 9 janvier-6 février : Expo photos «L'homme et le transport»

L'association *La Grotte* a organisé un concours de photos sur le thème «L'homme et le transport». Les photos des concurrents seront exposées du mardi 9 janvier au mardi 6 février au Petit Ney, 10 avenue de la Porte-Montmartre. Le 1^{er} février, le public est invité à voter pour désigner le gagnant.

■ 13 janvier : Conférence-débat sur la santé chez Objectif Terre

Conférence-débat sur la santé à *Objectif terre*, l'épicerie-bar bio du 85 rue Myrha, samedi 13 janvier à 16 h 30. Thème : «lendemain de fête, comment pratiquer une diète». Participation 10 €.

■ 13 janvier : Galette des rois à la Maison des associations

À la Maison des associations, on partagera la galette des rois (et on tirera le roi et la reine) samedi 13 janvier de 15 h à 18 h. Attention, réservé aux associations inscrites à la Maison, deux personnes par association, inscription nécessaire.

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

■ 19 janvier : Expo "Projets d'architecture" à la mairie

Une exposition présentant tous les projets d'architecture en cours dans le 18^e se tient à la mairie, hall central, du vendredi 19 janvier au mercredi 31 janvier (voir page 8).

■ 21 janvier : Promenade avec Érik Satie

Part Cours Musique organise sa promenade-conférence mensuelle sur les pas du musicien Érik Satie dimanche 21 janvier. Rendez-vous à 15 h au 15 rue Cortot, devant le Musée de Montmartre. Durée deux heures. Contribution 12 €.

■ 21 janvier : Parvis poétiques

Les Parvis poétiques (qui fêtent leurs vingt-cinq ans en 2007) invitent à rencontrer, dimanche 21 janvier à 16 h 45, les écrivains Michael Gluck et Dominique Cagnard, ce dernier également animateur d'ateliers d'éveil. Accompagnement musical d'Arnaud Leroy à la viole de gambe. (Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron.) 01 42 54 48 70

■ 22 janvier : L'art en milieu psychiatrique

Dans le cadre des rencontres mensuelles avec la revue *Cassandra*, le lundi 22 janvier (19 h 30) au LMP, 35 rue Léon, débat sur le thème : l'intervention artistique en milieu psychiatrique.

■ 27 janvier : Braderie à la Maison Verte

Braderie à la Maison Verte (127-129 rue Marcadet) samedi 27 janvier, de 13 h 30 à 16 h 30 : fringues, livres et autres.

■ 27 janvier : Pour les amateurs d'harmonica

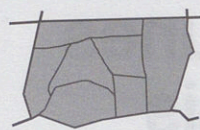
L'association *Harmonicis de France* accueille les harmonicistes amateurs pour une scène ouverte amicale, samedi 27 janvier de 13 h à 18 h, au Petit Ney, 10 av. de la Porte-Montmartre. rencontres ensuite tous les derniers samedis du mois.

■ 31 janvier : Infos sur les chambres d'hôtes

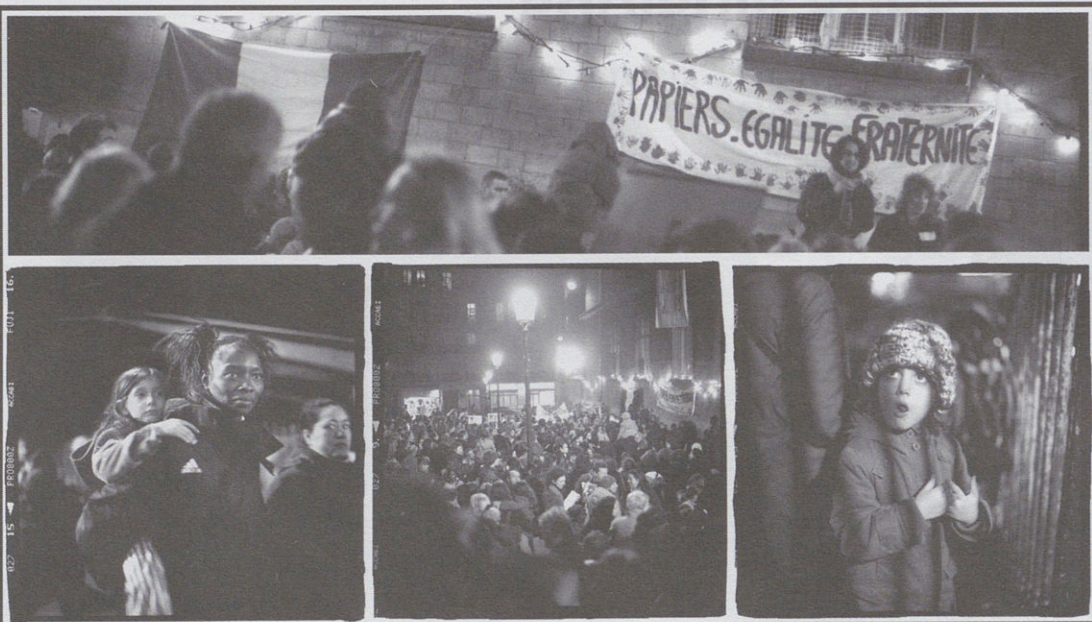
Réunion publique d'information sur les chambres d'hôtes (comment ça fonctionne, comment en créer, quels critères) jeudi 31 janvier à la mairie à 19 h. (Voir l'article page 4.)

■ 3 février : Avec les élèves du collège Utrillo

Depuis trois ans, l'écrivain Bruno Allain mène des ateliers d'écriture au collège Utrillo de la Porte de Clignancourt (voir Le 18^e du mois, mars 2006). Vendredi 3 février à 19 h 30 au Petit Ney, 10 av. de la Porte-Montmartre, des élèves et Bruno Allain liront des textes écrits lors de ces ateliers.



Rassemblement "bon enfant" pour les écoliers sans-papiers



Les 15 décembre, plusieurs centaines de personnes place Suzanne Valadon, une quarantaine de comités de soutien...

Christian Adnin

Il flotte, dans l'air vif de cette soirée du 15 décembre, comme une vieille rengaine d'une époque qui se voulait sans doute plus accueillante : « *Laissez parler les p'tits papiers...* » Chanson d'un certain Serge Gainsbourg, Français de fraîche date, nous dit-on, aisément détournée par le groupe des Voix Rebelles : « *Laissez passer les sans-papiers, les oubliés, les méprisés, les exploités, les refoulés du monde entier...* »

Plusieurs centaines de personnes, dont une bonne moitié d'enfants, sont présentes au rendez-vous fixé ce soir-là, place Suzanne-Valadon, au pied de la Butte Montmartre, par le Réseau éducation sans frontières (RESF) et une quarantaine de comités de soutien des écoles du 18^e pour les enfants de sans-papiers.

Sous une grande banderole, "Papiers, égalité, fraternité", tendue sur les murs, bordant la place, de l'école Foyatier, à côté du drapeau tricolore, les chorales d'enfants (bravo à la petite soliste de l'école Championnet)

alternent avec les prises de parole de personnalités et les témoignages de mères de famille directement concernées. « *Quand je suis née, avant l'indépendance de l'Algérie, j'étais française* », rappelle Messad, une Algérienne d'origine kabyle, installée depuis huit ans en France. Gordana, qui a quitté la Serbie depuis cinq ans, attend toujours une réponse à sa demande de régularisation déposée le 30 juin 2006.

Benabar, Vincent Delerm...

Auparavant, l'évêque Jacques Gaillot est monté sur la petite scène improvisée pour rappeler : « *Avant d'être d'un pays, nous sommes tous de la planète* ». Puis les chanteurs Benabar et Vincent Delerm ont enchaîné, sans projecteur, sur une lecture de Fatou Diome, "Le Ventre de l'Atlantique", où il est dit, notamment : « *L'Afrique nous donne le sein ; l'Occident nourrit nos envies et ignore les cris de notre faim.* »

Mais nulle récrimination dans cette foule bigarrée, nul slogan politique,

hormis ces quelques affichettes sur la gare du funiculaire : « *Sarkozy, touche pas l'enfant sans papiers* ». En l'absence du maire du 18^e, Daniel Vaillant, les politiques sont d'ailleurs forts discrets. L'adjointe à la culture, Danièle Fournier, l'adjoint à la jeunesse et aux sports Bruno Fialho et Christophe Caresche, député de Paris, sont venus apporter leur soutien à ce rassemblement, de même que Marie-George Buffet, la secrétaire nationale du PCF.

Une lettre ouverte au président de la République a été lue et largement co-signée pour rappeler que les conditions de l'élection présidentielle de 2002 avaient fait de M. Chirac un « *rempart contre les valeurs xénophobes, pour ne pas dire racistes de [son] adversaire* ». La lettre se conclut ainsi : « *Vous êtes donc le seul qui puisse (...) déclarer une fois pour toutes que tous les enfants ayant commencé leurs études dans nos écoles ont le droit de les poursuivre jusqu'à leur terme dans la sérénité.* »

Jean-Louis Saux

Quatre histoires tristes

1, fête de famille, fête des enfants. Mais Winnie, 3 ans, en maternelle à Marx-Dormoy, a passé Noël sans sa maman, Mélanie Rasoanasolo, internée loin d'elle avant d'être expulsée le lendemain même de la fête.

Mélanie, une Malgache sans attaches dans son pays d'origine, vivait depuis 2001 en France, où Winnie est née. Mais elle n'avait jamais demandé (par peur) sa régularisation. Elle revenait de Belgique quand elle fut arrêtée, le 13 décembre, par la police des frontières. Internée à Charleville puis au centre de rétention de Lesquin, près de Lille, sous le coup d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF)

Hébergée chez des amis de son

papa dont Mélanie est séparée, la petite fille a réclamé sa maman, pleuré au téléphone. Mélanie, désespérée, ne pouvait lui expliquer une absence qui maintenant risque bien de durer.

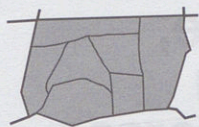
Les parents d'élèves de Marx-Dormoy et RESF se sont occupés d'elles, ont organisé des démarches, écrit une lettre indignée à Nicolas Sarkozy. Mais rien n'y fit et ce fut un bien triste Noël.

■ Saarbjeet et Chanan Singh, un couple dont le petit garçon est en CE2 à l'école Houdon, sont également sous le coup d'un APRF. Sikhs, originaires du Pendjab indien, ils ont demandé le droit d'asile mais aussi une régularisation. Incompatible, leur a-t-on dit, et ils sont menacés d'expulsion.

■ Même histoire ou presque pour David et Nara Avetisian et leur Suzy de onze ans, en CM2 rue de la Gadeloupe. Arméniens, en France depuis mars 2001, ils ont été déboutés du droit d'asile en novembre et, en décembre, la préfecture a refusé d'enregistrer leur demande de régularisation. Depuis, ils vivent dans la crainte.

■ C'était jeudi 7 décembre, devant la maternelle de la rue des Amiraux. Un papa a été contrôlé de façon musclée par deux policiers en civil (mains au mur, palpation...) devant son enfant et les autres petits. Son crime ? La peau noire. Choqué, traumatisé ? qu'importe, faut contrôler !

M.-P. L.



Les citoyens nouveaux sont arrivés

Pour la première fois dans notre arrondissement, une cérémonie officielle d'accueil des personnes récemment naturalisées françaises, a eu lieu à la mairie.

Photos : Christian Adnii

Ce fut rondement mené. Avec petits-fours, champagne et élus en rangs d'oignon, quelque trois cents personnes étaient réunies jeudi 30 novembre sous les lambris de la salle des fêtes de la mairie du 18^e pour «une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française». La première du genre dans notre arrondissement. Organisée sous la houlette de Richard Delbourg, responsable de l'état-civil.

Trois cent-treize naturalisations, listées par la préfecture au premier semestre 2006, ont été saluées par une cantatrice qui a entonné la Marseillaise, puis l'Hymne à la joie (l'hymne européen). Le maire, Daniel Vaillant, a vanté les mérites et l'enrichissement des cultures et n'a pas manqué d'énoncer les droits et les devoirs de tout bon citoyen, dont celui, bien d'actualité, de voter. Pour finir, les adultes ont levé le verre de l'amitié pendant que les enfants s'amusaient à glisser sur le plancher. Portraits de quelques nouveaux Français du 18^e.

• Souad Ghomari

La quarantaine ronde et rieuse, pour Souad Ghomari, d'origine tunisienne, cette naturalisation est une évidence : «J'ai quatre enfants de 25, 24, 22 et 6 ans. Ils sont nés ici. On vit en France, on y travaille. J'aime ce pays, je veux vivre ici».

• Fathi Zakya

Elle a de l'ambition et du courage. Fathi a fait des études de médecine en Algérie où elle a vécu trente ans. Elle en a 36. Elle est arrivée en France il y a six ans, une rupture conjugale et la voilà seule avec Fred, son petit garçon de 5 ans. Pas

question de baisser les bras, Fathi a passé un diplôme universitaire en gériatrie et travaille à l'hôpital Bretonneau : «Cette naturalisation me donne des droits et des devoirs. Je veux continuer à travailler ici. Je m'y sens en sécurité, surtout en étant seule avec mon fils. L'idée de vivre le reste de ma vie en France me ravit. Je suis très ambitieuse et je me dis que je vais réussir un jour.» Après son travail, Fathi poursuit obstinément ses études.

• Kate Brilhante

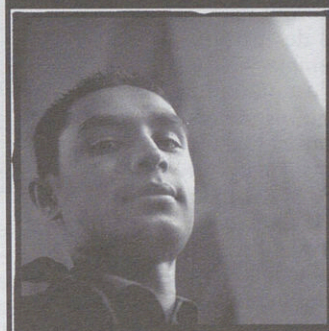
Une jolie brunette de 31 ans qui débarque de son Brésil natal avec un bac plus quatre en 1998. A Paris, Kate a entrepris des études d'ingénierie des arts du spectacle, suivies d'un DEA «conception de spectacles». Retour au Brésil, rencontre sur place d'un... Français. Non, ce n'est pas à cause de lui qu'elle est ici, confie-t-elle cependant, «d'ailleurs je suis revenue avant lui car il a dû finir le stage qu'il faisait là-bas. J'ai le bonheur d'avoir la double nationalité. Ce que je veux, c'est travailler à la coopération culturelle avec l'Amérique latine». Avec l'amour pour décor.

• Antoinette Ouassi

Quand elle dit : «Ma naturalisation ne change rien, je suis française de corps et d'esprit», on la croit. Antoinette a 49 ans, une rondeur chaleureuse et arbore volontiers une coupe courte de cheveux teints en blond.

«La première chanson que j'ai apprise à l'école, assure-t-elle, c'est la Marseillaise». C'était à Yaoundé, au Cameroun. «J'ai été élevée chez les sœurs en internat. Avec mes parents, on parlait français. Et quand je suis arrivée en France il y a trente-six ans, dans ma tête j'étais déjà Française. Mes trois enfants sont nés ici».

Elle les a élevés seule, se saignant aux quatre veines pour en faire ce qu'ils sont devenus : un écrivain de contes pour enfants, un professeur de chimie et une douanière. Antoinette, au moment



De gauche à droite et de haut en bas : Frantisek Zacek, Souad Ghomari, Kate Brilhante, Nixon Jesudasan, Antoinette Ouassi, Vengly Leang.

de son divorce en 1974, a suivi une formation de diététicienne. «J'ai travaillé un peu partout, en maison de retraite, en clinique, à l'hôpital. Je renouvelais ma carte de séjour, mais autour de moi mes deux sœurs, mes enfants, tout le monde était Français, je me sentais un peu hors-jeu. J'ai décidé de faire une demande en 2004 et j'ai eu une réponse deux ans plus tard.»

Alors, désormais, quand Antoinette repartira comme chaque année au Cameroun voir sa maman, malade et âgée, elle demandera... un visa.

• Nixon Jesudasan

Nixon a tout juste 18 ans mais il vit depuis longtemps en France. Avec sa mère et son frère, il a rejoint son père en 1993. Depuis, il n'est d'ailleurs jamais retourné au Sri Lanka. «Ça me touche beaucoup d'être devenu Français. Je suis le premier de ma famille à l'être et celle-ci est heureuse pour moi.» Et maintenant ? Nixon est titulaire d'un CAP dans le domaine de la restauration, mais il a plutôt envie d'entrer dans la police ou la gendarmerie. Chose désormais possible. «Maintenant que je possède la nationalité française, je vais pouvoir passer le concours.»

• Frantisek Zacek

À 20 ans, Frantisek a «officialisé ce qui était évident». En effet, en 1987, quand sa mère rejoint son mari muté à Paris, il n'est encore qu'un bébé. Il ne connaît sa République tchèque natale «qu'en qualité de touriste. Ça aussi, ce sera désormais officiel.»

Frantisek, qui habite depuis toujours rue Damrémont avec ses parents, devenus Français il y a deux ans, aspire maintenant à terminer ses études d'informatique. Ensuite, «grâce à la nationalité française, j'espère bien trouver un travail plus facilement.»

• Vengly Leang

Vengly est arrivée en France en 2001 en tant que réfugié politique. Il a dû fuir le Cambodge après avoir participé à des manifestations pour obtenir des augmentations salariales. Accueilli par sa tante, chez qui il vit toujours, il trouve un travail dans un atelier de confection de vêtements et, dans le même temps, prend des cours de français. De manière encore hésitante, Vengly parle de la France comme «un pays de liberté où l'on vit bien».

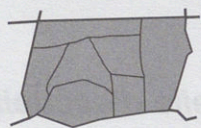
Pourtant, ce trentenaire est au chômage depuis un an, mais il ne désespère pas. «Désormais, en tant que Français, je serai embauché plus facilement et surtout je serai mieux traité». Comme l'a encouragé monsieur le Maire, Vengly va user de son droit de vote.

Il a aussi beaucoup apprécié la cérémonie d'accueil. «Permettre à tant de personnes de nationalités différentes de devenir Français tous ensemble était remarquable». Assis à côté de lui, Dara vit à Paris depuis plus de vingt ans. Comme son ami et ses deux enfants, lui aussi désire devenir Français. Rendez-vous à la mairie, dans un an ou deux.

Recueilli par Edith Canestrier et Djimmy Chatelain



Fathi Zakya et son fils Fred, 5 ans.



«Yennaer Amazigh», les Berbères fêtent leur nouvel an le 12 janvier

«**Yennaer Amazigh**», le 12 janvier au soir, les Berbères célèbrent la nouvelle année, l'année 2956 de leur calendrier ancestral, et se souhaitent «*aseggas ameggaz*» (bonne année en tamazight, la langue des Amazigh ou hommes libres).

Yennaer, l'année berbère, est rythmée par le passage des saisons, les changements de la nature et la vie des peuples. Le calendrier n'est ni religieux ni mythique mais solaire. Le 12 janvier, «*le soleil se lève en dansant*», dit la tradition. Et ce jour-là, on fait la fête, on mange du poulet et des crêpes, on allume des bougies bleues, vertes et jaunes, des couleurs du drapeau berbère bleu comme la Méditerranée, vert comme les montagnes de Kabylie et jaune comme le Sud saharien.

Pourquoi 2956 ? Les Berbères, dont l'origine remonte à plus de cinq mille ans, décomptent leurs

années depuis 950 avant Jésus-Christ, année où un des leurs, She-shanag, devint pharaon en Égypte et fonda la XXII^e dynastie. Actuellement, outre la diaspora, on rencontre des Berbères sur un territoire de cinq millions de mètres carrés allant de l'Égypte aux Îles Canaries, passant par le Maghreb, la Libye, le Liban, le Mali, le Niger...

Ils sont estimés à 25 millions dont 1 200 000 vivant en France. Dans le 18^e, la plupart des résidents d'origine algérienne sont kabyles donc berbères. Pas de festivités publiques prévues, semble-t-il, dans l'arrondissement, c'est plutôt une fête de famille. Toutefois, du côté du 85 bis rue de Ménilmontant, au siège de l'Association de culture berbère (ACB), il y aura des manifestations y compris le week-end et l'on pourra chanter avec Idir, écouter des disques d'Aït Menguellet ou encore se souvenir des exploits de Zinedine Zidane. ■

Une exposition à la mairie des projets de constructions dans le 18^e

136 rue du Mont-Cenis, 9-15 rue d'Aubervilliers, 2-18 avenue de la Porte-des-Poissonniers, 6 rue Ernestine, 25-26 passage du Mont-Cenis... rue du Nord, rue Myrha, impasse du Gué, rue Championnet, rue Philippe-de-Girard... Les projets de constructions nouvelles, réalisations en cours ou à venir, sont nombreux dans l'arrondissement.

Trente-huit d'entre eux sont présentés du 19 au 31 janvier à la mairie, dans le hall central, pour une exposition intitulée *Architecture dans le 18^e entre innovation et respect du passé*. Sur une idée de Michel Neyreneuf, l'adjoint chargé du logement, il s'agit de mettre en avant ces programmes en devenir. Une quarantaine de

panneaux présenteront, chacun pour un projet, une grande image (photo ou maquette d'architecte) et une explication détaillée sur le programme, le nom de l'aménageur, le nombre et le type de logements ou de locaux d'activité, le calendrier des travaux...

Jeudi 8 février à 18 h 30, dans la salle des fêtes de la mairie, il y aura une conférence-débat avec des architectes, portant sur les projets concernés mais aussi sur l'architecture contemporaine et son insertion dans le paysage urbain.

Enfin, la mairie prépare une plaquette présentant en détail une dizaine de ces projets, décodant sigles et jargon technique et comportant toute une explication sur le logement social. ■

3975, un nouveau numéro d'appel pour les renseignements municipaux

À partir de la mi-janvier, il suffira de composer quatre chiffres, 3975 (pour le prix d'un appel téléphonique depuis une ligne fixe) pour obtenir tous renseignements sur la vie locale et les services municipaux.

Jusqu'à présent, chaque mairie d'arrondissement avait son propre numéro d'appel (le 01 53 41 18 18 pour la mairie du 18^e) et le 3975 ne servait que pour les questions concernant la Ville de Paris dans son ensemble. Si on appelait le standard du 18^e pour avoir un renseignement général, on vous basculait sur le 3975. Maintenant, ce sera le contraire.

Toutefois, la disparition du

01 53 41 18 18 ne signifie pas la disparition des standardistes du 18^e. Au 3975, on tombe sur une vraie personne et non un répondeur et si l'on demande un renseignement concernant notre arrondissement, on vous bascule sur de vraies personnes qui vous répondent depuis la place Jules-Joffrin.

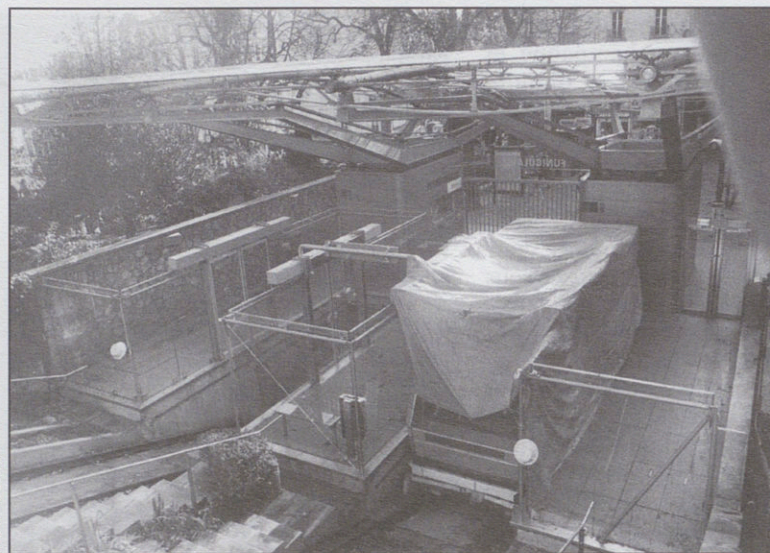
Plus simple, moins simple ? Plus rapide, moins rapide ? On verra à l'usage.

Quant aux élus et aux chargés de mission ainsi que, semble-t-il, aux divers services de la mairie, ils conservent leur ligne directe commençant par 01 53 41... ■

Montmartre



Le câble casse, une cabine du funiculaire s'écrase



Après sa chute, la cabine accidentée a été cachée sous une bâche.

Noël Monier

«**O**n a entendu soudain un bruit énorme, comme une explosion», raconte la patronne du magasin *Babillage*, situé place Suzanne Valadon, juste en face de l'arrêt du funiculaire. *On s'est demandé d'abord si ce n'était pas une bombe.* Ça se passait le 7 décembre en fin d'après-midi. Il ne s'agissait pas d'un attentat, c'était une des cabines du funiculaire de Montmartre qui, à la suite d'une rupture du câble d'acier qui sert à la faire monter et descendre, venait de s'écraser contre la paroi de béton en bas.

Il n'y avait personne à l'intérieur de la cabine. En effet, comme chaque année, la RATP effectuait depuis quelques semaines des vérifications et essais du funiculaire : on vérifiait une des deux cabines tandis que l'autre restait en service pour trans-

porter les voyageurs, et ensuite c'était le tour de la seconde cabine d'être vérifiée. C'est au cours de ces vérifications que l'accident s'est produit. La cabine avait été chargée de lest, d'un poids beaucoup plus important que le poids maximum qu'elle est susceptible d'accueillir en service normal, afin de tester le câble.

Une enquête technique est en cours. Le service du funiculaire est totalement interrompu, on ne sait pas à quelle date il sera rétabli. La RATP a mis en service un bus de remplacement, qui peut transporter quinze à vingt personnes par course et qui circule tous les quarts d'heure en journée, toutes les vingt-cinq minutes le matin tôt et en soirée. Mais il est peu utilisé. Sans doute les touristes préfèrent-ils, en fin de compte, monter les escaliers à pied. ■

Le Montmartrobus prolongé jusqu'à minuit et demi à partir du 1^{er} janvier

Cadeau de nouvel an pour les fidèles usagers du Montmartrobus, ce petit bus électrique qui circule circulairement à travers les rues de la Butte : ses horaires sont prolongés, à partir du 1^{er} janvier et définitivement, jusqu'à 0 h 30 tous les soirs.

Le bus fonctionnait depuis sa création, il y a vingt ans, jusqu'à 20 h seulement. Son horaire avait été prolongé jusqu'à 22 h 30 pendant la fermeture pour travaux du métro Abbesses mais il était prévu de rétablir l'ancien horaire à la réouverture mi-décembre de la station. Or, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) qui

gère l'organisation des transports, vient de décider, à la demande de Denis Baupin, adjoint au maire de Paris, de maintenir la circulation du Montmartrobus jusqu'à 22 h 30 tout au long du mois de décembre et même jusqu'à 0 h 30 à compter de janvier.

Il s'agit d'une décision faste, réclamée depuis longtemps, allant même au delà d'un vœu du conseil d'arrondissement, pris à l'initiative des Verts, et d'une pétition, lancée elle aussi par les Verts et qui a recueilli plusieurs centaines de signatures, demandant que le bus puisse circuler définitivement en soirée jusqu'à 22 h 30. ■

Métro Abbesses : encore quelques efforts pour être beau

Le métro Abbesses a rouvert, comme prévu, le 13 décembre, mais les travaux à cette date n'étaient pas achevés. Les revêtements en céramique des quais n'étaient pas faits, et même, en certains points de la voûte, on constatait encore quelques infiltrations d'eau.

Les fresques qui ornaient les escaliers menant aux quais ont été supprimées, comme nous l'avions signalé dans notre der-

nier numéro. Beaucoup le regretteront, mais il est vrai qu'à de nombreux endroits la peinture s'écaillait. Techniquement, leur rénovation aurait été extrêmement difficile. Elles ont été remplacées par des photos géantes représentant les lieux les plus connus de la Butte, le Sacré-Cœur, le Moulin de la Galette, la place des Abbesses, etc. — malheureusement déjà taguées en quelques endroits dès le 15 décembre ! ■



Un immeuble en péril rue Tholozé

Un ancien hôtel, 24 rue Tholozé, tombe en morceaux. La préfecture est alertée, mais aucune solution en vue.

Lentement, mais sûrement, le 24 de la rue Tholozé s'effondre. Ancien hôtel fermé depuis plus de dix ans, cet immeuble délabré semble abandonné de son propriétaire et des pouvoirs publics. Un temps squatté, il a été muré par la préfecture de police, mais les travaux de fond n'ont jamais été entrepris.

Cet été, un morceau de corniche est tombé sur le trottoir. La préfecture a déblayé le passage et posé des barrières pour empêcher les piétons de passer. Mais cette mesure d'urgence ne semble pas suffisante. Côté cour, ce sont de véritables pans de murs qui tombent.

De sa fenêtre au cinquième, Claire Etourneau, habitante du 22, peut voir des tas de gravats s'amonceler dans la cour. Lors du coup de vent de début décembre, l'encadrement d'une fenêtre qui n'avait pas été murée s'est écroulé, laissant un trou dans la façade. À terre, on aperçoit des morceaux de gouttière qui se sont détachés. Et ces gravats menacent de tomber dans la cour intérieure du n°22.

Une situation difficilement tenable pour les voisins, qui en subissent les préjudices. Ils craignent pour leur sécurité, mais voient aussi le prix de leur appartement se déprécier en raison

de la proximité de l'ancien hôtel, le seul "immeuble poubelle" de la rue.

La préfecture de police ne semble pourtant pas ignorer le problème. Il y a quatre ans, Claire Etourneau avait signalé à la préfecture de police l'immeuble en péril. «J'ai été extrêmement mal reçue, se souvient-elle. On m'a répondu que le dossier était connu, et qu'on s'en occupait.» Depuis, les habitants ne voient rien venir.

Les clochards ont eu peur

Ghislaine Eonnet-Dupuy habite le rez-de-chaussée du 22 et a longtemps tenu une galerie d'art sur le trottoir d'en face. «Des artistes de rue avaient peint une fresque sur la façade murée du 24. On en voit encore les traces bleues. Des graffitis et des tags s'étaient ajoutés. Je trouvais ce projet artistique intéressant. La préfecture vient d'effacer cette fresque d'un coup de peinture. Je trouve incohérent d'effacer les fresques et de laisser l'immeuble en ruine.»

Résidant au 26, Charles Pailherey s'inquiète également et a lui aussi alerté la préfecture : «Quand je suis arrivé là, en 1998, l'immeuble avait été loué pour le tournage de Pola X, le film de Léos Carax avec Guillaume Depardieu et Catherine Deneuve. Depuis,

rien. Vide. Et je l'ai vu se dégrader au fil des ans avec des morceaux qui tombaient dans la cour. L'hiver dernier, quand il fit très froid, deux clochards y ont trouvé abri. Ils sont restés deux jours seulement, ils ont eu peur.»

«Cet immeuble présente un danger pour les voisins, pour la rue», ajoute-t-il, précisant : «Il y a deux mois, un architecte de la préfecture est venu chez moi et, de ma fenêtre qui donne sur la cour mitoyenne du 24, il a regardé. Va-t-il se passer quelque chose ?»

La préfecture et le propriétaire n'ont pas pu être joints pour l'instant par *Le 18e du mois* mais il faut savoir que les procédures d'intervention sur les immeubles en péril peuvent être assez complexes. Lorsque le propriétaire refuse de faire des travaux c'est la préfecture de police qui doit s'en charger.

Elle a le choix entre deux procédures. Dans le cas d'un "péril imminent", elle met en œuvre des mesures d'urgence (barrières, étais), mais cela ne lui donne pas le droit de faire des

travaux de fond (comme des réparations ou une démolition), sinon elle empièterait sur le droit de propriété. Ce n'est que lorsqu'elle entame une procédure de "péril ordinaire", nécessitant des délais plus longs, que la préfecture peut faire des travaux définitifs, qu'elle facture ensuite d'office au propriétaire. Mais cette dernière solution est plus coûteuse pour l'administration. C'est pourquoi, bien souvent, elle renouvelle *ad vitam* des mesures d'urgence.

Les voisins du 24 rue Tholozé ne veulent plus attendre et ils ont décidé de relancer encore les pouvoirs publics.

Karine Balland



Une vue, côté cour, de l'immeuble.

La rue Tourlaque redevient voie de sortie du "quartier vert" de Montmartre

Une proposition aussi pour entrer en voiture à Montmartre le dimanche sans avoir à montrer sa carte d'identité.

Nouvel et probablement ultime épisode pour la difficile mise en place du dispositif "quartier vert" à Montmartre et des changements de sens de circulation qu'il entraîne : retour à la situation antérieure pour la rue Tourlaque qui sera à nouveau mise en sens est-ouest, de la rue Lepic vers la rue Caulaincourt, redevenant ainsi une voie de sortie du "quartier vert". (Il avait été envisagé un moment, pour faciliter le passage des pompiers, de la mettre dans l'autre sens.)

En revanche, la partie de la rue Joseph-de-Maistre entre Caulaincourt et Lepic reste dans le sens ouest-est, donc voie d'entrée dans le quartier.

La décision a été prise par les élus début décembre à la suite d'une réunion avec les habitants. Le 19 décembre, le

conseil de quartier Montmartre s'est déclaré d'accord.

Cela devrait mettre fin à la levée de boucliers, notamment de la part des riverains du haut de la rue Lepic, qui protestaient contre une «augmentation considérable» du flot montant de voitures qui, venant du bas de la rue Lepic, auraient bien voulu rejoindre la rue Caulaincourt mais qui, une fois engagées, devaient impérativement continuer jusqu'au bout et faire le grand tour par l'avenue Junot.

Il est aussi prévu d'aménager toutes les entrées du quartier vert avec des "pinçements" (système interdisant à deux voitures de rouler de front) et des dos d'âne, comme c'est déjà fait rue d'Orsel et rue Lamarck. Sont programmées également des limitations à 30 km/h, ainsi

que des parkings à vélos...

Autre dispositif qui a soulevé des problèmes et des protestations : celui qui, le dimanche, interdit une grande partie de la Butte aux voitures des non-habitants. Pour pouvoir rentrer chez eux, les habitants doivent donc à chaque fois montrer leurs papiers d'identité aux agents postés aux entrées du quartier, ce que beaucoup trouvent vexatoire.

On pense à un système leur évitant cela. Ce pourrait être un macaron autocollant qu'on placerait sur le pare-brise, comme le suggère l'élue UMP Roxane Decorte dans une proposition de vœu soumise au Conseil de Paris. Ou une attestation de domicile collée sur une vitre comme déjà Dominique Lamy, l'adjoint à la voirie, en fournit à ceux qui viennent lui demander. ■



Nagui a inauguré les décorations et les stands installés par l'Association des commerçants Lepic-Abbesses. (À gauche, Thierry Campion, président de cette association.)

Etoiles et rubans de lumière

Le bas de la Butte, aux Abbesses, comme le haut autour de la place du Tertre, ont revêtu leurs habits de lumière pour fêter la nouvelle année.

Dès la mi-décembre, grâce à la Ville et aux associations locales de commerçants, les rues se sont mises à scintiller : rubans de lumières et milliers d'étoiles accrochées y compris aux arbres qui ont pris des

allures de sapins de Noël.

Les commerces se sont illuminés ainsi que des fenêtres de particuliers et, cette année encore, fin janvier, on récompensera la plus belle vitrine et la plus jolie fenêtre.

Montmartre, bien sûr, mais l'avenue de Saint-Ouen et le quartier de la Porte-Montmartre rivalisent aussi de lumières de fête en ce début 2007. ■



Alerte à l'expulsion des artistes de la Cité des arts

42 ateliers-logements dans un paradis champêtre, au 24 rue Norvins.

Grosse frayeur pour les résidents de la *Cité internationale des arts*, 24 rue Norvins. Ils ont cru qu'ils risquaient d'être expulsés de leur paradis, en plein hiver, en pleine "trêve des confiseurs".

Début décembre, plusieurs ont reçu des notifications leur demandant de quitter les lieux avant la fin du mois. L'un d'eux par exemple, dont la résidence s'achevait en août 2007, était sommé de partir le 27 décembre 2006 ! Dans le même cas, un couple avec un bébé de quelques semaines, une dame enceinte... Le bruit courait que les quarante-deux ateliers-logements de la cité allaient être évacués, qu'on allait transformer totalement les lieux, peut-être les rayer de la carte. Ils n'ont pas été mis dehors fin décembre mais la menace subsiste avec une nouvelle date lancée à leur tête : 12 janvier.

La cité s'étend entre rue Norvins et rue Girardon sur 2 500 m² et ses

dix bâtiments (petits et plus grands, construits entre le début du XIX^e siècle et les années 1960) se nichent dans un grand jardin sauvage, aux arbres séculaires, dévalant la pente nord-ouest de la Butte. Le bâti appartient à la Ville de Paris. Celle-ci gère directement six logements où les résidents vivent en permanence (certains depuis quarante ans) mais le reste de la cité, ouverte aux artistes pour des résidences temporaires de deux mois à deux ans, est géré, par délégation de service public, par une association dirigée depuis 1957 par la même famille, d'abord par Félix Brunau puis par son épouse.

Refaire le chauffage

C'est la présidente de l'association, Mme Brunau, qui a notifié leur congé aux artistes du 24 rue Norvins. Raison donnée : des travaux d'entretien à réaliser dont le système de chauffage à refaire. Effecti-

Elise Pailioncy



Dans la Cité internationale des arts sont logés quelques artistes qui vivent là en permanence et d'autres en résidence temporaire.

vement, si les bâtiments ne présentent pas de désordres structurels graves, ils ont été peu et mal entretenus. De plus, ils sont mal isolés et les chaudières sont à bout de souffle.

Toutefois, se sont interrogés les résidents, pourquoi avoir attendu l'hiver pour refaire le chauffage ? Mme Brunau utiliserait-elle la panique des résidents pour contraindre la Ville à effectuer immédiatement les travaux ?

Ouvrir sur l'extérieur

À la mi-décembre, la Ville de Paris assurait les résidents de leur maintien dans les lieux et accordait une subvention pour acheter des convecteurs et donc garantir la température dans les ateliers. D'autre part, l'adjointe à la Culture du 18^e, Danielle Fournier, rassurait les artistes : « Non, la Ville ne pense pas vendre, les rumeurs en

ce sens étaient infondées. Oui, la cité perdurera et sa mission d'accueil d'artistes se poursuivra. »

Toutefois, la mairie de Paris et la municipalité du 18^e veulent rénover à l'horizon de la prochaine mandature. Cela prendra du temps, et une cité vide pourrait éventuellement les arranger, d'où la menace persistante.

Elles voudraient aussi ouvrir la cité sur l'environnement. « Pourquoi est-elle totalement interdite aux habitants du quartier ? Pourquoi ne pas organiser des portes ouvertes, créer un lieu d'exposition, par exemple dans le pavillon vide, tout en bas, rue Girardon ? », demande Danielle Fournier qui rappelle que les élus du 18^e ont voté la transformation en jardin public d'un espace à l'entrée de la cité, côté rue Norvins, actuellement utilisé comme parking.

M.-P. L.

L. C. D. DÉCORATION

30, rue Joseph de Maistre, 75018 Paris

Réfection de fauteuils et canapés tous styles.

Création et fabrication à la demande.

Patine à l'ancienne, ébénisterie en sièges.

Agencement d'intérieur.

Rideaux, voilages, stores, tentures murales.

Literie.

Grand choix de tissus, voilages, cuirs.

Respect des lignes du fauteuil ancien, travail à l'ancienne.

**LA QUALITÉ D'UN TRAVAIL BIEN FAIT
DURE DANS LE TEMPS**

Tél.-fax : 01 53 41 00 56

Mob. : 06 14 12 82 78.

E-mail : lcd.decoration@wanadoo.fr

Épidémie d'agences rue Caulaincourt

Il y a des rues qui se spécialisent, par exemple, dans les restaurants exotiques. La rue Caulaincourt va-t-elle devenir une des artères les plus denses de la capitale en agences immobilières ? Coup sur coup, une mercerie et une maison de la presse viennent d'être remplacées par des marchands de bien. Auparavant, une droguerie et une boutique Philips avaient subi le même sort. Nous en sommes déjà à une douzaine d'officines sur quelques centaines de mètres. Avis aux amateurs, Dominique, l'encadreur du 37, va exercer ses talents dans l'Oise, le marchand de vêtements du 13 a fermé boutique. Idem pour le lunetier du 81.

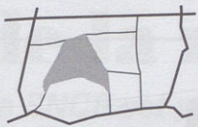
Faut-il s'inquiéter ? Va-t-on vers une désertification de cette rue dont Marcel Aymé a vanté les charmes ? N'exagérons tout de même pas. Un fleuriste spécialisé dans les roses a ouvert au 25. Une coiffeuse s'est installée, il y a

peu, au 104. La culture française, par ailleurs, résiste bien puisque deux marchands de vin se sont implantés au 50 et au 43, venant faire concurrence au Nicolas du 79 et au Cellier de la Butte du 113.

Le mouvement, de plus, n'est pas irréversible. Une agence Guy Hocquet ouvre au 67, mais une agence du même nom a fermé ses portes il y a un an au 103. Elle a été remplacée par une boutique d'objets-cadeaux ("Par l'objet") dont, paraît-il, les affaires marchent bien.

Donc pas trop d'inquiétude même si sur plus d'un kilomètre, on ne trouve plus un marchand de journaux (il y en avait deux, il y a peu) et pas de librairie (on peut s'écarter un peu et aller place Constantin-Pecqueur). Nous allons même, en ce début d'année, leur souhaiter la bienvenue.

Paul Desalmand



Permanence quotidienne du conseil de quartier

Le conseil de quartier Clignancourt-Jules-Joffrin organise à *L'Interloque*, à partir du 15 janvier, une permanence. Le collectif d'artistes récupérateurs de *L'Interloque*, qui siège au conseil dans le collège associations, a mis en place une cellule d'écoute et de veille à la disposition des habitants, commerçants, acteurs associatifs et toute autre personne concernée. Tous sont ainsi invités à exprimer avis, critiques, attentes et suggestions par rapport au quartier.

□ *L'Interloque*, 7 ter rue de Tréaigne. Ouvert du lundi au samedi de 10 h à midi et de 14 h à 20 h. Le dimanche, de 14 h à 20 h.

"Anti-soldes" en janvier à *L'Interloque*

Janvier, mois des soldes. *L'Interloque*, collectif anticonformiste d'artistes récupérateurs qui tient boutique au 7 ter rue de Tréaigne, refuse de sacrifier à cette tradition commerciale et organise, du 11 au 31 janvier, des "anti-soldes".

«Avis à la population. Campagne anti-soldes près de chez vous», affirment-ils, annonçant de façon parodique que tous leurs produits, à l'exception des produits issus du réemploi (réfrigérateurs, électroménager, matériel informatique, mobilier) «subiront des hausses de prix de 20 % à 50 % en conformité avec les usages en vigueur». ■

Matière active, boutique-atelier de "customisation" rue du Mont-Cenis

Christian Adni

Est-ce parce qu'elle jouxte une boulangerie au superbe décor ? Toujours est-il que l'on passe facilement devant cette boutique, rue du Mont-Cenis, sans la remarquer ou en pensant que ce n'est qu'un atelier, tant la vitrine est encombrée d'objets hétéroclites.

En poussant la porte, on découvre que l'on n'est pas si loin du compte. *Matière active* est un atelier, et plus encore... C'est un délicieux capharnaüm mâtiné caverne d'Ali Baba ! On y trouve de tout, mais c'est beaucoup plus petit qu'à la Samaritaine. C'est plus interactif aussi.

Dans ce domaine, *Matière active* innove. Dans la boutique, Laurence et Maya proposent une kyrielle de fournitures, matériels et accessoires permettant la création, la transformation, la modification, la personnalisation... Bref, la "customisation" de toutes sortes d'objets et vêtements quotidiens. Pour réaliser ces opérations, on utilise des techniques à la portée des enfants et des adultes habiles de leurs mains. Citons en vrac : la peinture, le collage et le découpage, la couture, la reliure...

Fabriquer ses cadeaux

L'originalité de la démarche de *Matière active* tient au fait que l'on y pratique la vente à emporter, mais on peut également "déguster" sur place ! Au fond du magasin, un escalier mène à un vaste atelier au sous-sol. Laurence offre un café au bar d'un petit coin-salon, en expliquant que la grande table du fond - destinée aux divers ateliers - peut recevoir une dizaine d'enfants pour les ateliers d'éveil créatif (4-12 ans) mais que le must reste les goûters d'anniversaire où l'on peut enjoliver les photos de la fête en imaginant des

cadres de cartons gaufrés avec des effets 3D, autour d'un goûter de circonstance. Les chères têtes blondes se fabriquent ainsi leurs cadeaux. Astucieux, non ?

Le forfait anniversaire (deux heures d'atelier scrap avec le goûter pour 10 enfants) est à 150 €. C'est une somme, mais Laurence avoue que c'est un forfait qui connaît un succès certain. Il faut croire que beaucoup de mères admettent que c'est le prix à payer pour s'affranchir du stress que représente ces après-midi particulières.

Parmi les nombreux forfaits proposés, on retient aussi le forfait copines. Pour retomber en enfance un après-midi. Et plus on est de fous, plus on rigole : (42 € par personne si l'on vient à trois, 35 € si vous venez à six !). On peut également approfondir une technique particulière sous forme de stage de trois fois trois heures. Pour la couture, il faut compter 120 € et on vient les mains vides. Tout vous attend dans l'atelier.

En remontant du sous-sol, on revisite la boutique avec un autre regard. L'œil est attiré par les pièces finies : chapeaux, sacs, robes et accessoires, fruits de l'imagination de créateurs de tous horizons, collaborateurs de *Matière active*.

Philippe Bergeron

□ 59 rue de Mont-Cenis. Du mardi au vendredi, 10 h 30 à 13 h 30 et 15 h 30 à 19 h 30. Samedi 10 h 30 à 19 h 30. Téléphone 01 42 52 99 75.



Dans l'atelier...

les
Joailliers
Orfèvres

-20%

-30%

SOLDES

-40%

-50%

comptoir Joffrin

Horloger - Bijoutier - Joaillier
28, rue Hermel - 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25



Bonne cuisine, convivialité, musique : L'Olympic

C'était naguère un café de môtards, il a conservé son nom et... sa forme olympique, *L'Olympic*, 15 rue Simart, à l'angle de la rue Marcadet (à ne pas confondre avec l'*Olympic-café* de la rue Léon, dont il est question page 3). Mais depuis qu'il a été repris, en juin dernier, par une jeune femme, Réra Khattar, le lieu a changé de personnalité, privilégiant la convivialité de quartier, la musique et la bonne cuisine.

On y mange à midi (salle pleine, "cantine" préférée des voisins de *Médecins du monde*) et le chef, Philippe, ami d'enfance de Réra, par ailleurs fin cuisinier, membre de la Chambre des cuisiniers de France, fait merveille aux fourneaux : plats

traditionnels, spécialités régionales avec parfois une touche d'exotisme dans les sauces (joue de bœuf braisée au vin rouge, tartiflettes, moules de bouchot, confit de canard, poulet aux épices, terrines-maison et tartes tatin). 3 € les entrées et desserts, 8 € les plats, grand choix de vins.

On y boit aussi toute la journée au bar, avec en prime l'éternelle bonne humeur de Sandra, la jeune serveuse, tandis qu'un samedi par mois (au minimum), Réra organise, de 18 h à 20 h 30, des apéro-concerts. Musique acoustique avec en alternance le jazz des *Jazzmooners*, un jeune groupe qui vient périodiquement, et de la chanson française (*Les mots qui courent*, *Les Epiphytes*, *Thalie...*), deux des

musiques préférées de la patronne.

Aux murs, des photos de l'Inde, du Sri Lanka, du Laos, du Mexique, de Birmanie, de Syrie... toutes prises par Réra lors de ses voyages : «Je suis une accro des voyages, j'aime aussi les gens, sinon je ne ferais pas ce métier. Alors découvrir d'autres peuples, d'autres coutumes, la différence m'enrichit», dit-elle. Mais Réra est prête à décrocher ses belles photos pour des expos : «BD, photos, peintures... je suis ouverte à toute proposition.»

Ainsi va *L'Olympic*, toujours en forme.

Marie-Pierre Larrivé

□ 15 rue Simart. 01 42 57 09 00.

LE QUARTIER SIMPLON

Afin de permettre aux habitants du 18^e de mieux connaître leur arrondissement, nous publions périodiquement des dossiers sur les quartiers qui le composent.

Après le quartier Clignancourt - Jules Joffrin il y a quelques mois (voir notre n° 127), voici, dans ce numéro et le prochain, quelques aspects du quartier Simplon-Porte des Poissonniers.

Dans le prochain numéro : une brève histoire du quartier, un tour d'horizon de ses problèmes et de son évolution, une présentation des principales associations qui y sont présentes.

Le nord du quartier Simplon bientôt en "politique de la ville"

La partie nord du quartier Simplon-Porte des Poissonniers devrait entrer prochainement dans le cadre de la "politique de la ville", dispositif qui permet de faire bénéficier certains quartiers, habités majoritairement par une population à revenus modestes, de subventions particulières et d'un système de concertation renforcé, notamment à travers une équipe de développement local.

La date d'entrée dans ce dispositif n'est pas encore fixée. Elle dépend de la décision du gouvernement, car la "politique de la ville" associe plusieurs

acteurs : l'État, la région, la commune (ici, Paris). On pense que ce sera dans le cours du premier trimestre.

Actuellement, trois quartiers du 18^e bénéficient d'un "contrat de ville" : la Goutte d'Or, le quartier Porte Montmartre-Porte de Clignancourt, le quartier de La Chapelle.

Ce dispositif s'est appelé successivement DSQ (développement social des quartiers), puis DSU (développement social urbain), maintenant "contrat de ville", toujours dans le cadre de ce qu'on nomme "politique de la ville". C'est un usage répandu en

France, à chaque fois qu'on change quelque chose dans un dispositif administratif et social, d'en changer aussi le nom, si bien que les simples citoyens ont parfois du mal à s'y retrouver.

Mais il faut noter que le contenu de la "politique de la ville" a changé ces derniers mois : si les questions d'emploi, de santé et d'insertion restent prioritaires, en revanche le gouvernement a fortement diminué les aides aux activités culturelles, à l'animation des quartiers et même aux actions éducatives.

Nous aurons l'occasion d'y revenir. ■

Un mini-quartier en construction à la Porte des Poissonniers

C'est un énorme chantier qui est en voie d'achèvement tout au nord du quartier, entre le boulevard Ney et le périphérique, le long de l'avenue de la Porte des Poissonniers. Quand il sera achevé, il comprendra, dans l'ordre, en partant du boulevard Ney :

- un "hôtel d'activités", c'est-à-dire un bâtiment accueillant des bureaux et des locaux d'entreprises,
- une résidence de 87 logements sociaux de type PLS (de niveau "intermédiaire"), destinés aux infirmières et autres personnels des hôpitaux de Paris,
- une résidence pour étudiants de 243 chambres,
- un ensemble de 43 logements de type PLI (logement social de catégorie plus élevée),

- un ensemble plus "chic", 68 logements en accession privée à la propriété,
- enfin, dans la partie la plus proche du périphérique, une "résidence hôtelière" de 180 chambres qui seront louées à la semaine ou au mois, avec services, principalement pour des personnes en déplacement professionnel.

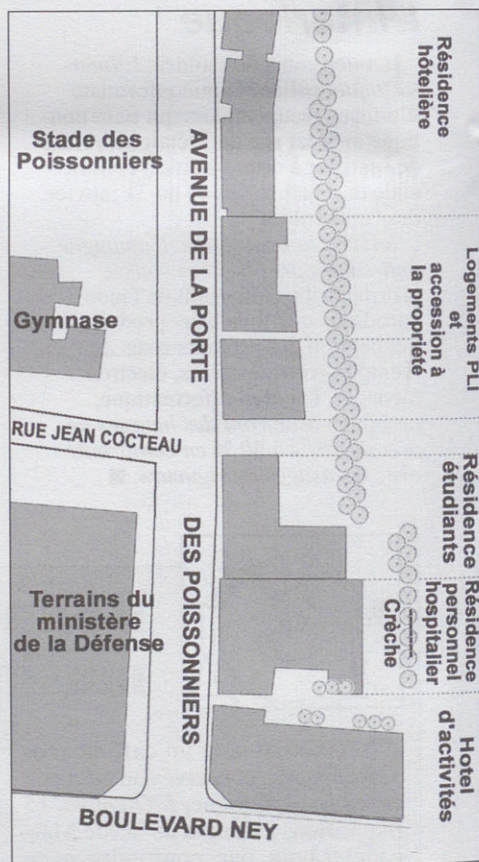
38 000 m² utilisables

Autrefois se trouvait là le centre de tri international de la Poste. Il a été fermé en 2002, le tri du courrier international s'effectuant maintenant dans un nouveau centre près de Roissy – avec au passage une diminution des effectifs salariés. La Poste, propriétaire des terrains, a lancé une consultation auprès des promoteurs privés pour leur réutilisation, sans consulter la municipalité dans un premier temps. C'est la proposition de la société Sodearif qui a été retenue.

La municipalité est intervenue ensuite. Son accord était indispensable, car en fin de compte c'est elle qui devait donner ou refuser les permis de construire, dans le cadre du plan local d'urbanisme.

Elle a accueilli le projet avec satisfaction. «C'était l'occasion de faire naître, dans cette zone un peu désertique, un véritable nouveau quartier», confie-t-on à la mairie du 18^e. Mais elle a demandé et obtenu un certain nombre de modifications du projet :

- l'ajout de la crèche de 60 berceaux, qui n'était pas prévue à l'origine,
- davantage de commerces de proximité,
- corollairement, une densité de logements légèrement plus faible,
- une diminution de la taille de la "résidence hôtelière", qui à l'origine devait comporter 250 chambres et être collée



au périphérique ; maintenant elle en est séparée par un petit espace,

- enfin, une ouverture dans la continuité des bâtiments, en face de la rue Jean Cocteau : il ne s'agira pas d'une véritable voie de circulation, mais d'une rupture architecturale afin qu'on n'ait pas l'impression d'une barre continue de bâtiments d'un bout à l'autre de l'avenue.

L'ensemble représentera 38 000 m² de surface utilisable totale (surface "de planchers"). ■

nierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Là où se trouvait, il y a quatre ans, un centre de tri de la Poste...

L'avenir des terrains SNCF de la rue des Poissonniers se précise

La SNCF est prête à vendre à la Ville le terrain situé 110-122 rue des Poissonniers. Un projet comportant logements, espace vert, gymnase, locaux d'entreprises a été présenté aux habitants du quartier. La réalisation de ce programme s'achèverait en 2012.



Sur ces terrains, actuellement, se trouvent des constructions de la SNCF, dont la plupart inutilisées. (À gauche, la rue des Poissonniers.)

Tout au long du quartier Simplon, du côté Est, s'étirent les voies ferrées du réseau de la gare du Nord. Entre ces voies ferrées et la rue des Poissonniers, se trouvent des terrains d'une surface relativement importante, appartenant ou ayant appartenu à la SNCF.

On y trouvait et on y trouve encore de nombreux bâtiments de service, aujourd'hui inutilisés en grande partie. On y trouve aussi des ensembles immobiliers construits il y a vingt ou trente ans : l'ensemble de l'allée d'Andrézieux (en partie logements locatifs, en partie en copropriété), construit par La Sablière, société HLM dépendant de la SNCF ;

et, plus au nord, à partir du 144 rue des Poissonniers, deux ensembles de logements HLM dépendant de l'OPAC.

Entre ces ensembles immobiliers, le terrain de deux hectares environ (20 000 m²) dont les entrées se trouvent au 110 et au 122 rue des Poissonniers est actuellement occupé par un ensemble disparate de bâtiments de la SNCF, désaffectés pour la plupart. La SNCF est d'accord pour le vendre à la Ville de Paris.

Négociation sur le prix

La négociation sur le prix et les conditions financières est en cours. La municipalité de Paris espère les

La rue des Poissonniers se transforme

Le projet concernant le terrain du 110-122 rue des Poissonniers s'inscrit dans un ensemble d'opérations qui vont, à terme, transformer complètement cette partie de la rue des Poissonniers et ce qui l'entoure.

Côté ouest, des travaux importants sont en cours pour rénover le secteur rue du Nord - rue Émile-Chaine. Un peu plus haut, l'immeuble qui fait le coin de la rue des Poissonniers et de la rue Boinod, et qui est en mauvais état, sera réhabilité.

Côté est, entre le 94 et le 108 de la rue des Poissonniers, c'est le projet mené par la société Multinvest, avec notamment un marché de gros de produits alimentaires de la marque Métro, plus un restaurant d'entreprise destiné au personnel municipal (230 places) et une antenne de la Direction de la protection et de la prévention (les employés municipaux chargés de la circulation, de la protection des sorties d'écoles et d'une façon générale des

missions de protection de l'ordre).

Toujours à l'est, plus haut, plus près du boulevard Ney, au 144, un bâtiment comportant un foyer de jeunes travailleurs de 71 studios, plus des commerces et bureaux, est en projet.

Toutefois, une question posée lors de la réunion du 13 décembre dernier est restée sans réponse pour le moment : ces logements nouveaux, ces commerces amèneront une circulation accrue de voitures dans la rue des Poissonniers - où déjà les piétons, et surtout les personnes avec poussettes ou en fauteuil roulant, ont du mal à circuler en raison de l'étroitesse des trottoirs. Qu'est-il prévu à ce sujet ?

Autre question : y aura-t-il assez de place dans les écoles du quartier (déjà bien pleines) pour les enfants des familles qui emménageront, dans les immeubles nouveaux qui sont en construction Porte des Poissonniers (voir page 12) et en projet rue des Poissonniers ? ■

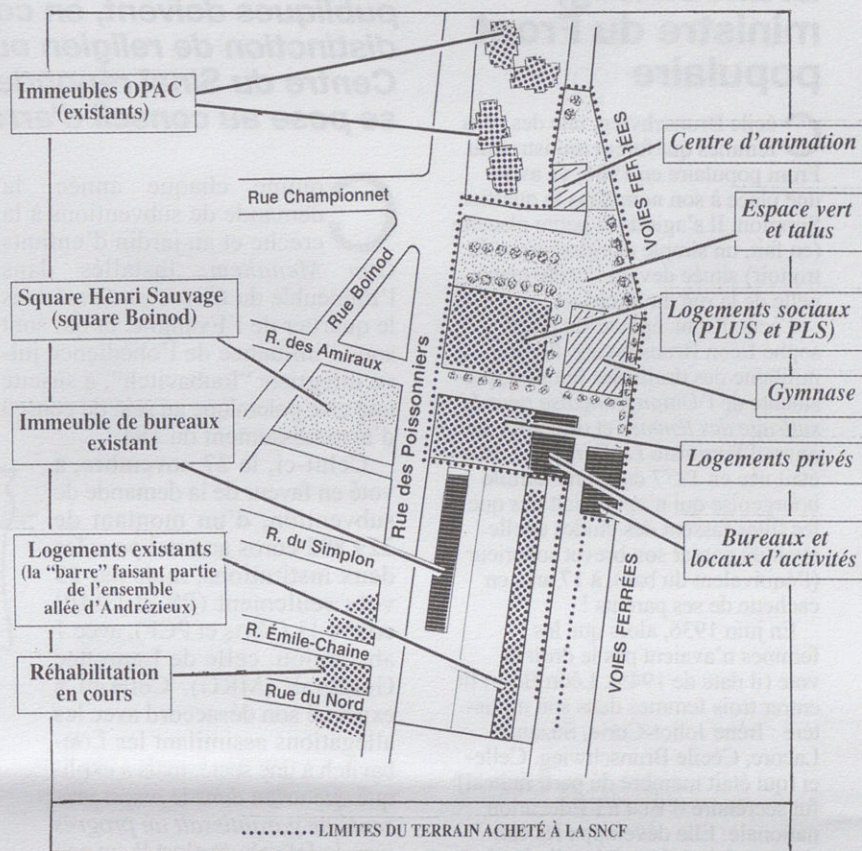


Schéma (non définitif) du futur aménagement des terrains que la Ville de Paris s'apprête à acheter à la SNCF.

À gauche, indication de ce qui existe actuellement autour de cette zone. À droite, indication des bâtiments et équipements prévus dans le schéma.

conclure au premier trimestre 2007. Elle vient de présenter aux habitants du quartier, dans une réunion publique à la mairie, son premier projet d'aménagement de ce terrain.

Il faudra, avant de commencer l'aménagement, réinstaller ailleurs un centre d'infographie et un centre de formation de la SNCF qui y sont encore en fonctionnement. Mais, d'ores et déjà, un calendrier des travaux est prévu. L'année 2007, après l'achat du terrain, sera consacrée aux vérifications concernant la pollution des sols, à l'achèvement des études d'aménagement, à la poursuite de la concertation avec les habitants. Les travaux proprement dits commenceraient en 2008 et s'achèveraient fin 2012.

Les propositions

Dans l'état actuel de sa réflexion, la municipalité propose (voir le plan ci-dessus) :

- à l'est, pour séparer les espaces aménagés du bruit des voies ferrées, un talus planté de pelouse et d'arbres,
- tout au nord du terrain, un jardin public d'environ 6 500 m², ouvert sur la rue des Poissonniers, et un centre d'animation au milieu du jardin,
- deux ensembles de logements,

une centaine en tout, en partie logements sociaux, en partie logements du secteur privé,

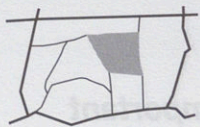
- un gymnase qui pourrait être de catégorie C, c'est-à-dire utilisable pour des compétitions officielles,

- des bâtiments de bureaux et entreprises un peu en arrière de la rue des Poissonniers,

- et bien sûr des rues permettant d'accéder aux différents espaces.

Concernant les logements, on a remarqué, lors de la réunion de présentation, l'insistance de Daniel Vaillant et de Michel Neyreneuf, son adjoint chargé de l'urbanisme, sur le fait que les logements sociaux vraiment destinés aux catégories modestes sont loin d'être majoritaires dans le programme : environ 50 % des logements seraient réalisés par des promoteurs privés, et dans l'autre moitié, constituée de logements sociaux, on comptera un certain pourcentage de logements de type PLS⁽¹⁾, dont Michel Neyreneuf a déclaré : «Ce qu'on appelle le PLS, c'est en fait du logement intermédiaire...» ■

1. La catégorie de logements sociaux destinés aux ménages à revenus modestes s'appelle PLUS. Les logements PLS sont la catégorie au-dessus.



Une place Cécile Brunschvicg, ministre du Front populaire

Cécile Brunschvicg, une des trois femmes qui furent ministres du Front populaire en 1936, va avoir une place à son nom dans le quartier Simplon. Il s'agit de la petite placette (en fait, un simple élargissement du trottoir) située devant l'école maternelle de la rue du Simplon.

Cécile Kahn, épouse du philosophe Léon Brunschvicg, fut une militante des droits des femmes, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes et directrice du journal féministe *La Française*. Elle était née en 1877 dans une famille bourgeoise qui n'appréciait pas que les filles fassent des études et elle avait dû passer son brevet supérieur (l'équivalent du bac), à 17 ans, en cachette de ses parents !

En juin 1936, alors que les femmes n'avaient pas le droit de vote (il date de 1945), Léon Blum fit entrer trois femmes dans son ministère : Irène Joliot-Curie, Suzanne Lacore, Cécile Brunschvicg. Celle-ci (qui était membre du parti radical) fut secrétaire d'État à l'Éducation nationale. Elle développa les cantines scolaires, le suivi sanitaire des élèves, le soutien aux activités périscolaires, les "caisses des écoles".

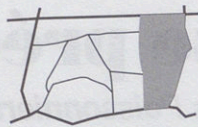
Menacée par les persécutions antisémites pendant la guerre, elle se cacha sous une fausse identité. À la Libération, elle reprit ses activités militantes mais mourut en 1946.

La tradition à Paris étant que les écoles portent le nom de la voie où elles sont construites, l'école maternelle va prendre le nom de Cécile Brunschvicg. ■

Un chêne dans les jardins des Portes-Blanches

Un chêne pousse dans le grand ensemble des Portes-Blanches. Un arbre déjà imposant, de 16 ans d'âge, a été planté, le 12 décembre, dans la cour d'une résidence de la société 3 F, celle du 6-8 rue des Portes-Blanches. Cérémonie officielle avec présence d'élus et ruban coupé par le président de l'association des locataires, Marcel Delmas.

Ce n'est pas la première plantation dans cette cour déjà arborée, mais c'est la première réalisée dans le cadre d'une grande opération de verdissement du patrimoine des 3F. Cette société HLM, gérant 138 000 résidences en France dont plus de 500 dans le 18e, a décidé de planter 3 650 arbres dans les douze mois à venir, dix par jour, et elle a choisi les Portes-Blanches pour l'inaugurer. ■



Nouvelle polémique sur les subventions à la crèche loubavitch du Sinaï

Normalement, les crèches et écoles privées recevant des subventions publiques doivent, en contrepartie, pouvoir accueillir des enfants sans distinction de religion ou d'origine. Les établissements dépendant du Centre du Sinaï répondent-ils à cette exigence ? Chaque année, la question se pose au conseil d'arrondissement.

Comme chaque année, la demande de subventions à la crèche et au jardin d'enfants *Gan Menahem*, installés dans l'immeuble du Centre du Sinaï dans le quartier de l'Évangile, et qui sont sous l'influence de l'obédience juive intégriste "loubavitch", a suscité une vive polémique au sein du conseil d'arrondissement du 18e.

Celui-ci, le 27 novembre, a voté en faveur de la demande de subvention, d'un montant de 229 892 euros au total pour les deux institutions, mais par 23 voix seulement (PS et UMP) contre 11 (Verts et PCF), avec 1 abstention, celle de Laurence Goldgrab (MRG). Celle-ci a exprimé son désaccord avec les allégations assimilant les Loubavitch à une secte, mais a expliqué que «rien dans le projet présenté ne garantissait un progrès vers la laïcité» et c'est là un pan essentiel de la question.

Opacité comptable

Premier problème : *Gan Menahem*, qui gère le jardin d'enfant et la crèche (une des plus importantes de Paris avec cent places), était depuis 2004 en cessation de paiement avec une dette fiscale et des charges impayées se montant à 1,5 millions d'euros en 2005.

Un rapport de l'inspection générale de la Ville de Paris (mai 2005) faisait état d'une «opacité comptable» et de «pratiques pour le moins douteuses», par exemple des «virements non justifiés [au sein du Centre du Sinaï] d'une entité à l'autre». (On trouve dans le Centre du Sinaï, outre la crèche et le jardin d'enfants, des établissements scolaires et nombre d'autres activités.)

L'an dernier, les élus du 18e avaient néanmoins voté la subvention, socialistes et UMP ensemble tandis que Verts et communistes avaient quitté la salle, mais ils avaient souligné que c'était la dernière fois si la transparence des comptes n'était pas rétablie.

Or, la structure de gestion a changé. Une nouvelle société reprenant biens et dettes a été constituée en février dernier, formée par trois associations, le Fonds social juif unifié, la Fondation Rothschild et la fonda-

tion *Mémoire de la Shoah*. Elle s'est engagée à assainir les comptes et c'est une des raisons motivant le vote favorable de cette fin d'année 2006.

Laïcité oubliée

Toutefois, cela ne règle pas le deuxième problème, lié à la laïcité. «On passe d'une discrimination mal

mentaire traditionnelle : pantalon interdit, jupes à mi-mollet, coiffe sur les cheveux».

Tout cela, disent les opposants à la subvention, rend impossible de fait la présence d'enfants qui ne seraient pas juifs. Or la loi exige des écoles et crèches qui reçoivent des subventions publiques une contrepartie : elles doivent pouvoir accueillir des enfants issus de familles de toutes opinions et croyances.

Et l'an prochain ?

Selon ces opposants, ce qui est en cause, ce n'est pas l'origine confessionnelle de la crèche : d'autres crèches dépendant de communautés religieuses, par exemple la Crèche israélite de Montmartre, reçoivent des subventions municipales sans qu'il y eût jamais d'objection de personne, car elles respectent ce principe d'accueil de tout enfant quelles que soient ses origines, sa religion ou son absence de religion (ce qui ne les empêche pas de maintenir leur appartenance religieuse).

Pascal Julien fait remarquer qu'une récente convention avec la Ville précise que la crèche *Gan Menahem* se doit de pratiquer un accueil sans discrimi-

nation - mais que de facto, par son organisation même, elle n'en fait rien. Il ajoute que 4 à 5 % des enfants ne sont pas parisiens, ce qui est contraire à la convention, témoin les embouteillages devant le Sinaï créés par toutes les voitures immatriculées en banlieue qui déposent les enfants et reviennent les chercher.

À l'année prochaine probablement pour une nouvelle demande de subvention relayée par la Ville. Bertrand Delanoë avait pourtant appelé, en 1997, avant sa prise de fonction à l'Hôtel de Ville, le groupe socialiste à s'abstenir, évoquant «certaines dérives heurtant légitimement la conscience de citoyens soucieux de défendre les valeurs républicaines et laïques, tout particulièrement en ce qui concerne la place des enfants dans la société».

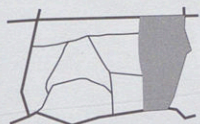
À l'année prochaine aussi pour une reprise des polémiques à moins que, l'échéance électorale passée, la donne ait changé.

Marie-Pierre Larrivé



gérée à une discrimination bien gérée», a déclaré Pascal Julien (élu Vert et président du conseil de quartier Charles-Hermite-Évangile), qui a voté contre la subvention. «Je ne demande pas leur fermeture mais leur ouverture», a-t-il ajouté.

Pascal Julien et tous ceux qui ont voté contre se référaient au même rapport de l'inspection générale. En effet, celui-ci souligne aussi que «l'association a pour objet l'accueil d'enfants d'origine et de confession israélites» avec un règlement intérieur précisant que «le caractère propre de la crèche est d'être un établissement communautaire». Le rapport ajoute que «cela est clairement affirmé dans les lieux mêmes : présence de symboles religieux et de prières en hébreu affichés au mur ainsi que de photos du rabbin loubavitch» (le rabbin Mena'hém Mendel Schneerson, l'ancien maître de la mouvance "loubavitch"). Le rapport indique enfin que le personnel féminin doit «respecter une tenue vesti-



Le Tapis volant, un jeu de cartes géantes pour célébrer toutes les langues du monde

Une réalisation artistique, sociale... et ludique d'un collectif de graphistes de La Chapelle aimant les cultures d'ici et d'ailleurs.

C'est un tapis à étaler par terre, un tapis d'une centaine de cartes géantes (des cartons plastifiés de 40 sur 53 centimètres), des cartes à jouer dont les dos forment un motif illustré et dont les faces portent de courts textes écrits dans toutes ces "langues d'ailleurs qui se parlent ici" avec, en miroir, leur traduction en français.

À la fois jeu et outil de rencontres multiculturelles, de voyages immobiles, ce tapis, baptisé "tapis volant", est le fruit de l'imagination et du travail d'un collectif de plasticiens qui avait «le désir de faire connaître, de célébrer, de valoriser toute la richesse humaine dans sa diversité».

Le collectif se nomme *Name Diffusion* mais derrière cet anonymat volontaire se cachent Marion, Arben, Sylvie et Myriam, des artistes d'âges et d'origines différents, tous férus de langues et de voyages, venus de Hongrie, d'Albanie, d'Afrique... pour se rencontrer et se poser à La Chapelle. Ainsi, Myriam Grunbach raconte : «Je suis née dans le quartier et j'y suis revenue mais j'ai beaucoup voyagé et, me souvenant combien j'étais étrangère ailleurs, je m'intéresse aux étrangers d'ici, ceux qui subissent malentendus et stigmatisations.»

Rencontre des artistes lors de luttes pour les sans-papiers, envie de travailler ensemble, découverte de leur sensibilité commune aux langues, et voilà. Après avoir animé des ateliers



de lecture et d'écriture à Écobox, le jardin partagé de la rue Pajol, ils ont lancé leur tapis volant.

Ce furent d'abord en 2005, une longue collaboration avec les jeunes d'un foyer de demandeurs d'asile de Boissy-saint-Léger (Seine-et-Marne) où les premières cartes à jouer furent élaborées. Écrites en yaruba, turc, tigrinya, tchéchène, tamoul, swahili, somali, russe, roumain, pulaar,

pundjabi, portugais d'Angola, polonais, oromo, mongol, mendéké, malgache, lingala, kikongo, japonais, italien, géorgien, dari, créole, chinois, cambodgien, bengali, arabe, amharique..., racontant une histoire, un sentiment, un cri de joie ou de douleur, en quelques mots calligraphiés, voire un dessin.

Eh bien, jouez maintenant

Ce furent ensuite des animations ouvertes à tous publics sur le Parvis des droits de l'homme, la mise en forme du tapis et une première séance de jeu (on joue en équipes, on retourne des cartes et l'on essaie, un peu comme au "Jeu des 7 familles", de reconstituer des familles de langues) au Musée de l'homme en juin 2006. La deuxième séance de jeu eut lieu, le 13 juillet dernier à la Maison des associations du 18e (15 passage Ramey) avec une centaine de joueurs et la collaboration du MRAP et du Réseau éducation sans frontières (RESF). «Plaisir de la rencontre, plaisir de jouer ensemble, d'apprendre, de se découvrir les uns les autres», déclare Myriam.

La Maison des associations (MDA) a aussi accueilli, le 18 octobre, une réunion entre le collectif et une dizaine d'associations du 18e travaillant sur les langues et les cultures d'origine. *Name Diffusion* entend en effet prolonger son action, au-delà de l'élaboration du tapis volant originel, créer

de nouvelles cartes et enrichir le tapis, constituer des doubles du jeu, fabriquer un tout nouveau tapis avec d'autres langues, d'autres gens «ambassadeurs de leur culture», organiser des séances scénographiées en collaboration avec des comédiens...

Déjà, lors de la réunion d'octobre à la MDA, le collectif a rencontré des responsables du Centre social Torcy qui se sont montrés très intéressés par une collaboration, pour organiser des ateliers d'écriture de nouvelles cartes, pour faire de grands jeux. Le tapis volant décolle et vole au-dessus de La Chapelle. Myriam, Arben, Marion et Sylvie aimeraient que le vent le pousse ailleurs dans le 18e et, pourquoi pas, jusqu'à la mairie, pour ponctuer un événement.

Marie-Pierre Larrivé
et Claire Besnier

Jean-Pierre Pierre-Bloch condamné pour emploi fictif

Jean-Pierre Pierre-Bloch vient d'être condamné (22 décembre) par le tribunal de Nanterre pour "recel d'abus de biens sociaux" : deux ans de prison avec sursis et une amende de 100 000 euros.

Il s'agit d'une affaire d'emploi fictif comme le monde politique en a déjà connu. Conseiller de Paris, ancien adjoint de Jean Tiberi chargé du commerce, candidat aux dernières législatives dans la circonscription Chapelle-Goutte d'Or, Jean-Pierre Pierre-Bloch était accusé d'avoir été salarié, de 1994 à 1999, comme conseiller en communication, mais sans avoir véritablement occupé cet emploi. Il aurait monnayé son carnet d'adresses auprès de deux hommes d'affaires, Clément et Joël Vaturi, en échange de ce poste qui lui aurait valu de gagner au total 777 000 francs, soit 99 000 francs par mois pendant près de cinq ans.

Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui nie ces accusations, a indiqué son intention de faire appel.

Par ailleurs, Clément et Joël Vaturi, accusés de détournement de fonds (50 millions) ont été condamnés à quatre ans dont deux avec sursis et 300 000 € d'amende. Ils dirigeaient deux entreprises d'ingénierie financière qui, selon le procureur, «organisaient l'opacité et l'évasion fiscale» pour leurs clients. Joël a été incarcéré immédiatement et un mandat d'arrêt a été décerné à l'encontre de son père, Clément, absent lors du jugement. ■

Les heures perdues du docteur Boukris

Sauveur Boukris est médecin généraliste. Il a son cabinet dans le quartier de La Chapelle, il travaille aussi dans deux dispensaires, au centre de santé du Chemin-Vert dans le 11e et au centre de santé du 22 rue Marcadet dans le 18e. Ou plutôt : il travaillait dans ces deux centres : depuis novembre dernier on lui a supprimé ses vacations rue Marcadet.

Il y effectuait deux heures le vendredi après-midi, payées en salaire, mais selon un calcul "à l'acte", mode de rémunération courant pour les médecins salariés. Jusqu'en 2005, les dispensaires publics de Paris étaient gérés par l'administration de la Ville. Au 1er janvier 2006, la gestion est passée à l'administration du département de Paris – car Paris offre cette particularité d'être à la fois commune et département ; même territoire mais services administratifs en partie différents.

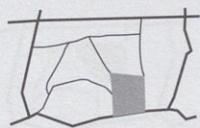
Le contrat de travail de M. Boukris est donc transféré au nouvel employeur

juridique. Sur ce contrat, qu'il a signé cet été, il est indiqué qu'il dépend du centre de santé Chemin-Vert. M. Boukris n'y prête pas attention : c'était déjà le cas dans les documents antérieurs.

Surprise : en octobre, on lui fait savoir qu'il n'a pas le droit de travailler au centre de santé de la rue Marcadet et doit se contenter de ses vacations au Chemin-Vert. Il perd ainsi une partie de son travail – et de sa rémunération. Il proteste, estimant (et juridiquement, c'est absolument exact) qu'il y a, de fait, rupture de contrat, et il demande qu'on lui redonne les heures supprimées.

Mais jusqu'à la fin de décembre, sans résultat. Il dit s'interroger sur les raisons de cette décision. Animosité à caractère personnel ? Est-elle liée au fait que le docteur Boukris a des ambitions politiques ? (Il est membre du parti radical, lié à l'UMP, et il a fait poser des affiches avec son portrait...)

Affaire à suivre. ■



Une boîte de production de films à la Goutte d'Or

Les dirigeants de Château-Rouge Production vivent et font leur cinéma dans ce quartier.

Ils viennent d'ailleurs, mais comme de nombreux habitants de la Goutte d'Or, ils se sentent ici chez eux. Sébastien de Fonséca, Gaëlle Jones et Cédric Walter dirigent *Château-Rouge Production*, une "boîte de prod" née près de la station de métro du même nom.

L'histoire débute sur les bancs d'une faculté parisienne au début des années 90. Âgés d'une vingtaine d'années, Sébastien de Fonséca et Cédric Walter se lient d'amitié pendant les cours de cinéma à Paris-I. Ensuite, les deux compères font leurs armes derrière la caméra avant de se lancer ensemble, un jour de 1999, dans la production de films pour le cinéma et la télévision, les leurs et surtout ceux des autres.

La même année, ils rencontrent Gaëlle Jones. En tant que responsable culturelle pour des collectivités territoriales, elle subventionne leur premier court-métrage. Qui se ressemble s'assemble. La demoiselle aime également sa vie à la Goutte d'Or, bien que ses racines, à elle aussi, soient ailleurs. À l'instar de Cédric Walter, son pays d'origine n'est pas la France : elle est née aux États-Unis, lui en Suisse. Et comme Sébastien de Fonséca, Gaëlle Jones a vécu à Rouen, en Normandie.

Une affaire qui tourne bien

En 2002, elle s'associe avec les deux jeunes producteurs. Désormais, c'est elle qui s'occupe des démarches pour obtenir des aides financières. Et

elle se débrouille plutôt bien puisqu'elle reçoit une bourse de la Fondation Lagardère en 2003.

Après moult déménagements, le trio de trentenaires quitte l'an dernier la rue Damrémont et même, à son grand dam, le 18^e arrondissement, pour le rez-de-chaussée d'une HLM du 20^e. «*On est triste, confie sérieusement Gaëlle Jones. Maintenant, on doit prendre le métro tous les jours...*» ajoute-t-elle avec ironie. Même si elle avoue qu'il fait bon travailler dans leur nouveau bureau, elle lance un appel à Daniel Vaillant : «*Si Monsieur le maire nous propose un local de 200 m² dans le 18^e, on dit oui tout de suite.*»

En attendant, sept ans après sa création, Château-Rouge Production ne connaît pas la crise. Outre ses dirigeants, cette petite entreprise fait vivre trois salariés à temps plein et une moyenne de deux cents intermittents du spectacle par an.

Tournage à la Goutte d'Or

Une vingtaine d'œuvres est actuellement en cours de développement ou de finitions. *L'homme qui marche* en fait partie. C'est un des premiers longs-métrages produits par la boîte, dont quelques scènes ont été tournées dans le 18^e. Sa sortie est prévue l'an prochain. Parmi la quarantaine d'autres films déjà conçus, des courts-métrages de fiction pour la plupart, certains ont été réalisés dans les rues de la Goutte d'Or : *Dernier jour à Paris*, *Peut-on mourir de digression ?*, *La petite souris* et *Deux fraises Taga-*

da. Ce dernier, qui retrace les aventures d'un enfant parti faire une commission pour sa mère, a même été interprété par plusieurs jeunes du quartier.

Les œuvres de Château-Rouge Production se classent dans la catégorie des films d'auteurs et, à ce titre, intéressent plus souvent Canal + et Arte que TF1. Gaëlle Jones en a conscience et l'assume : «*Il est hors de question de perdre notre indépendance et notre autonomie pour que nos produits deviennent plus commerciaux. Et ce, même si c'est plus difficile financièrement parce qu'ils sont moins rentables. Mais si le public est un jour au rendez-vous, nous en serons bien sûr très heureux.*» Et de poursuivre : «*Ce qui nous pousse à soutenir un projet, ce n'est pas l'argent qu'il va nous rapporter. C'est la façon dont son auteur nous l'aura présenté puis défendu, la manière dont il nous aura séduits et convaincus. Le thème de son film, finalement, importe assez peu.*»

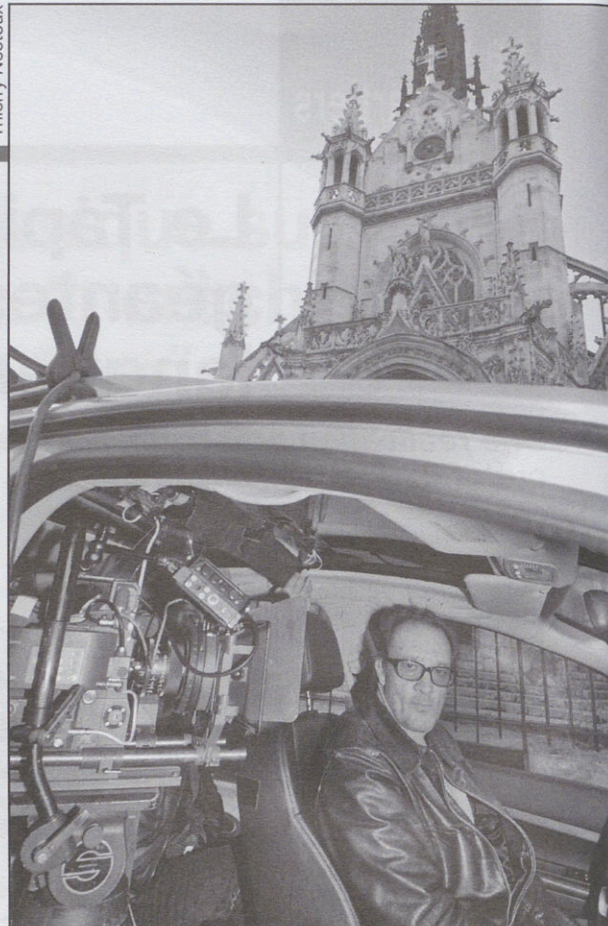
Toutefois, elle avoue qu'elle et ses deux acolytes sont «*plus sensibles et réceptifs aux sujets sociaux.*»

Normal, pourrait-on dire, pour qui demeure à la Goutte d'Or. Sur cette thématique, ce coin du 18^e constitue un décor naturel et fournit les personnages principaux de quelques

créations de Château-Rouge Production. Dans leur documentaire *Dans l'ombre d'une ville*, Lola Frederich et Julien Sallé évoquent les difficultés de plusieurs femmes du quartier dans un monde régi par l'écrit, avant qu'elles aient appris à lire.

Le nouveau court-métrage de Lola Frederich est dans la même veine. Il a été tourné le mois dernier à travers les rues de la Goutte d'Or et sera diffusé sur Canal +. Gaëlle Jones assure : «*C'est une fiction imaginée à partir du vécu de nombreuses femmes.*» *Taxi Wala* raconte l'histoire d'une Indienne analphabète qui prend le taxi pour se rendre à un centre social. Arrivée sur les lieux, elle constate qu'il est fermé. Le conducteur du taxi doit la ramener. Et là tout se complique...

Djimmy Chatelain



Pendant le tournage de *Taxi Wala*, à la mi-décembre, devant l'église Saint-Bernard.

Grève et manifestations chez Tati en pleine période d'avant les fêtes

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Grève et manifestations, samedi 9 décembre, dans tous les magasins Tati de France. À Tati-Barbès, des manifestants faisaient le tour des magasins, s'arrêtant aux portes pour scander des slogans, arborant des macarons aux sigles CGT, CFTC, CGT-FO et brandissant des drapeaux syndicaux.

À quinze jours des fêtes de Noël, les clients étaient nombreux et regardaient avec curiosité mais sans hostilité. Les magasins étaient ouverts mais le personnel travaillait à effectif réduit. «*Il y a des non-grévistes, c'est vrai, reconnaissait une manifestante. Il faut dire que la pression sur les vendeurs et vendeuses est forte, beaucoup ont peur.*»

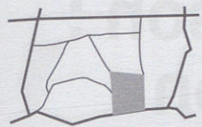
Motif principal du mécontentement : les salaires. Les négociations avec la direction du groupe Fabio Lucci, qui a repris Tati en 2004 après le dépôt de bilan de 2003, n'avaient abouti qu'à un résultat considéré comme dérisoire par les syndicats (1,2 % d'augmentation). Un rendez-

vous était fixé cependant au 14 décembre.

La grève du 9, bien suivie dans l'ensemble des magasins («*comme jamais jusque là chez Tati*», dit-on du côté syndical), accompagnée de la menace d'un nouveau mouvement en cette période de fortes ventes, a conduit la direction, semble-t-il, à faire des concessions : 1,6 % pour les salariés ayant moins de dix ans d'ancienneté, 2,1 % pour les plus de dix ans. La CFTC (majoritaire à Barbès) et F.O. ont signé afin de prendre tout de suite ce qui était acquis, la CGT a réservé sa signature dans l'espoir d'obtenir mieux.

«*Car les salaires restent très bas, nous dit une déléguée CGT, surtout si on considère la dureté des conditions de travail. Depuis la reprise, les effectifs sont inférieurs à ce qu'il faudrait et on ne peut pas dire que les rapports humains soient caractérisés par l'amabilité.*»

Un nouveau rendez-vous syndicats-direction est pris pour le 18 janvier. ■



Atelier 2000, une boutique vitrine d'une entreprise d'insertion rue Labat

Elle propose des jouets en bois fabriqués par des personnes engagées dans un processus de retour à l'emploi.

Atelier 2000, une boutique vendant des jouets en bois, a ouvert en décembre à la Goutte d'Or, 18 rue Labat. Pour son inauguration, elle a invité des artistes à y exposer leurs œuvres. Ainsi, Bertrand Paul, chef d'atelier, y a présenté mobilier, sculptures en bois et en bronze, bijoux, et la styliste Laura Müller ses créations.

Des mobiles (poissons, étoiles, dauphins et dodos ressuscités), des jouets (dominos, avions et voitures en bois), des puzzles et jeux de construction... sont également exposés de façon permanente, premières réalisations d'Atelier 2000. La boutique, 270 m² sur deux niveaux, qui a investi un local vide depuis vingt ans, est en effet la vitrine d'une entreprise d'insertion.

Fondée par l'association *Cirque & Partage* qui réunit des artisans, des acteurs de la vie associative, des professionnels de l'insertion, organisateurs d'événements, artistes... elle s'est donné pour objectif d'accom-

pagner des personnes en difficulté passagère ou en rupture sociale, en particulier celles touchées par le VIH.

Directeur et fondateur de l'association, Nicolas Dupard, un éducateur spécialisé, formé à la gestion d'une entreprise d'insertion, anime le lieu avec Bertrand Paul pour la technique de la sculpture sur bois, Leïla Ben Salem, présidente, et M'Barka Bouzaga, la trésorière. Atelier 2000 fait déjà travailler quatre personnes, bientôt d'autres encore. Il s'agit d'offrir à des personnes choisies par l'ANPE un statut salarié avec un CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion qui dure au maximum vingt-quatre mois) et un accompagnement social : aide à l'accès au droit, santé, logement. L'entreprise met donc en œuvre requalification sociale et professionnelle et passerelle vers l'emploi.

Les objets fabriqués, en bois de chêne et matériaux de récupération, vendus entre 5 et 32 €, financent en

partie l'opération, également soutenue par la Ville, le Département et la Région.

Deux mille tricotins

Parallèlement, un membre de l'association, Françoise Pouchard, qui prépare un diplôme de responsable de projet d'insertion, a imaginé l'opération "Tricotin 2000". Il s'agit de faire fabriquer dans l'atelier deux mille tricotins (des petits supports de bois munis de quatre picots permettant de fabriquer des chaînettes). Ils seront offerts, par le biais d'associations, de centres aérés, de maisons de retraites... à deux mille habitants du 18e, jeunes enfants et vieux adultes.

On demande à ceux-ci de réaliser chacun une chaînette d'un mètre de long qui sera donnée à des créateurs et stylistes de l'arrondissement. Ceux-ci en feront une œuvre qui sera vendue au profit d'une autre opération.

Fouad Houiche



Les responsables de l'atelier : Leïla Ben Salem, Nicolas Dupard, Bertrand Paul.

Et ainsi continuera la chaîne.

L'idée de Françoise est de mélanger des gens d'âges et de milieux différents autour d'un thème, de les faire se rencontrer et jouer ensemble, une initiative qui rejoint l'objectif de dynamisation-redynamisation de *Cirque & Partage*.

□ 18 rue Labat. 01 42 58 01 26. Horaires boutique : mardi à vendredi 13-19 h ; samedi 11-19 h.

Barbès : Fin des grands travaux

Une pelleteuse remplie de ballons qui vont s'envoler, son conducteur habillé en Père Noël, des ouvriers de chantier en casaque vert fluo de la Ville et... bonnet de Père Noël sur la tête, Dominique Lamy, l'adjoint à la voirie, et Daniel Vaillant (sans bonnet, lui), et les petits Poulbots avec leurs tambours... On a célébré, vendredi 22 décembre, la fin des travaux du boulevard Barbès. Cela s'est déroulé place du Château-Rouge, là où l'on a élargi le trottoir à l'angle Custine-Poulet pour y faire une sorte d'esplanade pavée, là où l'on venait juste, deux jours avant, d'installer une rutilante fontaine Wallace.

Pari tenu

Les grands travaux avaient débuté à l'automne 2005. Le planning initial prévoyait qu'ils se terminent avant fin 2006. Un planning revu et corrigé fixait même la date : 22 décembre. Pari semblant bien déraisonnable encore début décembre (barrières de chantier partout, trottoirs éventrés, chaussée impraticable aussi bien sur le boulevard que les rues adjacentes) et pourtant pari (presque) tenu.

Les ouvriers se sont défoués. Ils ont même œuvré la nuit, du 11 au 15 décembre, goudronnant la chaussée à grand renfort d'engins puissants. Vite, vite, ils ont installé de petits îlots à mi-traversées piétonnes, des dalles podotactiles (hérissées de mini

boules annonçant aux aveugles le bord du trottoir), de nouveaux feux, des plots interdisant le stationnement abusif... Ils ont fini de planter de nouveaux arbres, d'installer de nouveaux réverbères, ils ont posé la fontaine Wallace...

Quelques finitions

Le 22 décembre, comme prévu, c'était fini ou presque. Reste encore à macadamiser les pistes cyclables mais toutes les barrières ont disparu, les trous ont été comblés, les revêtements lissés.

Comme programmé sur les plans, les trottoirs du boulevard sont passés de cinq à huit mètres et, sur la chaussée rétrécie d'autant (passée de vingt à quatorze mètres de large), les voitures circulent au milieu avec une file montante et une descendante, pas plus, tandis que les bus roulent (enfin) en site propre. L'axe rouge, l'auto-roue urbaine, c'est terminé.

Encore quelques aménagements au niveau du métro Barbès, au carrefour Marcadet-Poissonniers, un feu à placer à l'entrée de la rue Myrha dont le sens de circulation va être inversé, un nouvel agencement du car-



Noël Monier

20 décembre : installation de la fontaine Wallace sur la place du Château-Rouge.

refour Poissonniers-Doudeauville avec plantation de trois arbres en triangle (remplaçant l'arbre malade coupé début décembre) : ces finitions doivent être achevées à la mi-février. ■

goutte moi ça !



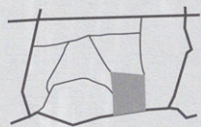
144 pages en couleurs - 20 euros

Où le trouver ?

- AGO 10 rue des Gardes
- Virgin Barbès 15 Bd barbès
- LMP 35 rue Léon 75018
- Cargo 21 21 rue Cavé
- Don Doudine 38 rue Myrha
- Objectif Terre 85 rue Myrha
- 1001 pages 72 rue Marx Dormoy
- Le rideau rouge 71 rue Riquet
- Atelier Cherchevsky 35 rue Myrha
- L'Art de Rien 48 rue d'Orsel

- <http://www.lagouttedor.net/>
- <http://xerographes.free.fr>

Une co-édition xerographes/Accueil Goutte d'Or
Les xerographes Collectif de graphistes et poètes voyageurs - 01 42 39 59 30 - <http://xerographes.free.fr>
Accueil Goutte d'Or Centre social
01 42 51 87 75 - 10 rue des Gardes 75018 Paris

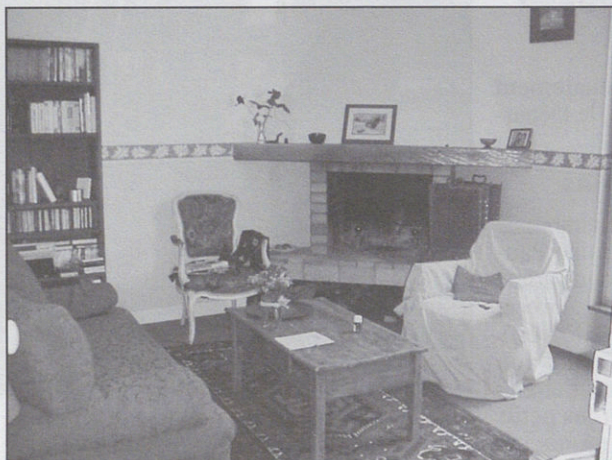


La réhabilitation du 25 rue Stephenson : des propriétaires refusent l'expulsion

Deux immeubles à cette adresse : l'un vétuste, dans un état lamentable, l'autre correct.

Mais la Ville de Paris veut tout raser.

Photos : DR.



Dans l'un des appartements de l'escalier B, le salon, la cuisine, la salle de bain : ça n'a vraiment rien d'un immeuble vétuste...



Les copropriétaires résidents du 25 rue Stephenson sont anxieux : à l'issue de l'enquête d'utilité publique en cours, vont-ils être expropriés des logements dans lesquels ils vivent, souvent depuis longtemps, qu'ils ont rénovés parfois à grands frais, et auxquels ils sont d'autant plus attachés que l'explosion des prix de l'immobilier leur interdit toute autre acquisition ?

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de cet immeuble à l'angle de la rue Cavé : l'état lamentable d'une partie du bâtiment constituait une menace permanente pour ses habitants. L'escalier A, celui qui dessert le plus grand nombre de logements, menace ruine ; les murs sont fissurés et rongés d'humidité ; un marchand de sommeil louait - cher - de minuscules logements sans confort où les locataires s'entassaient, mais il se gardait bien de réinvestir dans l'entretien de l'immeuble une partie de ses profits.

Incendie au dernier étage

En septembre dernier, le feu a pris au dernier étage, détruisant deux logements. C'est miracle qu'il n'ait pas fait de victimes car les trois derniers

étages ne sont desservis que par le seul escalier A et de très longs couloirs (plus de 40 mètres), autant d'obstacles à une évacuation en urgence.

Mais l'autre partie de l'immeuble, celle desservie par l'escalier B, sans être luxueuse, est en bien meilleur état. Elle n'est pas concernée par l'arrêté de péril qui frappe les logements de l'escalier A. Ces propriétaires occupent, dans les deux premiers étages, des appartements plus spacieux avec des hauteurs sous plafond dignes des meilleurs "immeubles bourgeois" et, dans certains, de belles fenêtres "Directoire" reconnaissables à leur forme en arc de cercle au sommet. Un cadre de vie agréable qu'ils tiennent à préserver.

Conscient du délabrement d'une partie de l'immeuble et des risques qu'il entraîne, préoccupé de la mauvaise gestion d'une copropriété "plombée" par les dettes de plusieurs mauvais payeurs, le conseil syndical des copropriétaires avait pris le taureau par les cornes dès avril 2005 : il avait alerté mairie et préfecture, leur adressant un état des lieux alarmant, mais proposant aussi des solutions. Pour les mettre en œuvre, il sollicitait une aide de la Ville de Paris afin de redresser la gestion de l'immeuble et entamer les indispensables travaux.

Plutôt restructurer

Dans ce but, le conseil syndical s'est adressé à un architecte privé qui a confirmé la solidité des murs et charpentes et élaboré quatre propositions détaillées de restructuration. Il montre notamment comment prolonger l'escalier B jusqu'au 5e étage pour assurer la sécurité des habitants des étages supérieurs. Sans attendre l'arrivée de subventions, les copropriétaires ont voté les premiers travaux en avril dernier et certains sont déjà réalisés.

Aussi le ciel leur est-il tombé sur

la tête lorsqu'ils ont découvert que la Ville projetait l'expulsion de tous les habitants pour redécouper tout l'immeuble et y aménager une vingtaine de logements sociaux.

Les locataires, relogés ailleurs, devraient y gagner un appartement plus sûr et plus confortable. Mais pour les propriétaires, l'affaire est plus complexe.

Certes la Ville aura l'obligation de les dédommager. Une solution qu'ont facilement acceptée les propriétaires non habitants, ceux qui louaient des logements sordides sans même payer régulièrement leurs charges : ils épongent ainsi leur dette à la copropriété et évitent l'obligation de cofinancer la mise aux normes de tout l'immeuble. A ce jour, ils ont presque tous accepté l'offre de rachat de la Sémavip, l'organisme chargé par la Ville de la rénovation du quartier Châteauroge.

Dédommagement insuffisant

Mais les autres copropriétaires rejettent cette solution. Ils approuvent la construction de logements sociaux à la place de l'habitat dégradé de l'escalier A, mais ils veulent rester dans leurs appartements de l'escalier B. Bien obligés d'ailleurs : impossible de racheter un logement d'une taille comparable avec les sommes proposées pour les dédommager, très inférieures au prix du mètre carré dans le quartier, qui reste pourtant l'un des moins chers de Paris. Et si la Ville les relogé en HLM, non seulement elle retiendra 20 % de l'indemnité proposée, mais pour certains, comme Marjorie Thomas, intermittente du spectacle et maman d'une petite fille, les loyers seront plus élevés que les mensualités de remboursement de leur emprunt.

Ils ne comprennent pas. Pourquoi tout casser alors qu'une partie de la

bâtisse est en bon état ? Pourquoi dépenser tant d'argent à indemniser des propriétaires qui ne demandent qu'à rester dans les lieux et à participer financièrement, à hauteur de leur quote part, à la rénovation des parties communes ? Pourquoi transformer tout l'immeuble en habitat social au lieu de préserver la mixité actuelle comme le demande le conseil syndical ?

Ne serait-il pas plus sage d'adopter, comme cela existe dans d'autres immeubles, un système de gestion associant la Sémavip et les copropriétaires de la partie B qui représentent environ la moitié des lots de tout l'immeuble ? « Plus sage et plus rapide », affirme Benoît Menard, l'ancien président du conseil syndical, car un compromis de ce type peut être trouvé en quelques mois. A l'inverse, si la Ville choisit de nous expulser, nous défendrons jusqu'au bout nos droits en justice, et cela peut durer des années. »

Trop de risques

Pour la municipalité du 18e, les choses n'ont déjà que trop duré au regard des risques encourus, mais la solution proposée par ces copropriétaires n'est pas réaliste. « Une scission de la copropriété n'est légale que pour des immeubles séparés », explique Michel Neyreneuf, adjoint au logement, ce qui n'est pas le cas ici. En outre, si l'on veut bien faire, les travaux de réhabilitation nécessaires sont très lourds et rien ne garantit que les copropriétaires restés sur place pourront y faire face. Rien ne garantit qu'ils ne vont pas vendre. Comment s'assurer alors que les nouveaux propriétaires seraient des partenaires fiables pour une cogestion de l'immeuble ? Nous voulons assurer l'avenir. »

Reste à voir si les conclusions de l'enquête d'utilité publique iront dans le même sens.

Marie-Odile Fargier

Troc livres à Objectif Terre

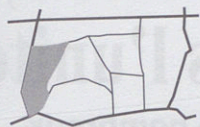
Vous l'avez lu, ce livre. Vous ne le gardez pas mais vous aimeriez le faire connaître et puis en avoir un nouveau à lire. Venez donc tous les mercredis et les samedis (de 16 h à 18 h) chez Nouara, à Objectif Terre, l'épicerie-bar bio du 85 rue Myrha.

Elle y organise des "troc livres", livres pour enfants et livres pour adultes à disposition, mais attention, ils doivent être en bon état. Et vous pourrez prendre un verre ou même un goûter complet pour 5,50 euros.

□ www.objectifterre.fr

La vie des quartiers

Grandes Carrières



Une piste cyclable rue Damrémont

Les vélos vont avoir droit d'ici à quelques mois à une piste cyclable rue Damrémont, entre la rue Marcadet (niveau du square Raymond-Souplex) et la rue Caulaincourt. Installée à contre-sens de la circulation de cette rue à sens unique, la piste cyclable va obliger les cyclistes à pédaler dur en montée, mais cela leur évitera le long détour par les rues Carpeaux et Joseph-de-Maistre.

L'idée est venue d'un vœu des Verts, repris et approuvé en conseil d'arrondissement. C'est planifié, "budgété" mais il faut encore attendre le feu... vert des deux conseils de quartier concernés. La piste cyclable devrait donc être mise en place vers la fin du premier trimestre 2007.

Une autre piste cyclable va être aménagée, dans un autre quartier, à La Chapelle. Elle doit partir du carrefour Marx-Dormoy, prendre la rue Riquet et amener aux Jardins d'Éole, rue d'Aubervilliers.

Ateliers de masques de carnaval chez Mom'artre

Le Carnaval de Paris célébrera le 18 février sa dixième édition et pour défiler en beauté, il est indispensable de sortir masqué. Aussi Catherine Poulain invite-t-elle à participer à des ateliers pour adultes, de masques de carnaval, tous les jeudis soir du 11 janvier au 15 février (20 h à 22 h) chez Mom'artre, 2 rue de la Barrière-Blanche.

Scénographe et plasticienne, Catherine Poulain propose de créer des animaux, des personnages fantastiques, ou tout autre produit de l'imaginaire, en papier mâché. Pour ceux qui n'auraient ni le temps ni la patience de dessiner, prendre l'empreinte du visage, réaliser un moulage, le peindre, ce qui exige plusieurs séances de travail, elle peut aussi aider à réaliser rapidement de simples "lous" habillés de tissu à la manière des masques vénitiens.

Habitée du Carnaval de Paris pour lequel elle a réalisé un masque géant de bœuf gras déjà promené deux ans de suite dans les rues, Catherine Poulain, qui habite rue Eugène-Carrière, a fondé une association d'artistes, *Transversales K*, basée à la Maison des associations du 18e. Elle y a d'ailleurs déjà exposé ses masques et sculptures il y a deux ans, à l'occasion du *Printemps des poètes*. Elle a également animé de nombreux ateliers de masques, d'arts plastiques, de costumes et décors de théâtre, pour enfants et pour adultes, et travaillé aussi en prison et en hôpital psychiatrique. ■

□ Ateliers-masques : 16 € la séance, sur réservation : 01 42 51 81 30.

La vie des quartiers

Porte Montmartre



Histoires d'une inauguration historique...

Vu et entendu du côté du square Marcel-Sembat qui vient d'être complètement rénové.



Pascale Marcaggi

Thierry Cayet, conseiller d'arrondissement du 18e, Bertrand Delanoë, Annick Lepetit.

Il est des histoires plus vraies que nature et l'inauguration du square Marcel-Sembat, tout récemment rénové, signe de bon augure, en fit fleurir quelques-unes. Devant le marchand de journaux non loin de là, la venue des édiles, en ce jeudi 24 novembre pluvieux, n'est pas passée inaperçue.

«Tiens, j'ai vu passer le maire, qu'est-ce qu'il fait là ?», s'enquiert un des trois clients, s'adressant à la cantonade. La réponse vient d'une petite bonne femme, qui le explique : «Il vient pour l'amélioration.»

L'amélioration de quoi ? Mais c'est bien résumé, cela veut dire ce que ça veut dire. Les hommes en restent bouche bée ou presque : «Je n'ai

pas le droit de vote, mais quand même, je voterai pour l'amélioration» conclut celui qui avait posé la question.

Il n'empêche, l'habitant est sensible à l'amélioration de son cadre de vie. Il est même assez fier : «J'habite ici depuis 1958. On nous avait promis des espaces verts, naturellement on n'y a pas cru : eh bien, maintenant, on les a !», se réjouit une riveraine du

square, venue spécialement pour l'inauguration.

Le square Marcel-Sembat a été agrandi de 1 000m² (4 820m² au total), l'ancienne piste cyclable a été remplacée par un espace aménagé de deux tables de ping-pong, les aires de détente étant désormais à l'abri des jeux de ballons.

Ils étaient donc plus d'une soixantaine, venus écouter Bertrand Delanoë, Daniel Vaillant et Annick Lepetit. Cette dernière a assuré que «la pelouse sera prête au printemps», et rappelé l'état de «terrain vague» dans lequel était ce square, alcool en prime, alors qu'il jouxte l'école Binet.

Refusée sous l'ère Juppé, sa réha-

bilitation fait partie des 30 hectares d'espaces verts figurant au programme de la mandature, après le square de la Moskova (2 326 m²), le square Ginette Neveu (2 800 m²), les 4,2 hectares à venir des jardins d'Éole... «Avec les 4,5 hectares des Batignolles (certes, chez les voisins du 17e), sur l'emplacement des anciens terrains prévus pour les Jeux Olympiques, ces dix hectares d'espaces verts dans Paris sont historiques.» Ils sont, a-t-elle ajouté, «le symbole de ce qu'il y a à faire ensemble».

Tout le monde, bien d'accord, a donc emboîté le pas aux édiles, à l'invitation de Bertrand Delanoë. Eh oui ! Car l'autre inauguration, non loin de là, mais sans rapport avec le square, était celle des locaux tout neufs de l'auto-école associative de Paris, 25 rue Eugène-Fournière. Bruno et Lise, le tandem à la tête de l'association, avaient eu bien raison de profiter de la proximité du square pour inaugurer leur nouveau local avec les maires. Seulement voilà, Bertrand Delanoë a été si bien entendu, que tout le monde est venu : «Et c'est là que l'on a vu arriver l'ouragan».

Pascale Marcaggi

Cuisine allégée au lycée hôtelier Belliard

Le lycée hôtelier Belliard pratique depuis cette rentrée l'art de la cuisine allégée. Il propose à sa clientèle, qui le souhaitait, une formule allégée dans l'un de ses restaurants pédagogiques le lundi et le jeudi, mais surtout il enseigne à ses élèves cette cuisine bien spécifique, aux techniques particulières.

Mention complémentaire pour les titulaires du CAP et du BEP, la cuisine allégée est au programme pour une quinzaine de jeunes depuis septembre. «Il faut travailler le produit d'une autre manière, en le rendant moins calorique, allégé en gras et en sucres avec des cuissons à la vapeur. Il est important aussi de soigner la présentation pour que le client n'ait pas l'impression de trouver une portion congrue dans son assiette», révèle Xavier Renty, un des deux professeurs de cuisine allégée. «Cuisine

équilibrée au plan nutritionnel, goûteuse et esthétique, elle est particulièrement appréciée dans les établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie, les stations thermales et les instituts de remise en forme, d'où l'importance de l'enseigner», ajoute-t-il.

Déjà, au lycée Belliard, les convives peuvent découvrir des menus compris entre 500 et 700 calories, une cuisine minceur, légère, innovante où gourmandise et plaisir continuent à se conjuguer. Et le 18 janvier, le proviseur, Catherine Tansky, et son équipe invitent les responsables de l'Éducation nationale, les élus du conseil régional et les fournisseurs à un déjeuner "prestige" où ils goûteront le nouveau savoir-alléger de l'établissement.

Michel Germain

□ Lycée Belliard : 135 rue Belliard.

18^e
SPORTS

Encore un podium pour l'athlétisme à Championnet-sports

Vainqueur l'an dernier, deuxième en 2006, l'équipe juniors-espoirs masculine d'athlétisme de Championnet-sports fait dans la régularité. Avec un nouveau podium lors des championnats de France "promotions", les 21 et 22 octobre, le club formateur du 18e a confirmé que son titre en 2005 ne devait rien au hasard. Les Parisiens ont pu s'appuyer sur leur recette habituelle, l'homogénéité des résultats et l'esprit d'équipe. Seul le Dreux Athletic Club a pu les empêcher de conserver leur couronne.

L'équipe : Ronan Corre, Thomas Verro, Frédéric Bon, Steve Blaszkiewicz, Amaël Gaudin-Winer, Florian Gaudin-Winer, Julien Baccard et Cyril Laurent. Entraîneurs : Laurence Beaugendre, Lahcen Salhi, Olivier Bretin, Manuel Menal et Marin Krastev. ■

18^e

HISTOIRE

Front populaire (2) : Face à l'extrême-droite, un immense mouvement de masse vers l'unité

Le Front populaire, qui de 1934 à 1938 a uni les partis de gauche et de nombreux syndicats et associations, a été un des épisodes les plus importants de l'histoire de France au XX^e siècle. Ce mois-ci, la deuxième partie de notre récit raconte comment il est né (notamment dans notre 18^e arrondissement) en réaction à l'offensive des organisations d'extrême-droite.



À gauche, défilé des Croix-de-Feu sur les Champs-Élysées, le 14 juillet 1935.



Ci-contre, défilé du Front populaire, rue du Fauourg Saint-Antoine, le 14 juillet 1936.

Un coup de feu dans un chalet isolé près de Chamonix, le 8 janvier 1934, allait provoquer une des plus graves crises que la III^e République ait connues. La victime, Alexandre Stavisky, était un fuyard, recherché depuis plusieurs mois pour escroquerie. La police annonça qu'il s'était suicidé. La plupart des journaux mirent en doute cette thèse : ce "suicide" tombait trop à point pour éviter à certains hommes politiques d'être mis en cause pour complicité...

Stavisky était un escroc de haut vol. Dix-neuf fois arrêté, dix-neuf fois relâché sans procès, car il savait jouer de ses protections. Mais sa dernière affaire, l'escroquerie du Crédit municipal de Bayonne, qui avait rapporté plusieurs dizaines de millions, lui avait été fatale. Dans son sillage, deux députés du parti radical étaient compromis, un ministre peut-être, et d'autres dont on murmurait les noms...

Le "suicide" de Stavisky survenait dans un climat de méfiance grandissante envers les parlementaires, encouragé et exploité par l'extrême-droite, cette extrême-droite qui progressait depuis des années à travers de multiples mouvements, Action française, Jeunesses Patriotes, Solidarité française, Croix-de-Feu, Francistes, Ligue des contribuables... Presque tous se caractérisaient par une organisation de type militaire et l'existence de groupes de combat, rappelant les "chemises brunes" de Mussolini, voire les S.A. de Hitler.

Le 6 février 1934 au soir, ces mouvements organisent une manifestation géante. Les cortèges se dirigent vers la Chambre des députés au cri de "À bas les voleurs !" Mais la police a des consignes de répression. Les manifestants ne réussissent pas à franchir le pont de la Concorde et, dans les affrontements, on compte vingt morts et cent cinquante blessés.

Nouvelle manifestation le lendemain : trois morts et plus de deux cents blessés.

Le 12 février 34, première riposte unie

La gauche jusque là était extrêmement divisée, nous l'avons vu (cf notre dernier numéro), les relations entre communistes et socialistes se réduisaient à des injures d'une rare violence. Cependant toutes ses composantes regardaient la situation avec la même inquiétude.

Le Parti communiste est le premier à réagir dans la rue. La manifestation qu'il organise le 9 février se heurte elle aussi à la police. Quatre morts, deux cents blessés. Mais le fait le plus surprenant ce jour-là, c'est de voir des groupes socialistes se joindre aux manifestants communistes, et les communistes, après quelques hésitations, les laisser pénétrer dans leurs cortèges.

Le 12 février, la CGT (sous influence socialiste) et la CGT-U (créée et dominée par les communistes) appellent, chacune de son côté, à une grève générale, qui est à travers toute la France

un grand succès. Cela aussi, c'est un fait nouveau d'importance.

À noter aussi l'engagement de nombreux intellectuels. Dès juin 1933 s'était créé un *Comité mondial contre la guerre et le fascisme* (appelé aussi *Comité Amsterdam-Pleyel*), présidé par Henri Barbusse et dont faisaient partie nombre d'écrivains et de scientifiques, et dès mars 1934 un *Comité de vigilance des intellectuels contre le fascisme*, animé par des hommes venus de divers courants, tels l'ethnologue Paul Rivet, le philosophe Alain, le physicien Paul Langevin, le romancier André Malraux, etc.

C'est ainsi que va naître le Front populaire.

Virage sur l'aile au Komintern

Au début, ce n'est qu'une convergence ponctuelle, une alliance d'un moment : car la stratégie politique du Parti communiste, décidée par le Komintern (comité de l'Internationale communiste), est encore "guerre aux sociaux-démocrates, traîtres, alliés objectifs de la bourgeoisie". Et forcément, les socialistes et les radicaux nourrissent de leur côté une extrême méfiance envers les communistes.

Mais en juin 1934 le Komintern décide un de ces virages brutaux dont l'histoire du communisme n'est pas avare : il a tiré les leçons de ce qui s'est passé en Allemagne, où les hostilités entre socialistes et communistes ont facilité l'arrivée au pouvoir de Hitler. La consigne venue de Moscou sera désormais "alliance des forces populaires". Le Parti français emboîte aussitôt le pas.

Maurice Thorez lance la proposition d'un "Front populaire", chante l'idée de patrie, se montre prêt à des concessions considérables sur le programme. Il veut une "alliance de classes" entre la classe ouvrière et les "classes moyennes" (notion assez floue qui recouvre aussi bien les notables de province que les employés). Il considère le parti radical comme le principal représentant de ces classes moyennes et il veut l'inclure à tout prix dans l'alliance. Au PS, Léon Blum est réticent : très ferme, au moins au niveau des

En 1925, la fusillade de la rue Damrémont

Les affrontements entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche ont commencé bien avant 1934. Notre arrondissement en a connu un épisode violent. Le 23 avril 1925, rue Damrémont, pendant la campagne des municipales, une bagarre éclata à la sortie d'une réunion entre de jeunes militants communistes et des membres des Jeunesses Patriotes. Ceux-ci laissèrent sur le

pavé trois morts, tués par balles. Il y eut des blessés de part et d'autre.

Cette affaire provoqua une énorme émotion. La droite et l'extrême-droite réclamèrent la dissolution du Parti communiste. Charles Maurras, le chef de l'Action française, interpella le ministre de l'Intérieur, Abraham Schrameck (radical), avec sa violence et son antisémitisme habituels : « Sans haine et sans

crainte je donnerai l'ordre de répandre votre sang de chien si vous abusez du pouvoir public pour ouvrir les vannes du sang français répandu sous les balles et les couteaux des bandits de Moscou... » Des perquisitions eurent lieu chez les dirigeants du PC. Les communistes invoquèrent leur droit de se défendre. Les auteurs des coups de feu ne furent jamais identifiés. ■

principes, sur la doctrine marxiste, il veut des garanties importantes de la part des radicaux. Mais la force du mouvement de masse pousse à l'union. Le Front populaire est formé officiellement en 1935, dans l'enthousiasme.

Sur le terrain syndical, des pourparlers s'engagent, d'abord au niveau local, puis national, pour la réunification de la CGT et de la CGT-U. Le congrès de fusion a lieu en mars 1936. On note parmi les principaux dirigeants de cette CGT unie des habitants du 18e : Georges Buisson, mari de la dirigeante socialiste Suzanne Buisson, habitant 89 rue Doudeauville, est au Bureau confédéral. Jean-Pierre Timbaud (communiste), qui habite 88 bis rue Riquet, est secrétaire général de la Fédération des métaux.

Le roman de l'horreur de la guerre

Dans le 18e, un événement, le 7 septembre 1935, symbolise l'union : les funérailles d'Henri Barbusse, dont le cortège part de la Porte de la Chapelle, descend la rue de la Chapelle (aujourd'hui rue Marx-Dormoy dans sa partie sud) puis se dirige vers le cimetière du Père-Lachaise.

Barbusse était l'auteur, entre autres, du roman *Le Feu*, dépeignant l'horreur de la guerre 14-18, paru en pleine guerre, qui avait scandalisé les milieux bien-pensants mais connu un énorme succès populaire et obtenu le Prix Goncourt. Il avait adhéré au Parti communiste en 1923 et joué dans ce parti un rôle de porte-drapeau de la culture – ce qui lui avait valu des relations tumultueuses avec les surréalistes quand ceux-ci décidèrent d'adhérer au PC : leurs conceptions de la littérature étaient vraiment antagonistes et André Breton qualifiait Barbusse de «vieux emmerdeur».

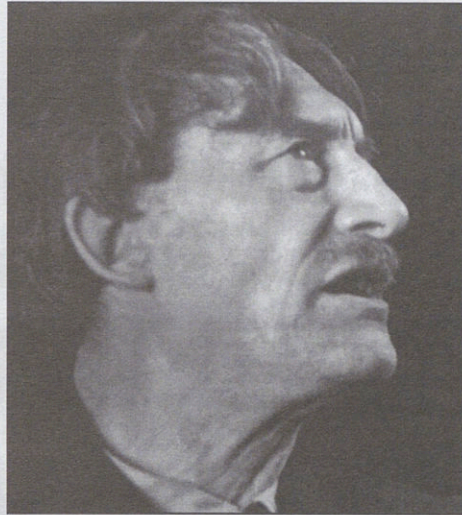
Barbusse avait eu aussi des démêlés avec la direction de son Parti, qui n'admettait pas sa volonté de faire de sa revue *Monde* un lieu de débat ouvert, où ne s'exprimait pas seulement la

vérité officielle décidée à Moscou. Jacques Duclos, numéro deux du PC, l'avait qualifiée d'«instrument camouflé de la bourgeoisie» et Barbusse avait été exclu quelque temps de l'*Union internationale des écrivains révolutionnaires*. Le Front populaire, bien sûr, l'avait réhabilité.

Barbusse est mort d'une pneumonie le 31 août 1935, âgé de 62 ans, à Moscou où il assistait au congrès de l'Internationale communiste. Son corps a été ramené à Paris, exposé dans l'immeuble de la CGT rue de la Grange-aux-belles. Le parcours des obsèques a été négocié avec le préfet de police.

En tête du cortège, les harmonies de la Fédération socialiste de la Seine, notamment une fanfare du 18e, et celles de communes à municipalité PC. Suivent des jeunes femmes portant sur des coussins les œuvres du défunt, puis le cercueil, un cercueil «de pauvre» recouvert d'un simple drap rouge, sans autres draperies, sans fleurs, puis des mutilés de guerre, certains dans leurs fauteuils roulants, puis les intellectuels antifascistes, parmi lesquels l'architecte Francis Jourdain⁽¹⁾, les physiciens Perrin et Joliot-Curie, et Aragon, Malraux, le Tchèque Max Brod (l'ami de Kafka), l'Allemand Thomas Mann, le poète espagnol Rafael Alberti, etc., puis des dirigeants communistes et socialistes, puis

1. Francis Jourdain, qui allait succéder à Barbusse à la présidence du Comité Amsterdam-Pleyel, était un ami de Henri Sauvage (voir page 27) avec lequel il co-signa de nombreuses constructions, entre autres l'immeuble du 7 rue de Trétaigne.



Le romancier Henri Barbusse : un rôle de porte-drapeau de la culture au PCF.

une immense foule surmontée de plus de cinq cents bannières et drapeaux rouges...

Les mots d'ordre de la droite

La campagne des élections législatives d'avril-mai 36 s'engage. La droite, elle aussi très divisée, n'a plus le moral, bien que la plupart de ses composantes se soient mis d'accord sur les mots d'ordre à développer : «en France comme en Russie, les communistes feront de vous des esclaves» ; «le programme du Front populaire peut se résumer ainsi : faillite financière, suppression des libertés, guerre civile, dictature révolutionnaire, guerre étrangère» (citations de la brochure «Pour lutter contre le Front populaire»)...

Mais les partis de droite donnent l'impression de ne pas croire à leur victoire. Effectivement, comme nous l'avons vu dans notre dernier numéro, le Front populaire l'emporte très largement le 3 mai. Dans le 18e, il gagne les trois sièges de députés.

Léon Blum commence ses consultations pour constituer un gouvernement. Mais un mouvement social d'une ampleur rarement atteinte, des grèves avec occupation des entreprises dans presque toutes les branches (à l'exception des fonctionnaires et des entreprises publiques), va prendre les politiques de vitesse.

Noël Monier

Dans le prochain numéro : Les grèves dans le 18e. Le «bel été», les premiers congés payés. Les premières fissures.

Les «néos» de Marcel Déat dans le 18e

Après les élections de 1932, une trentaine de députés socialistes exercèrent une forte pression pour tenter de contraindre leur parti à participer au gouvernement dirigé par les radicaux. Une partie de ces députés, de l'aile droite traditionnelle du PS, étaient surtout avides des avantages que leur procureraient des titres de ministres. Mais à côté d'eux, fait nouveau, apparaissait un courant qui préconisait une ligne politique tout à fait différente de celle de la majorité du parti : orientation nationaliste, priorité accordée à l'ordre, recherche d'un État fort, mise en place dans les entreprises de structures corporatistes regroupant salariés et patrons, bref des idées ressemblant beaucoup à celles des mouvements fascistes.

Les leaders de ce courant, qu'on baptisa «néo-socialiste», étaient Marcel Déat, député de Belleville, Marquet, maire de Bordeaux, et un député du 18e, Barthélémy Montagnon. Ils exposèrent leurs vues au congrès socialiste l'année suivante, prétendant vouloir faire échec au fascisme en appliquant ses propres méthodes.

Léon Blum se déclara horrifié. Les délégués de base aussi, dans leur grande majorité. La crise aboutit à l'exclusion, en décembre 1933, de ceux qui désormais refusaient d'obéir aux orientations des congrès du parti, aussi bien

les «participationnistes» que les «néo-socialistes» de Déat. Ces derniers constituèrent un nouveau parti, le *Parti socialiste de France* (PSdF) qui installa en 1934 son siège tout près du 18e, au 53 rue de Rochechouart.

Les députés de 1932

Barthélémy Montagnon, qui avait été élu en 1932 député socialiste du quartier des Grandes-Carrières, était un ancien ouvrier devenu ingénieur en 1913 grâce à l'École des Arts et Métiers, adhérent du PS depuis 1917.

Il fut suivi dans la dissidence «néo» par l'autre député socialiste du 18e, Paul Perrin, élu de Montmartre-Clichancourt, ingénieur lui aussi, fondateur et président de la Fédération des officiers de réserve républicains.

Tous deux étaient francs-maçons. Ils resteront ancrés à gauche pendant quelque temps. En 1936, Montagnon et Perrin sont à nouveau candidats mais, devancés au premier tour par les candidats communistes, ils se retirent en leur faveur, appliquant la discipline du Front populaire. Cependant, peu à peu, les «néos», entre 1936 et 1940, glisseront à l'extrême-droite. Après 1940, sous l'occupation allemande, Déat cherchera à apparaître comme le plus acharné des collaborateurs avec le nazisme.

Perrin le suivra quelque temps, mais

finira par le quitter ; en 1945 il s'engagera dans les armées de la France libre, ce qui lui permettra de ne pas être inquiété après la Libération. Barthélémy Montagnon, lui, après une période pétainiste très active, désavouera cette orientation à la mi-1941 et se réfugiera dès lors dans le silence, ce qui lui permettra, après 1945, d'être réintégré dans le Parti socialiste, toujours dans le 18e arrondissement.

Quant à Déat, il sera condamné à mort par contumace en 1945 mais, réfugié dans un couvent en Italie, il ne sera jamais arrêté.

L'ancien prof de gym

Après l'exclusion en 1933 de Barthélémy Montagnon, Paul Perrin et leurs partisans, les socialistes du 18e s'étaient trouvés dans le désarroi. Celui qui prit la relève, René Rul, ancien prof de gym devenu docteur en droit grâce à des cours du soir, se situait à l'opposé, dans la tendance de gauche du PS nommée *Gauche révolutionnaire*, dirigée par Marceau Pivert. Les militants de cette tendance allaient à leur tour être exclus du PS en juin 1938, et créer un éphémère *Parti socialiste ouvrier et paysan* qui disparut un an plus tard.

Les sections socialistes du 18e sont ainsi très affaiblies au début de la guerre, en 1939. Cependant, durant l'occu-



Brochure de propagande des «néo-socialistes» de Déat. Leur logo sera repris huit ans plus tard, sous l'occupation, par la Milice.

pation, des militants socialistes du 18e comme Suzanne Buisson et Gaston Gévaudan s'engageront très tôt dans la Résistance, permettant au PS de retrouver après la guerre une place importante dans notre arrondissement.

Après la Libération, René Rul dirigera le service de documentation de la CGT puis, en 1947, les études économiques à la CGT-F.O. ■

Initiation à la peinture par ordinateur

Gottfried Beyreuther, graphiste et peintre sur ordinateur (voir le 18^e du mois de novembre), a décidé de faire partager sa passion et d'organiser des séminaires d'initiation à la création picturale sur ordinateur.

Ayant participé aux "portes ouvertes" de l'association d'artistes *D'Anvers aux Abbesses* en novembre, il a été encouragé par ses visiteurs à prendre une telle initiative. Il lance deux séminaires, le week-end des 17 et 18 février et celui des 3 et 4 mars (9 h à 17 h), ouverts à tous sans connaissance nécessaire de l'informatique sinon le maniement de la souris.

Pendant deux jours, il animera dans son propre atelier le séminaire sur projets personnels abstraits ou figuratifs librement choisis. Les "séminaristes" travailleront sur leur propre PC ou Mac, sur lequel on aura provisoirement installé le logiciel *Painter*. En fin de session, les œuvres réalisées seront encadrées et exposées, parents et amis invités à les admirer.

Le séminaire coûte 400 € incluant cinq tirages dont un au moins sous cadre. ■

□ Gottfried Beyreuther, pavillon du midi, 11 rue Robert-Planquette. Tél : 06 19 67 41 40. beyreuther@wanadoo.fr

Ateliers d'artistes : vers une commission pour leur attribution

Dans le cadre des opérations de rénovation ou de construction de logements sociaux dans le 18^e, un certain nombre d'ateliers d'artistes vont être créés ou remis en état, entre autres, prochainement, à la cité *Montmartre aux artistes* rue Ordener, ou rue du Roi d'Alger (quartier Simplon), ou à la Goutte d'Or, etc. Dans beaucoup de cas, il ne s'agira pas d'ateliers-logements, mais d'ateliers indépendants, car cela répond à un besoin précis. La municipalité du 18^e est en train de mettre au point une commission d'attribution, chargée de les louer en fonction de critères clairs.

Il existe déjà dans notre arrondissement, rappelons-le, une commission d'attribution pour les logements, où les décisions se prennent de façon indépendante des autorités municipales, travaillant dans la transparence, afin d'éviter toute forme de favoritisme et de copinage. C'est à un système du même genre que la municipalité réfléchit, étant entendu cependant que, de toute évidence, les critères de choix ne peuvent pas être ici de même nature. ■

La Halle Saint-Pierre a fêté ses vingt ans



Des images des deux grandes expositions actuellement présentées à la Halle Saint-Pierre (jusqu'en mars 2007), "Australian outsiders" et "Unica Zürn". Ci-dessus, peinture de Liz Parkinson. À droite, dessin d'Unica Zürn.

Voilà vingt ans, en 1986, que la Halle Saint-Pierre, beau bâtiment de fer et de verre du XIX^e siècle, jadis marché couvert, puis devenu garage, menacé de démolition dans les années 1970, finalement repris par la Ville de Paris, a ouvert ses portes au public dans sa nouvelle vocation de musée. On a fêté cet anniversaire par une série de conférences et de projections les 9 et 10 décembre.

Jusqu'au milieu des années 1990, deux institutions se partageaient les lieux : le *Musée en herbe*, destiné aux enfants, et le *Musée d'art naïf* abritant les cinq cents et quelques peintures et sculptures "naïves" réunies par le collectionneur Max Fourny (1904-1991).

Le *Musée en herbe* est parti en 1995. La collection Max Fourny est toujours là, entreposée dans les réserves. Mais en octobre 1995 un événement a bouleversé la donne : pour la première fois, le *Musée de l'Art brut* de Lausanne acceptait d'exposer à l'extérieur de ses murs une part importante de ses collections.

Qu'est-ce que "l'art brut" ?

C'est, en fait, presque uniquement de cette orientation de la Halle-Saint-Pierre vers "l'art brut" qu'il a été question lors de l'anniversaire.

L'art brut : l'expression a été inventée par le peintre Jean Dubuffet, créateur du musée de Lausanne. Il le définissait ainsi : «des productions de toute espèce, dessins, peintures, broderies, figures modelées, sculptées ou assemblées, présentant un caractère spontané et fortement inventif, aussi peu débitrices que possible des poncifs culturels, ayant pour auteurs des personnes obscures, étrangères aux milieux artistiques professionnels».

L'art brut, c'est l'art des autodidactes, des gens du commun qui se sont mis un jour à réaliser ce qu'ils avaient rêvé, l'art aussi des fous, des prisonniers, des visionnaires, des spi-

rites, des médiums, des marginaux, des grands révoltés... Cet univers de l'art "hors cadres", on lui donne différents noms : "art outsider" dans les pays de langue anglaise, "singuliers de l'art", "création franche", etc.

Cheminements aventureux

L'exposition *L'Art brut* de 1995, qui a duré neuf mois à la Halle Saint-Pierre, présentait, avec les œuvres venues de Lausanne, également des pièces prêtées par cinq autres musées qui se vouent à cette forme d'art : la Fabuloserie (Yonne), l'Aracine (Neuilly-sur-Marne), le Musée du Bizarre (Ardèche), la Création franche (Belgique), la collection Cérés Franco (Aude).

Et ce mois-ci, pour les vingt ans de la Halle, des représentants de ces six grandes collections étaient venus la saluer et raconter leurs propres cheminements (combien aventureux !), avec quelques spécialistes reconnus : Roger Cardinal, Laurent Danchin (qui signait son livre sur l'art brut, nouvellement paru dans la collection *Découvertes* chez Gallimard)...

Une porte qui s'est ouverte

Sous l'impulsion de Martine Lusardy, sa directrice, la Halle Saint-Pierre est devenue un des lieux d'accueil, le principal à Paris, de ces œuvres. «Nous avons ici une porte qui s'est ouverte et laisse entrer constamment des courants d'air nouveaux», a déclaré Roger Cardinal. Et Caroline Bourbonnais, de la Fabuloserie : «Nous sommes comme une fédération de gens qui partageons la même passion à défendre des artistes et des créateurs que généralement les institutions ne reconnaissent pas.»

Cependant, depuis les premières expositions d'art brut dans les années 1970, du chemin a été parcouru. Ce qui était marginal, en révolte, s'est affirmé, qu'on le veuille ou non, comme un des versants du paysage culturel.



«Parmi les artistes naïfs ou singuliers, il y en a de très bons et aussi de très mauvais», dit Cérés Franco (dont la collection va enfin trouver place dans les murs d'un vrai musée à Villeneuve d'Ascq). C'est bien d'art qu'il est question ici, c'est d'expositions, de musées, et cela suppose un jugement esthétique, une sélection.

Certains de ces créateurs "marginaux" sont devenus des professionnels, certains même célèbres. Ils subissent des influences. Il y a, en ce domaine aussi, des modes (actuellement par exemple, "l'art naïf" tel que le concevait Max Fourny est un peu méprisé, et c'est sans doute dommage que la collection conservée dans les caves de la Halle Saint-Pierre ne soit pas davantage montrée).

Environnements singuliers

L'art brut, pour une part, s'institutionnalise. Cependant, dit Laurent Danchin, il y a encore «des créateurs qui sont rejetés ou ignorés à la fois par les institutions officielles et par les circuits de "l'art brut" pur et dur. Où peut-on montrer leur travail ?»

Que vont devenir aussi ces "environnements singuliers", cabanes surprenantes, maisons décorées de façon naïve, signaux dressés dans des paysages, entassements..., presque toujours voués à disparaître et dont seuls le film et la photo peuvent garder des traces ?

Entre bénévolat de passionnés et volonté de faire connaître, la place de l'art brut évoluera, a déjà évolué.

Une parole "légitimante" ?

Et la Halle Saint-Pierre ? «Nous ne sommes pas un lieu ordinaire», dit Martine Lusardy. Nous avons envie d'être reconnus, d'avoir des moyens, nous pensons que ces œuvres doivent être conservées, exposées, mais le moment difficile alors, c'est quand l'institution veut récupérer le "hors norme". Nous sommes devant un choix : avons-nous envie de devenir une parole "légitimante", ou de continuer à donner une place à ce qui est perpétuellement neuf ?»

Noël Monier

Souvenirs d'hier, reflets d'aujourd'hui : Montmartre et le 18e en photos anciennes et modernes

• *D'un Montmartre l'autre*. Photos Dominique Chauvat et photos anciennes, texte François Pédrón (en français et en anglais). Éditions La Belle Gabrielle. 318 pages grand format. Milliers d'illustrations. 60 €.

Photos anciennes au parfum d'antan et, en miroir, clichés actuels des mêmes lieux pris sous le même angle, si semblables ou si différents parfois, témoins d'une ville qui change et reste égale à elle-même. Pour réaliser *D'un Montmartre l'autre*, la journaliste et photographe Dominique Chauvat est partie d'un "fil d'Ariane", 1 400 cartes postales anciennes (dont la plupart proviennent de l'énorme collection de Gérard Jouhet). Pour chaque carte postale, elle a trouvé sa correspondance moderne. Ainsi nous invite-t-elle à un jeu de piste à travers le 18^e arrondissement, autour d'un texte d'un autre journaliste, d'un autre Montmartrois, François Pédrón.

De la Butte à La Chapelle

La couverture, où le Sacré-Cœur se mire dans le Sacré-Cœur, est un peu trompeuse car le livre se balade bien au-delà de la Butte. S'il commence par la rue Lepic et les Abbesses puis monte au vieux village autour de la place du Tertre, il n'hésite pas à redescendre vers les Grandes Carrières (hôpital Bretonneau, caserne des pompiers Carpeaux...), les boulevards et leurs cabarets, puis la rue de Clignancourt qui fut dominée par les "grands magasins Dufayel".

Il traverse encore la Goutte d'Or (ses lavoirs et sa rue Myrha, patrie d'Adolphe Sax) et La Chapelle qui vit passer Jeanne d'Arc et grandir Doc Gynéco. L'ouvrage se promène également sur la Petite

Ceinture et le boulevard Ney (hommage en passant au café littéraire du *Petit Ney*, "pied de ney à la morosité") pour s'achever dans le quartier de la mairie. Pour chaque chapitre, chaque quartier, un plan permet de situer les lieux.

Laetitia et Simon

Milliers d'illustrations, toutes intéressantes, certaines étonnantes comme ces vieilles marchandes d'oignons sur les marches de Notre-Dame-de-Clignancourt, ou ce cheval allongé sur une table d'opération à la clinique vétérinaire du 138 rue Ordener. Légendes longues et précises. Texte érudit racontant la grande Histoire du 18^e (depuis même saint Rustique et saint Eleuthère, compagnons de saint Denis) et fourmillant d'anecdotes sur la petite histoire des lieux, des habitants ou de ceux qui y défrayèrent la chronique comme Bonnot et sa bande ou le futur Edouard VII en goguette.

D'un Montmartre l'autre s'orne, en prime, d'illustrations d'époque signées Corot, Forain, Gris, Modigliani, Picasso, Poulbot, Renoir, Sou-

tine, Utrillo, Valadon, Van Gogh, Vernet... et de peintures d'aujourd'hui par Médéric Bottin, Claire Dupoizat, Gilbert Fleury, Jacqueline Gagnès-Deneux, Nelly Hazel, Gérard Legrand... ou Jack Russel, britannique de la Butte auquel on est redevable du bilinguisme de l'ouvrage, sans oublier deux ados très doués, Laetitia et Simon Anding-Malandin, qui ont dessiné leur quartier des environs de la Petite Ceinture.

Marie-Pierre Larrivé



Ces décors rétro qui ornent nos boulangeries

• *Vitrines du passé (l'art du fixé sous verre à Paris)*, par Aline Boutillon. Éditions Artna. 108 pages, plus de 300 photos. 29,50 €.

Paysages champêtres, fleurs en guirlande, oiseaux, angelots, volutes dorées... ces décors très Art nouveau, aujourd'hui rarissimes, ornaient à la Belle époque devantures, murs ou plafonds de très nombreux magasins de bouche à Paris. Il s'agit de "fixés sous verre", c'est-à-dire de peintures sur toile encollées au dos de plaques de verre qui jouent ainsi le rôle de vernis protecteur, une technique apparue en 1835.

Aline Boutillon est allée à la rencontre de ceux qui subsistent encore, sauvés des "rénovations" des années 60 et 70. Si en 1950 il restait encore 656 boulangeries, 200 charcuteries, 164 crémeries et quelques cafés ainsi décorés, elle n'a pu, quand elle a réalisé ce livre, répertorier que 86 adresses pour toute la ville, dont sept dans le 18^e : 1 et 6 rue des Trois-Frères, 48 et 111 rue Caulaincourt, 159 rue Ordener, 145 rue Marcadet et 128 rue Lamarck, essentiellement des boulangeries.

Au 1 rue des Trois-Frères, à l'angle de la rue d'Orsel, ce fut une boulangerie, c'est devenu un magasin de vêtements pour hommes. De l'ancien décor, il reste un plafond avec un ciel bleu orné de guirlandes.

Au 6, à l'angle de la rue Chappe, c'était et c'est toujours un charcutier-traiteur et il a conservé en devanture ses panneaux promettant en lettres d'or "comestibles, truffes du Périgord et terrines de

foie gras".

Au 48 rue Caulaincourt, entre *Chez Mimosa*, bar à tapas, et *Drôle d'endroit pour une rencontre*, une jolie petite boulangerie aux murs de faïence verte et blanche a gardé son plafond peint et ses panneaux ornés de gerbes de blé en vitrine.

Au 111, la boulangerie a modernisé sa devanture mais gardé deux plafonds en fixés sous verre avec des angelots voletant dans un ciel clouté d'or.

159 rue Ordener, à l'angle de la rue Montcalm, le décor de la boulangerie est somptueux avec neuf panneaux de devanture aux paysages encadrés de bouquets de fleurs, dont deux grands montrant l'un un faucheur de blé, l'autre une faucilleuse avec sa gerbe sous le bras.

145 rue Marcadet, à l'angle de la rue Duhesme, la boulangerie qui est dans la famille depuis des générations arbore cinq panneaux anciens tout en feuillages et volutes Art nouveau et... un sixième, moderne et naïf, remplaçant un panneau ancien trop détérioré.

Enfin, au 128 rue Lamarck, à l'angle de la rue Eugène-Carrière, l'ancienne boulangerie a fait place à une agence immobilière mais celle-ci a gardé, à

l'extérieur comme l'intérieur, ses panneaux avec bouquets de fleurs, oiseaux en vol et angelots joufflus.

Le livre, outre ses photos pour faire rêver, fait l'historique précis de l'aventure du fixé sous verre, explique les techniques, dénombre les motifs et fait découvrir les artistes, parmi lesquels l'atelier Benoist & fils, très actif à l'orée du XX^e siècle



Petit Whos's Who montmartrois

• *Figures de Montmartre*. par François Pont et Yves Samuel. Préface de Nadine Monfils. Des Visages Éditions. 128 pages. 19 €.

T'as vu, t'as vu, il vient de sortir... T'es dedans ? - Nan... Et toi ? - Ben ouais, mais... t'en fais pas... tu seras peut-être dans le deuxième tome.

Montmartre a désormais son Who's who : président, shérif, gangster, poètes et poétesses, ce sont vos voisins et, accessoirement, la joyeuse pléiade de personnages qui peuplent le livre "Figures de Montmartre". Les auteurs, François Pont et Yves Samuel, ont voulu saisir sa population au fil de témoignages et photos.

Bonne initiative. Elle permet au profane de mettre un nom sur certaines têtes, de découvrir beaucoup d'humain derrière la population pressée et, au passage, d'épingler généreusement le "bobo". Il y a de la musique, de la couleur, des adjectifs, la légende qui rencontre l'histoire, une certaine nostalgie pour le Montmartre "d'avant".

Les mauvaises langues diront qu'il est "people", teinté d'égoïsme, réservé aux initiés enracinés dans la Butte depuis des générations... La consanguinité serait l'explication ? Elles n'ont pas bien lu le livre. Ces portraits sont ceux d'individus qui, souvent au hasard d'un voyage sur la Butte, y débute une nouvelle vie. Adopté par la Butte ? Où l'inverse ? Existe-il un "esprit Montmartre" ? La Butte révèle-t-elle l'autochtone, ou l'autochtone, la Butte ?

Cinquante-cinq noms cités en tout. En vrac : Ali l'épicier, Jenny Bel'Air, les Campion, Marie-Rose Guarnieri, Isabeau, Michel Langlois, Michou, Georges-Alain Moatti, André Roussard, Christophe Salengro... et deux bébés nés avec la sortie du livre.

Benjamin Huguet

Deux nouveaux théâtres dans le 18e, à Montmartre et à La Chapelle

Deux nouvelles salles, aux dimensions respectables, viennent de s'ouvrir dans notre arrondissement.

La Manufacture des Abbesses, 115 places, qui était en travaux depuis septembre rue Véron (cf *Le 18e du mois*, octobre 2006), a ouvert fin novembre avec une pièce d'Arrabal et poursuit avec deux spectacles (voir ci-dessous), dont l'un, *Les Débutantes*, est l'œuvre de Yann

Reuzeau, l'un des trois jeunes comédiens qui ont porté l'entreprise. Les deux autres sont Sophie Vonlathen et Fabrice Leroux.

La Reine-Blanche, association logée naguère dans les anciens bâtiments SNCF du 22 rue Pajol où elle menait des actions de formation théâtrale, a trouvé à se reloger dans un grand espace, passage Ruelle à La Chapelle, et y a aménagé une sal-

le de théâtre de 192 places où elle compte programmer régulièrement des spectacles.

Outre la formation, qui continue, et la programmation de spectacles, elle offre une salle de répétition, une cafétéria où l'on peut venir calmer une petite faim ou boire un verre (sans alcool) le midi et le soir avant le spectacle. On y trouve aussi une société "d'événementiel".

À la Manufacture des Abbesses

Le lait, les amphètes et Alby la famine

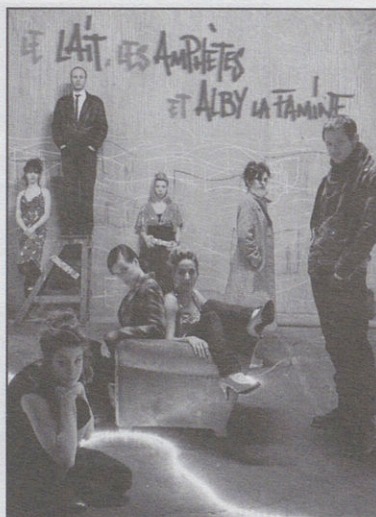
Jusqu'au 24 janvier

Imaginez un dealer d'amphètes, la tête trouée par les drogues, qui a peur de tout, peur du Chinois d'à côté, peur de sa mort qu'il voit sans cesse imminente, peur de son ombre, de ses ombres, des ombres qu'on voit rôder, ramper sur scène autour de lui, en collant noir, visage masqué. Imaginez que ce dealer hypocondriaque soit Alby la famine, celui-là même qui a lancé dans le pays une énorme campagne de presse contre le lait, menaçant de ruiner toute l'agriculture traditionnelle.

Imaginez un président de l'Office du lait, fourbe et cruel, qui ordonne qu'on recrute un tueur pour débusquer et assassiner Alby la famine. Imaginez une tueseuse qui lit Hegel et Spinoza, une chanteuse punk, une prof de kung fu à la chevelure de feu, un chef de la sécu-

rité qui se retrouve en slip, un Chinois qui traverse la scène à intervalles réguliers comme un somnambule, un travesti brésilien dealer de BD, la femme du directeur du supermarché à qui son mari interdit de sortir dans les rues, trop mal famées les rues, et qui dans de longs et inénarrables

monologues se lamente sur les malheurs du monde, à commencer par la disparition de son chat mort d'un cancer de la gorge. Imaginez... imaginez... secouez le tout, saupoudrez d'intermèdes dansés et chantés... vous obtenez un spectacle burlesque, déjanté, à la manière d'une bande dessinée de Pétillon, mené à fond la caisse par neuf comédiens qui transforment le moindre bout de dialogue en explosion de pétard et font preuve d'in vraisemblables quali-



tés de mimes. Leur compagnie s'appelle *Le soja fou*. À la fin, ils invitent les spectateurs, si la pièce leur a plu, à utiliser la bouche à oreille pour le faire savoir. Ils le méritent.

Noël Monier

□ 7 rue Véron. Dim., lun., mar., merc. à 21 h. 01 42 23 42 03.

■ **Également à la Manufacture** : *Les débutantes*, "prostituées en quelques clics" (les surprenantes rencontres d'une étudiante qui décide de se prostituer grâce à internet).

À la Reine-Blanche Lucienne et les garçons

Jusqu'au 13 janvier

Dans les années 30, après une tournée mondiale, Lucienne et Victor, chanteurs, et Gaston, pianiste, rentrent à Paris. Lucienne retrouve les grands magasins, et les garçons Montmartre et ses plaisirs nocturnes. Ils nous embarquent dans leurs aventures, leurs petits flirts au gré des soirées, leurs chamailleries. Et ils nous font assister aux répétitions mouvementées de leur prochain spectacle. Une comédie musicale au rythme endiablé, pleine d'humour, avec des chansons et de la danse...

Ce spectacle (mise en scène de Rémi Préchac, avec Emmanuel Touchard, Lara Neumann, Flannan Obé,) a reçu le prix Spédidam aux Molières 2006.

□ 2 bis passage Ruelle (métro Marx-Dormoy ou La Chapelle). 01 40 05 06 96.

Jeudi, vendredi, samedi à 19 h 30. Dimanche 15 h.

Au Sudden Théâtre J'espérons que je m'en sortira

• D'après Marcello d'Orta, adaptation et mise en scène de Gérard Vولات, avec Bernard Menez. Jusqu'au 6 janvier. 14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00.

Gérard Vولات est parti de soixante rédactions écrites par les élèves d'une école primaire de la banlieue de Naples. En inventant le personnage de l'instituteur qui établit le lien entre une partie de ces textes, il a écrit une pièce tendre, amusante, fine, parfaitement jouée par Bernard Menez.

Nous sommes transportés dans une école dégingolée (*sgaruppata*). Le livre a eu un tel succès en Italie que cet adjectif (*sgaruppata*) est passé dans le vocabulaire de tous les Italiens. Ces gamins parlent de tout, de leur mère, de la télévision, d'Arzano où ils sont nés et où ils ont toutes les chances de mourir, de leur

école, de l'hôpital, etc. Bref de leur vie précaire et du rêve qu'ils ont de s'en sortir.

Marcello d'Orta, l'instituteur à qui l'on doit ce recueil (édité en France au Seuil, 1993), s'explique très bien sur son projet. Se défendant d'avoir voulu seulement récolter des "perles", il écrit : «*Mais, pour qui sait regarder, il y a en profondeur quelque chose de différent, quelque chose de plus. Une sagesse et une résignation antique, une gaieté désinvolte et poignante dans sa candeur sous-prolétarienne, une chronique du quotidien hilare et impitoyable qui dessine une coupe inquiétante de notre Sud. Quelque*

chose qui invite à réfléchir et qu'un ouvrage sérieux de sociologie pourrait difficilement nous livrer avec autant d'immédiateté.»

Bernard Menez joue en alternance le rôle du maître et celui des différents galopins. On le découvre sous un jour que ses rôles au cinéma ont masqué. Circonstance aggravante, il est politiquement incorrect. Figurez-vous, et pas seulement parce qu'il y a fait ses débuts, qu'il aime l'école de la République et qu'avec cette pièce, il lui rend hommage. Un bon moment.

Paul Desalmand

□ Mar. à sam. à 21 h. Matinée sam. 17 h.

À l'Étoile du nord Rêve d'automne

de Jon Fosse

Du 15 janvier au 17 février

Né en 1959 à Haugesund, sur la côte ouest de la Norvège, Jon Fosse s'est d'abord fait connaître par des romans, récits, essais, recueils de poèmes et livres pour enfants. À l'instigation d'un ami metteur en scène, il écrit en 1994 sa première pièce, *Jamais nous ne serons séparés*, puis, encouragé par son succès, *Le nom* en 1995, *Quelqu'un va venir* en 1996, *L'enfant* en 1997. Suivront une dizaine d'autres. Jon Fosse est devenu l'auteur dramatique norvégien le plus joué dans son pays et en Europe.

Il explique sa rencontre avec le théâtre : «*Cette année-là, comme il peut arriver à n'importe quelle personne sans salaire régulier, j'avais très peu d'argent et j'étais une fois de plus sollicité d'écrire pour la scène. Comme j'avais vraiment besoin de cet argent, j'ai dit oui. Je me suis assis et j'ai essayé d'écrire une pièce : j'ai décidé qu'il y aurait seulement quelques personnages, dans un lieu unique, un seul espace de temps, et que cette sorte d'histoire que j'étais sur le point d'écrire serait si intense que les gens qui la regarderaient pendant à peu près une heure vivraient une expérience qui d'une certaine manière changerait leur regard sur la vie.*»

Le théâtre de Jon Fosse, théâtre minimaliste, touche aux grandes questions de l'existence. L'essentiel se joue dans les failles, les interstices, les silences d'une écriture simple et concrète. Ce qui n'est pas dit importe davantage que ce qui est dit. Ce n'est pas un théâtre d'action ni du signifiant. C'est un théâtre de l'improvisation musicale, de l'intensité émotionnelle et de la fugacité des sensations. *Rêve d'automne*, que crée René Loyon à l'Étoile du nord, s'inscrit dans cette veine.

Un banc, dans un cimetière, à l'automne. Entre un homme et une femme, une rencontre se produit, se défait, revit et meurt.



Seuls au monde ? Non, l'arrivée des parents de l'homme qui viennent enterrer la grand-mère, et de sa première femme dont le fils a été hospitalisé, prive ce moment unique de tout avenir et le tire vers la mort. «*Cinq voix, cinq personnes disent la banalité de la vie, au présent, avec tous ses abîmes. Chacun pour soi, décalé, parfois à côté de l'autre, le temps - vacillant - d'un malentendu - ou d'une rencontre.*»

Jon Fosse donne à ses textes une tonalité et une atmosphère étranges, qui n'appartiennent qu'à lui : il conçoit le théâtre comme «*une forme d'art minimaliste*» ; ses pièces sont souvent mélancoliques, mais invitent aussi à rire de notre maladroite humanité.

Dominique Delpirou

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

Au Pixel Théâtre

Tentative de description d'un dîner de têtes

de Jacques Prévert
Du 4 janv. au 4 fév.

«Ceux qui pieusement / Ceux qui copieusement / Ceux qui tri-colorent / Ceux qui inaugurent...» C'est ainsi, en se moquant de Hugo («Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie...»), que commençait le premier, et très long, poème du premier recueil de Prévert, *Paroles*. Ça continue à travers une avalanche de jeux de mots féroces («Ceux qui ont un képi à l'intérieur de la tête... / Ceux qui plantent en rêve des tessons de bouteilles sur la Grande muraille de Chine...»), à travers les scènes d'un banquet où l'amiral, la veuve de guerre et une foule d'autres têtes diffformes et ridicules rivalisent d'ignominie, jusqu'à l'arrivée d'un homme avec une vraie tête d'homme...

□ 18 rue Championnet.

01 42 54 00 92.

Jeu., ven., sam. 21 h 30, dim. 17 h 30. Carte d'adhérent (donnant droit à tarif réduit) à 1 € pour les abonnés du 18e du mois.

À la Halle St-Pierre

Mi-ange mi-raymon

de et par Raymond Blailock
Les 18 et 25 janvier 20 h 30

Une *one man show* délirant, alternant, d'une belle voix un peu métallique, texte et chansons. Raymond raconte sa vie depuis l'époque où il était fœtus, aidé d'une marionnette en chiffons assez horrible. Drôle et un peu inquiétant.

■ Également, le 14 janv., *Cœur sec*, par Denis Parmain.

□ 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.

Au Théâtre ouvert

Ténèbres

de Henning Mankell

Du 15 janvier au 10 février

Henning Mankell, auteur suédois, est le gendre d'Ingmar Bergman. Amoureux de l'Afrique, il a monté une troupe de théâtre au Mozambique. Il partage sa vie entre ce pays et la Suède.

Ténèbres date de 2002. Deux émigrés en Suède se retrouvent dans un appartement à attendre d'illusoires faux papiers. Ils ne sont désignés que par leur lien familial : le père, la fille. On apprend des bribes de leur histoire tragique, leur traversée en barque où la mère est morte, puis dans un container où ils ont manqué d'étouffer. Dans ce huis-clos, ils sont comme emprisonnés, les ténèbres rongent leurs corps et leurs âmes. C'est ce que montre Brigitte Jaques-Wajeman, metteur en scène dont l'excellence n'est plus discutée. Elle s'est inspirée des photographies de Michel Séménia, du recueil *Exil*, qui montrent les formes spectrales des clandestins saisis dans la nuit par des caméras thermiques, procédé utilisé par la police pour les traquer.

Cendrine Chevrier

□ 4 bis cité Véron. 01 42 55 55 50.

Et aussi

■ **Théâtre des Abbesses** : Danse. Roser Montllo Guberna du 9 au 13 janv. Koen Augustijnen du 16 au 27. Olga Pona du 30 janv. au 3 fév.

■ **L'Alambic** : • **La Peau**, d'Elisa de Carole Frechette, vend. 21 h 30 à partir du 12 janv. • **Les 7 jours**, de Simon Labrosse, jeu. et sam. 20 h. à partir du 11 janv. (12 rue Neuve-de-la-Chardonnière. 01 42 23 07 66.)

■ **L'Atalante** : Play Strindberg, de Friedrich Dürrenmatt, du 25 janv. au 24 fév. (10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.)

■ **L'Atelier** : À partir du 16 janv., **Confidences trop intimes**, de Jérôme Tonnerre. (01 46 06 49 24.)

■ **Ciné-13-Théâtre** : **La dame de chez Maxim**, de Feydeau. (Voir notre n° de novembre). 1 av. Junot. 01 42 54 15 12.

■ **Au Dix Heures** : À partir du 9 janv., **Jérémy Amelin** en concert à 20 h, et **Patson** à 22 h. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

■ **Le Funambule** : • **Mentir, y a qu'ça d'vrai**, jusqu'au 13 janvier. (Tarif réduit pour les habitants du 18e.) • **Des fraises en janvier**, à partir du 2 janv. (53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.)

■ **LMP** : Du 16 au 19 janv., **Lettres de Ville d'Evrard**, d'Antonin Artaud, par la compagnie théâtrale de l'hôpital psy de Ville d'Evrard. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ **Théâtre Michel Galabru** : **L'empiafée**, du 3 janv. au 3 fév. (01 42 23 15 85.)

■ **Au Trianon** : Jusqu'au 7 janv., **Danse Sing**, reprise (voir notre n° de septembre 2006). 08 926 89 926.

Pour les enfants

Au Ciné 13 Théâtre

Babagaya

Jusqu'au 31 janvier

Une marâtre hystérique essaie de se débarrasser de sa petite belle-fille, Miette (trop craquante !) en l'envoyant chez une tante, Babagaya l'ogresse ! En chemin, un clochard lui donnera un sac avec un ruban, un pot de graisse, un morceau de lard et des croûtes de fromage. Autant d'objets insolites qui l'aideront à se sortir de situations délicates. Mais surtout, sa générosité et son humour lui permettront de s'adapter à chaque situation et lui sauveront la vie. Un conte initiatique traditionnel russe. À partir de 4 ans.

Virginie Chardin

■ **Également au Ciné-13-Théâtre** : • **La princesse et le diabolin**, jusqu'au 10 mars, à partir de 4 ans. • **Aaa, Boucle d'or et les trois ours**, de 1 à 5 ans, du 7 janv. au 31 mars. □ 1 av. Junot. 01 42 54 76 45.

■ **Au Funambule** : • **Carton pattes**, spectacle de marionnettes à partir de 3 ans. • **Molière dans tous ses éclats** (suivi d'un atelier avec participation des jeunes spectateurs).

LE MOIS DU

18^e

Musiques

Au Théâtre des Abbesses

Musiques à la cour de Mantoue

par l'ensemble Cantus Cölln
Le 13 janvier à 17 h.



Le Cantus Cölln.

Le Cantus Cölln est un des meilleurs ensembles actuels spécialisés dans la musique de la Renaissance et de l'époque baroque. Créé par le luthiste Konrad Junghänel, il a à son actif une discographie impressionnante : musiciens allemands (Schein, Schütz, Jean-Sébastien Bach, Telemann, etc.), italiens (Monteverdi, Carissimi, Marcello)... On vous recommande son dernier enregistrement, la cantate *Membra Jesu nostri* de Buxtehude (le maître de Jean-Sébastien Bach), d'une prenante sensualité.

Les chanteurs et les musiciens du Cantus Cölln vont interpréter des œuvres

écrites pour la famille ducale de Mantoue par Giaches de Wert et Claudio Monteverdi. De Wert était un de ces compositeurs franco-flamands (tels Josquin des Prés ou Roland de Lassus) qui au XVI^e siècle ont répandu à travers toute l'Europe l'art de la polyphonie. Le Cantus Cölln présentera douze de ses madrigaux, «douze chants de passion, de tourments et de méditation presque céleste».

Quant à Monteverdi, un des plus grands noms de l'histoire de la musique (1567-1643), celui qui a véritablement ouvert l'ère baroque, inventeur du lyrisme moderne, Vénitien principalement, il a aussi travaillé à Mantoue où il a composé quatre de ses dix livres de *madrigaux*. Le Cantus Cölln interprétera six de ses œuvres, dont le *Lamento de la Ninfa* (la plainte de la nymphe) où revient en leitmotiv un «Miserella» qu'on n'oublie pas.

N. M.

□ 31 rue des Abbesses.
Loc. 01 42 74 22 77.

À la Maison verte

Shiho Narushima, pianiste

Le 21 janvier, 16 h 30

La jeune pianiste japonaise Shiho Narushima donne un récital, dimanche 21 janvier à 16 h 30, à la Maison verte : œuvres de Bach, Mozart, Liszt, Debussy, Gounod, Bizet.

La venue de cette artiste, qui vit en France où elle a suivi ses études musicales et où elle se produit régulièrement, entre dans le cadre des concerts mensuels au siège de cette Mission populaire évangélique. Ces concerts sont organisés par une association, *Les vocations d'Euterpe*, qui soutient la promotion de jeunes professionnels. Depuis février 2004, elle a organisé 78 manifestations musicales ayant permis à plus d'une centaine de jeunes musiciens de se produire en public.

«Outre l'aide apportée à des jeunes musiciens, les concerts participent parfaitement à l'action sociale de la Maison verte, déclare son pasteur, Stéphane Lavignotte. Je suis frappé de voir combien le public est varié. C'est un lieu de rencontre entre des gens de milieux différents : promouvoir ces mélanges est une de nos missions pour aller contre la tendance de notre société à mettre les gens dans des cases et des boîtes étanches. Cela permet à des personnes des milieux populaires d'écouter, de découvrir des musiques dont on leur a trop dit qu'elles n'étaient pas pour eux. Cela participe de notre objectif d'éducation populaire.»

□ 127 rue Marcadet. Entrée libre.

Concert vocal à

St-Pierre-de-Montmartre

Dimanche 11 janvier, 20 h 30.

L'ensemble vocal *l'Hautil* donne un concert en l'église Saint-Pierre-de-Montmartre avec une quarantaine de choristes et un programme de chants classiques, chants du monde, liturgie orthodoxe, fantaisies lyriques, gospels.

Concert au bénéfice de l'association *SOS Enfants sans frontières* afin de venir en aide aux enfants d'Haïti.

□ 2 rue du Mont-Cenis.

15 €. Étudiants, handicapés, demandeurs d'emploi, 12 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.

■ **À Notre-Dame-du-Bon-Conseil**, gospel et negro spirituals dimanche 14 janvier à 15 h avec *The voices of freedom*. (140 rue de Clignancourt)

■ **À la bibliothèque Clignancourt**, jeu. 18 janvier à 18 h, les 7^e et 8^e quatuors à cordes de Chostakovitch par l'Atelier-concert. (29 rue Hermel)

■ **Concert du Conservatoire du 18e**, mercredi 24 janvier à la mairie, à 20 h.

■ **Au LMP** (voir page 3) : Le 8 janv., **Démence précoce**, concert par l'Atelier du Non-Faire de l'hôpital psy de Maison-Blanche. Entrée libre. • 9 janv., jazz. • 10 au 12, **Donoré**, chanson. • 25 au 27, **musique klezmer**. (35 rue Léon.)

■ **Au Pixel**, dim. 21 janv. 15 h, **Un salon chez Louise Labé**, chants et instruments de la Renaissance.

LE MOIS DU 18^e Expositions

Espace Canopy "Archimecdur"

de Sophie Paumelle
Du 11 au 28 janvier

La photographe et plasticienne Sophie Paumelle expose des photographies sur bois et métal, et des images-objets, sur le thème du rapport de l'homme à l'architecture et à l'élément essentiel qui la compose : la pierre. L'homme, évoluant dans un monde urbain minéral, devient-il aussi dur que la pierre ? La pierre, travaillée, peut-elle susciter des émotions ? L'homme travaille la pierre et la pierre le travaille.

□ 19 rue Pajol. 06 06 72 26 67.
Merc., jeu., ven. 15 h 30 à 19 h 30.
Sam. 11 h - 20 h. Dim. 11 h - 19 h.

À la Piste verte Jocelyne Outrequin

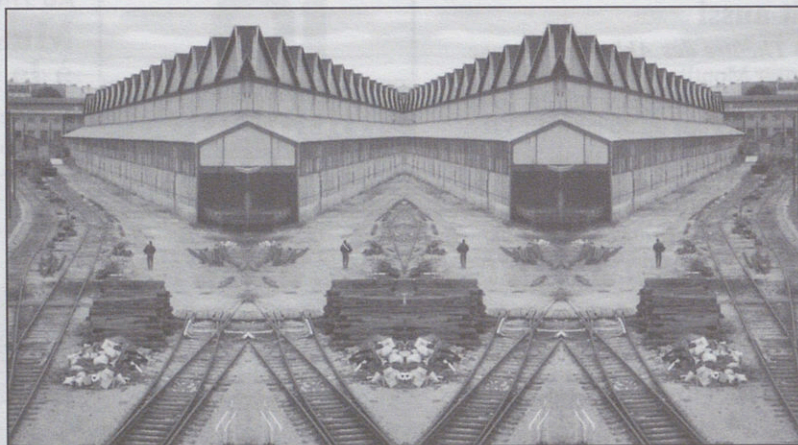
Jusqu'au 7 janvier

Jocelyne Outrequin expose ses œuvres récentes, petits et grands formats, jusqu'au dimanche 7 janvier, au restaurant *La Piste verte*, 56 rue Pajol. Artiste peintre, habitant La Chapelle avec un atelier rue du Canada où d'ailleurs elle organise régulièrement des portes ouvertes à d'autres artistes, Jocelyne Outrequin pratique l'art abstrait, jouant sur le mouvement et la couleur et privilégiant les séries : formes circulaires, lignes sinueuses ou encore effets cannelés...

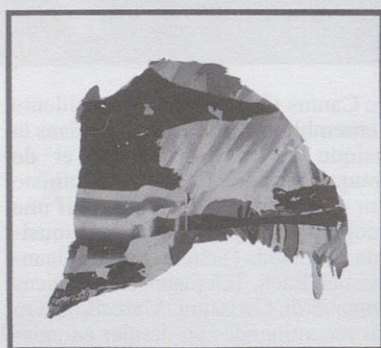
□ 56 rue Pajol. 01 40 36 16 17.
Tlj de 11 h 30 à 14 h et de 19 h à 23 h (sauf samedi et dimanche midi).

À l'espace W Raymond Hains, Bachelot et Caron

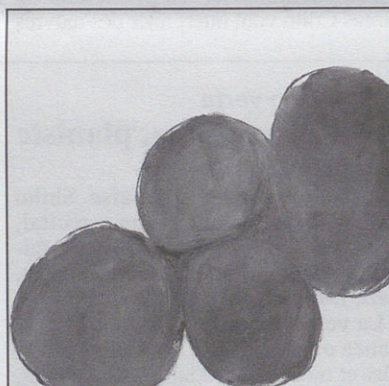
Le succès de l'exposition et des événements-souvenirs consacrés à Raymond Hains, décédé il y a quelques mois, a poussé la galerie W à prolon-



Le photographe Hervé Perdriel, utilisant des techniques de photomontage, répétition, déplacement, offre une vision déroutante de Paris. Gare du Nord, Tour Eiffel, Moulin-Rouge, Sacré-Cœur et autres lieux mythiques échappent ainsi à la carte postale. (Galerie La Rotonde)



Affiche lacérée et retravaillée de Raymond Hains.



Peinture de Jocelyne Outrequin.

ger jusqu'en février la présentation des œuvres de celui qui fut une des figures des "nouveaux réalistes" : affiches lacérées, photos, œuvres conceptuelles...

Jusqu'au 21 janvier, la galerie W présente de très grandes et étranges toiles de Bachelot et Caron. On avait déjà vu des œuvres de ces artistes s'inspirant des couvertures des magazines populaires tels que *Détective* et autres *Radar*. Ils avancent maintenant, expliquent-ils, dans un monde onirique, utilisant des rapprochements de hasard à la manière des "cadavres exquis" des surréalistes. On remarque notamment une grande toile inspirée du *Chien andalou* et qui fait cinq mètres de long.

□ 44 rue Lepic. 01 42 54 80 24.

Galerie La Rotonde Aspects du paysage contemporain

Du 8 janvier au 17 février

Quatre artistes témoignent ici de la vitalité du paysage. Maurizio Dusio, habitué de cette galerie et dont on connaît les paysages en ombres noires et blanches, selon une technique particulière utilisant entre autres le noir de fumée, présente des vues des lacs italiens. La peintre Gisèle Chwat témoigne d'un beau sens de la couleur et de la composition dans une concep-

tion très traditionnelle du paysage. Le peintre catalan Pierre Pagès cherche à montrer la raideur inhérente des grandes cités et de leurs friches industrielles. Le photographe Hervé Perdriel évoque Paris.

□ 28 rue Eugène Carrière.
01 42 23 83 10.
Lundi à samedi 15 h à 19 h 30.

Galerie l'Art de rien Super-marché de Noël

Jusqu'au 14 janvier

Le "super-marché de Noël" de la galerie *l'Art de Rien* joue les prolongations jusqu'au 14 janvier. Les artistes habitués de la galerie et quelques autres (une cinquantaine au total) présentent leurs œuvres. Au choix, entre autres, au rayon "boucherie", Sweet Meat, Mad Meg et D. Van Biesen, au rayon "épicerie" S Animal et Franck Omer, au rayon "pharmacie" comme au rayon "mode" Fabesko, au rayon "marais-chers" Tabassa et Ketty Sean...

□ 48 rue d'Orsel. 01 42 52 75 84.
Mardi à ven. et dim. de 13 h 30 à 19 h 30. Sam. 11 h à 22 h.

■ À *Cargo 21*, le marché de Noël continue également jusqu'au 15 janvier. Des petits formats et petits prix (3 à 300 €) de 17 artistes. Mardi à dim. 14 h 30 à 19 h 30. (21 rue Cavé. 01 42 23 36 56.)

■ À *la Cave de Don Doudine* (marchand de vins), jusqu'au 22 février, **Frédérique Viaud**, peintures. 38 rue Myrha. 01 42 54 98 50.

■ À *Cadre exquis* (encadreur), jusqu'au 13 janvier, photographies anciennes autochromes de Jules Antoine, photos modernes de Béatrice Chauvin. 31 rue Doudeauville. 01 46 06 69 46.

Les pages "Le mois du 18^e" ont été réalisées ce mois-ci par Virginie Chardin, Cendriline Chevrier, Dominique Delpirou, Paul Desalmand, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 25 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18^e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... e mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée **par écrit**. Merci.



Dans cette nouvelle rubrique, chaque mois, nous présentons un lieu qu'on pourrait dire emblématique, ou représentatif, de notre arrondissement.

En 1921, la Ville de Paris commanda à Henri Sauvage, grand architecte français du début du XX^e siècle, un ensemble d'habitations à bon marché (HBM, nom donné à l'époque aux programmes d'habitat social) sur un terrain situé 13 rue des Amiraux et 6 rue Hermann-Lachapelle.

Sauvage était imprégné des idées hygiénistes de l'époque, de la conviction que l'air et le soleil sont des moyens de lutte contre les maladies (notamment la tuberculose, alors très répandue). Il conçut un immeuble à gradins, avec des retraits successifs au fil des étages afin de faire pénétrer la lumière dans les appartements, dont beaucoup bénéficiaient de terrasses. Les façades étaient recouvertes de céramique blanche, renforçant la luminosité et facilement lavable.

Il avait déjà présenté un projet du même type dès 1912 dans le 6^e arrondissement, 22-28 rue Vavin, mais n'obtint le permis de construire pour celui-ci qu'en 1920. L'immeuble de la rue des Amiraux et celui de la rue Vavin furent construits tous deux entre 1922 et 1927. À l'intérieur de l'immeuble des Amiraux, on installa une piscine, toujours en service de nos jours.

Henri Sauvage (1873-1932) avait été, au début de sa carrière, un adepte du *modern style*, tout comme Guimard (voir notre dernier numéro, page 27). Certaines de ses réalisations *modern style* eurent un grand retentissement : la villa Majorelle à Nancy (1898), la villa Oceana à Biarritz (1899)... Il était aussi décorateur d'intérieur, dessinant dans ce style que ses détracteurs baptisèrent "style nouille", des portes, des encadrements de fenêtres, des meubles, des vases de fleurs, des pots à café, des horloges...

À partir de 1900 il évolua vers un style plus épuré, comme en témoignent les très nombreux immeubles qu'il construisit à Paris, sans oublier le cinéma *Gambetta*, 4 rue Belgrand (1920) et, en collaboration avec son ami Francis Jourdain, les magasins de la Samaritaine et notamment leur façade sur la Seine (1926).

Il consacra une grande part de son activité au logement social.

Dans notre arrondissement, on peut voir de lui des immeubles, 17 rue Darnémont (datant de 1902, belle façade en pierre, sobre, très harmonieusement rythmée), 7 rue de Trétaigne (1903), 1 rue Ferdinand-Flocon (1903). Les bâtiments rue de Trétaigne et rue Ferdinand-Flocon étaient des immeubles HBM.

Celui de la rue de Trétaigne, construit en coopération avec Francis Jourdain, abritait à son rez-de-chaussée une "université populaire", ainsi qu'un restaurant coopératif et une coopérative de consommation ; une partie de ces locaux est de nos jours le siège du Parti socialiste du 18^e.

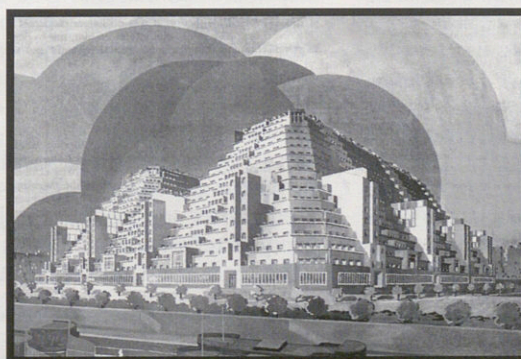


Photos Thierry Nectoux (www.chambre noire.com)



- **Ci-dessus :** L'immeuble "en gradins" construit par Henri Sauvage, la façade sur la rue Hermann-Lachapelle.
- **Ci-contre à gauche :** la piscine. (À l'origine, Henri Sauvage avait envisagé d'installer là plutôt un cinéma.)

- **D'autres réalisations d'Henri Sauvage dans le 18^e :** Ci-dessous, la façade de l'immeuble 7 rue de Trétaigne. Ci-contre, une porte de cet immeuble, dont le dessin rappelle la période "modern style" de l'architecte. À droite, l'immeuble 1 rue Ferdinand-Flocon.



- **Ce projet spectaculaire de bâtiment en gradins, dessiné par Henri Sauvage en 1925 et destiné au front de Seine, n'a jamais été réalisé.**

Photos Noël Monier



Charlottes et chaussons, chaussons et charlottes : elle a ouvert en mai dernier, en plein cœur de la Goutte d'Or, un magasin de couture qui est aussi un salon de thé.

Isabelle Cherchevsky, sur toutes les coutures rue Myrha

Six mois auront suffi à Isabelle Cherchevsky pour être connue et reconnue : en septembre une page entière dans le *Sortir de Têlerama*, une interview à RFI fin octobre et en novembre une émission sur la nouvelle chaîne parisienne du Cable. Mais combien savent qu'il lui aura fallu une bonne trentaine d'années pour créer son propre atelier ?

«Pliez votre bras. De toute façon on pourra toujours la raccourcir, voilà, et ici je peux la découdre et la refaire. Je vous appelle quand c'est prêt... Oui, la quiche provençale, ça vient tout de suite...» On pourrait se croire chez Ventilo, que nenni, la scène se déroule à l'un des carrefours "stratégiques" de la Goutte d'Or : l'angle rue Myrha et rue Léon. C'est là qu'Isabelle Cherchevsky a choisi de s'activer en même temps au four... à micro-ondes et à la canette... de machine à coudre. Au-dessus de la porte d'entrée, pas d'enseigne à jeu de mots malin, genre *du fil à la pâte*, maissimplement *Isabelle Cherchevsky Atelier* en lettres capitales. Seuls ceux qui ne marchent pas dans la rue Myrha en regardant leurs chaussures auront découvert début mai un pas de porte dont on ne savait pas trop si c'était chez quelqu'un (à travers les vitres on apercevait des livres, des guéridons romantiques et des paquets de fermetures éclair pendant du plafond) ou si on pouvait entrer. Le bouche-à-oreille local se répandant comme un feu de poudre magique, on a su très vite qu'il s'agissait d'un atelier de couture - salon de thé.

À 16 ans, envie d'être styliste

«A 16 ans je voulais être modéliste-styliste, confie Isabelle qui a vu le jour à Boulogne-Billancourt. J'avais la passion du vêtement et je donnais à ma mère, qui travaillait dans le tissu, des dessins de modèles.» Des origines familiales riches en diversités culturelles : un grand-père maternel gouverneur de Tripoli et du côté paternel des dentistes de père en fils, de l'Ukraine, en passant par la Palestine puis la France.

Après une enfance dans les beaux quartiers de Paris, Isabelle poursuit son adolescence à Annecy où la famille déménage pour cause de santé du père. Adieu à jamais le rêve de modéliste-styliste puisque la seule école se trouvait à Paris. La jeune fille passe un CAP de prothésiste dentaire. «J'ai travaillé durant vingt ans dans un milieu professionnel exclusivement masculin. A l'époque on n'était que trois femmes cadres dans le dentaire». Elle vit dans le sud de la France, parcourt les routes comme déléguée médicale ; après un licenciement économique, monte à Paris et crée sa propre entreprise de prestations de services pour grossistes en produits dentaires dans son HLM de Créteil et re-parcourt toute la France.

Mais elle doit arrêter suite à des soucis de santé et se retrouve salariée chez un de ses clients, expérience qui finit mal. C'est la descente au trou noir via une dépression. Grâce à un ami qui l'aide à acheter une machine à broder, elle reprend goût à la vie : «Fini le dentaire. Je vais enfin essayer



de faire ce que j'ai toujours voulu faire», décide Isabelle. «Mais je n'avais jamais appris à coudre, je faisais des choses au pif, en décousant pour voir comment c'était fait.»

Un vrai parcours du combattant

C'est seulement il y a trois ans qu'elle s'inscrit dans une école de modéliste pour acquérir toute la technique du patron, du droit fil, etc., et il s'avère qu'elle est extrêmement douée. Puis elle dépose un dossier pour obtenir un local et commence le parcours du combattant qui durera un an et demi. Après avoir épuisé toutes les démarches auprès des banques du quartier («À la Goutte d'Or ? niet et re-niet, pas un kopeck !»), ce qui lui fait perdre l'accès au prêt "Paris initiative entreprise", elle finit par envoyer un mail "coup de gueule" à tous les ministres et à Bertrand Delanoë.

Mais une amie a l'idée de lancer une souscription et ça marche. Une quinzaine de personnes du quartier, de toutes origines, se lancent dans l'affaire «Parce qu'on a la volonté de recréer une mixité dans le quartier, il faut que les gens se mélangent et apprennent à se connaître : la mixité, oui, le communautarisme, non», proclame haut et fort Isabelle. Elle a dû se battre sur tous les fronts avec l'angoisse d'équilibrer son budget. Fin juillet, comme les banques refusent des facilités de paiement pour affronter le creux prévisible du mois d'août, elle

pense fermer mais les actionnaires l'en dissuadent. «Pas de pot pour eux - les banquiers - j'ai passé miraculeusement le cap et je suis restée à la surface. Depuis septembre je dors sereine. Mes angoisses ne sont plus liées à l'équilibre financier mais : comment vais-je honorer toutes les commandes», déclare-t-elle. Avec plus de quatre-vingt commandes pour le mois, elle crée un emploi à temps partiel pour la seconder. «Je ne fais que du sur mesure. On peut avoir un pantalon pour 40 euros, on apporte le tissu et le modèle et je refais à l'identique ou je transforme à la demande les vêtements. J'ai aussi le projet de proposer des tee-shirts avec broderies personnalisées»

Côté cuisine, histoire de poser son derrière quelque part entre deux essayages, elle vous sert des petits plats : soupes, tartes salées, salades, omelettes, pâtes, poisson ou viande légumes et des petits desserts à prix doux. Mais on peut tout aussi bien venir prendre un pot ou se restaurer sans avoir d'ourlet à faire. Elle propose aussi d'organiser des goûters d'anniversaire pour les enfants ou des "soirées-nanas". Isabelle a su créer un cadre "comme chez soi", en peu de temps elle a déjà ses habitués de proximité.

«Dans ce quartier, il y a des gens fabuleux, ils ont tous des histoires à raconter, ils sont la mémoire du quartier.» Les vieux Maghrébins s'installent pour faire la causette et même son médecin, «un vieux monsieur sans qui je ne m'en serais pas sortie», vient tous les mardis pour apprendre à coudre. Tout récemment la princesse des Pays-Bas est venue prendre un lunch pour découvrir ce lieu dont on lui avait parlé comme un modèle de création d'entreprise aidée par le micro-crédit de l'ADI.

Et pendant ce temps, plus elle coud et réchauffe les plats, plus les caïds du coin veulent en découdre et multiplient insultes et menaces : «T'es pas chez toi ici», «Tu ne tiendras pas trois mois» qui s'est transformé en «tu ne passeras pas l'année». On l'appelle "lopette", quand ce n'est pas le très court "sale juive" Mais Isabelle Cherchevsky est une femme à tempérament non différé. «Ils n'ont aucune prise sur moi. Il faut occuper le terrain, c'est par les femmes qu'on changera le quartier». Une de ces femmes qui ont des c..... (clients ? ndlr).

«Il faut que les gens apprennent à se connaître. La mixité, oui, le communautarisme, non...»

Christine Brethé
Photo Bertrando Lofori